

AVANT-PROJET DE DÉCRET

PORTANT CONFIRMATION DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DU 23 JANVIER 2020 DÉTERMINANT LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES INITIALES ET PRÉVOYANT UNE PROCÉDURE DE DÉROGATION AU RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES INITIALES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 1.4.4-1, § 1^{ER}, DU CODE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

RÉSUMÉ

Conformément à l'article 1.4.4.1, § 1^{er}, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, le Gouvernement, après les avoir déterminés, soumet à la confirmation du Parlement les référentiels dans les six mois suivant leur adoption.

Cet avant-projet vise à soumettre à la confirmation du Parlement le référentiel des compétences initiales.

Cet avant-projet de décret fixe également le mécanisme de dérogation qui permet à chaque pouvoir organisateur de pouvoir introduire une demande de dérogation aux contenus et attendus décrits dans le référentiel des compétences initiales pour autant que cette demande ne porte pas atteinte à la cohérence du système éducatif, tel qu'il résulte de la mise en œuvre des principes constitutionnels en matière d'enseignement.

TABLE DES MATIÈRES

Exposé des motifs	3
Commentaires des articles	6
Avant-projet décret portant confirmation de l'arrêté du Gouvernement du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales et prévoyant une procédure de dérogation au référentiel des compétences initiales	7

EXPOSÉ DES MOTIFS

Pourquoi un référentiel des compétences initiales ?

Le maternel incarne ce moment clé du curriculum où les premiers apprentissages fondamentaux se construisent et où, jour après jour, les enfants apprennent à devenir élèves. Chacun y apprend notamment à se découvrir tout en respectant l'autre, quel que soit son genre, ses origines, la présence ou non de difficultés d'apprentissages. Les écoles maternelles construisent un socle essentiel d'apprentissages qui influence grandement tous les apprentissages ultérieurs.

Dans la perspective du nouveau tronc commun, le Pacte pour un Enseignement d'Excellence entendait d'abord consolider ses fondements, c'est pourquoi le niveau maternel constitue le point de départ naturel de la mise en œuvre du nouveau tronc commun. Ceci s'est matérialisé, d'une part, par le renforcement des moyens d'encadrement du maternel, depuis 2017, et, d'autre part, par l'élaboration d'un référentiel spécifique, jusqu'alors inexistant, à savoir, le référentiel des compétences initiales, dont il est ici question.

Ce référentiel des compétences initiales porte sur les trois années du maternel.

La priorité du référentiel s'axe sur le développement psychomoteur, intellectuel, artistique, social et affectif de l'élève. Ledit référentiel détaille les apprentissages visés en matière :

- de développement de l'autonomie, de la créativité, de la pensée ;
- de maîtrise de la langue et de la culture scolaires ;
- d'approche de la lecture et de différentes initiations artistiques ;
- des premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde.

Tout en veillant à construire un premier bagage solide, commun à tous les élèves, ce référentiel entend soutenir le désir et le plaisir d'apprendre. Les savoirs, savoir-faire et compétences visés ont été sélectionnés en évitant de soumettre les élèves, trop tôt ou trop vite, à des apprentissages formels. Ce référentiel entend respecter le développement global de chaque élève et contribuer ainsi à une transition harmonieuse vers l'enseignement primaire.

Tant la recherche d'un équilibre entre exigence et bienveillance que la préoccupation d'un enseignement plus équitable et inclusif font partie des ambitions du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et du futur tronc commun. Ce référentiel contribuera à rencontrer ces ambitions.

En effet, ce référentiel comme les référentiels du tronc commun en cours de finalisation poursuivent des qualités préalablement définies par une « Charte des référentiels ». Parmi ces qualités, on pointera les plus contributives aux visées du tronc commun :

- La « modestie, le réalisme et le centrage sur un essentiel » : chaque référentiel est centré sur un essentiel. Centrer l'école sur « *ce qu'il n'est pas permis d'ignorer* », en évitant la compilation de « *tout ce qu'il est possible de savoir* » permet d'éviter une surabondance des visées qui nuirait à une approche en profondeur des acquisitions. Il s'agit aussi de veiller à ce que le contenu des référentiels soit réellement travaillé de manière complète dans les classes.
- La « *précision et le souci de progression* » : sans entraver la liberté pédagogique des rédacteurs de programmes, le référentiel des compétences initiales et les référentiels du tronc commun veillent

à une explicitation claire et précise des contenus et des attendus d'apprentissage et de leur progression, avec un niveau d'exigence bien calibré. Les savoirs, savoir-faire et les compétences sont définis par année¹ : cette approche permet d'affiner la progression des apprentissages en identifiant clairement les différentes étapes du parcours et en assurant l'homogénéité de ce dernier. La précision des référentiels facilite encore la mobilité entre écoles et réseaux, le cas échéant, que ce soit pour les élèves ou pour les enseignants.

- La « cohérence verticale et horizontale » des référentiels :
 - o en matière de « cohérence verticale », chaque référentiel assure une continuité explicite avec ce qui a été enseigné avant (années précédentes) et ce qui sera enseigné après (années suivantes) ; une attention particulière est accordée aux transitions de manière à éviter des effets de rupture entre les niveaux d'enseignement (maternel-primaire-secondaire) ;
 - o en matière de « cohérence horizontale », chaque référentiel identifie également les liens possibles avec les autres référentiels ou disciplines d'une même année et la manière dont il contribue à l'atteinte des visées transversales des domaines 6 et 7, qui sont du registre de « l'apprendre à apprendre » et de « l'esprit d'entreprendre ».

Le parcours du référentiel

Le référentiel des compétences initiales a été réalisé au départ de la Charte des référentiels, adoptée par le Gouvernement le 25 octobre 2017, tel que le prévoyait l'article 60octies du décret du 24 juillet 1997, dit décret « Missions ».

Conformément à l'article 60sexies § 1er à § 5 du décret précité, ce référentiel a été conçu par un groupe rédactionnel composé de représentants du Service général de l'inspection, des fédérations de pouvoirs organisateurs – conseillers au soutien et à l'accompagnement, membres des directions ou enseignants de terrain – de représentants de la Direction générale du pilotage du Système éducatif et d'experts académiques. Aux différentes étapes de sa conception, ce référentiel a été relu et commenté par un comité de lecture composé d'enseignants du maternel. Le processus d'élaboration du référentiel s'est, en outre, déroulé sous la supervision de la « Commission des référentiels » (cfr. article 60 nonies du décret précité), qui tout au long du processus a été la garante de la cohérence d'ensemble et de l'atteinte des qualités visées : précision, clarté, juste progressivité, cohérence verticale (entre les années) et horizontale (entre les disciplines d'une année) et, enfin, réalisme des attendus.

Les travaux de rédaction du référentiel par le groupe précité ont été clôturés en août 2019. Les résultats de ces travaux ont ensuite été validés par la Commission des référentiels (ci-après « CDR ») en sa séance du 28 août 2019.

Conformément à l'article 60sexies § 5 du décret « Missions », le référentiel a ensuite été transmis à la Commission de pilotage du système éducatif, laquelle en a informé le Conseil général de l'enseignement fondamental (voir point suivant).

¹ La seule exception à ce principe d'annualité des contenus et attendus concerne le référentiel des Compétences initiales : dans ce référentiel en effet, les contenus et attendus sont définis pour les deuxième et troisième années maternelles seulement ; autrement dit, les contenus et attendus de la première et la seconde année du maternel sont regroupés. Ce choix se justifie par la spécificité de l'enseignement maternel et les importantes différences de stade de développement des enfants aux âges précoces concernés par ces années. De plus, se situant dans des années de scolarité non obligatoires, il ne faut pas oublier que, régulièrement, des élèves arrivent en cours d'année en 1ère ou 2ème année maternelle, ce qui justifiait le fait de procéder de la sorte, dans l'intérêt des élèves.

Avis du Conseil général de l'Enseignement fondamental et de la Commission de Pilotage

Le Conseil général de l'Enseignement fondamental a examiné le référentiel des compétences initiales en sa séance du 17 septembre 2019. Il a remis un avis favorable à propos de ce référentiel. Il est à relever que la FELSI et le SEGEC ont demandé que les formations et référentiels ne débordent pas sur la méthodologie, compétence spécifique des réseaux.

La Commission de Pilotage (ci-après « COPI ») a, quant à elle, remis un avis favorable en sa séance du 17 septembre 2019, moyennant la prise en compte d'une demande de reformulation relative à l'évaluation. Cette dernière remarque n'a toutefois pas été prise en compte dans un souci de conformité avec l'article 2.3.1 - 8 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire .

Les membres de la COPI ont par ailleurs attiré l'attention du Gouvernement sur les éléments suivants :

- L'IFC a pointé l'important volume des référentiels du tronc commun, craignant qu'à terme, les enseignants de l'enseignement primaire éprouvent des difficultés d'appropriation de ceux-ci.

Concernant ce point de vigilance, la CDR a répondu que le volume du référentiel (et des futurs référentiels du tronc commun) s'explique par leur degré de précision, lequel devrait notamment faciliter le travail des enseignants en clarifiant leurs missions via des balises plus fines. Autrement dit, passé le temps de l'appropriation, le volume des référentiels devrait s'avérer un adjuvant plus qu'un obstacle.

- L'Union Francophone des Associations des Parents de l'Enseignement Catholique s'est inquiétée de la présentation de l'évaluation dans le référentiel. Considérant le fait que la 1^{ère} et la 2^{ème} années de l'enseignement maternel ne font pas partie de l'enseignement obligatoire, les attendus ne doivent pas être des arguments en faveur de la politique de maintien. Elle a espéré que le dernier paragraphe du point 3.3 « l'évaluation des apprentissages » : « *Respecter le développement global de chaque élève et contribuer ainsi à une transition harmonieuse vers l'enseignement primaire relèvent de la préoccupation de l'enseignant d'amener chaque élève à la maîtrise des apprentissages visés dans tous les domaines.* » soit pris en compte sur le terrain. De plus, considérant le fait que le référentiel est un contrat avec les citoyens, la COPI a recommandé qu'un travail de vulgarisation du référentiel soit mené en collaboration avec des parents d'élèves. Celui-ci doit aboutir à une version plus pédagogique du référentiel destinée au public.

Concernant ce dernier point, la CDR a estimé que le référentiel a déjà fait œuvre de clarté, conformément à la Charte des référentiels et en particulier aux qualités attendues de transparence, d'accessibilité et de motivation des choix. Il aurait été difficile d'aller un cran plus loin encore, car, s'adressant aussi (et avant tout) à des professionnels, le référentiel des compétences initiales se devait d'adopter des termes techniques et spécifiques lorsque nécessaire. La CDR a estimé que si une vulgarisation supplémentaire devait avoir lieu, cette tâche pourrait revenir à d'autres organes (par exemple, via les fédérations d'associations de parents).

- Enfin, la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel a regretté que l'éveil aux langues soit abordé dans un document annexe du référentiel. Elle a insisté sur le caractère obligatoire d'éveiller les élèves aux langues étrangères.

L'éveil aux langues se situe sur un terrain hybride entre le « quoi » et le « comment ». Comme on travaille autour d'apprentissages encore informels, de l'ordre d'une première « initiation/sensibilisation » et par ailleurs sur un texte inter-réseaux, le document présente les visées d'apprentissage. Il propose également des objets d'apprentissages et des pistes pour aider les équipes pédagogiques à sa mise en œuvre.

Analyse des retours d'acteurs de l'IFC, d'acteurs de Hautes Ecoles, du secteur de la Culture et autres

Au gré du processus légistique d'adoption de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant le référentiel des compétences initiales, le Cabinet de la Ministre de l'Education a reçu diverses contributions suggérant des adaptations au référentiel. Ces propositions ont été compilées par le Cabinet, qui les a transmises à la CDR. Celles-ci ont émané de l'IFC (les enseignants en formation au référentiel, dans le cadre de la formation organisée ont pu expliciter les difficultés d'appropriation du référentiel rencontrées), d'acteurs de Hautes Ecoles impliquées dans la formation des enseignants du préscolaire, de spécialistes du domaine de la « Musique » ou encore des membres du groupe de travail « Philosophie- Citoyenneté ».

L'ensemble de leurs demandes ont été analysées par la CDR le 18 décembre 2019 (devenue la Commission des référentiels et des programmes en janvier 2020 (ci-après « CDRP »)). Elles ont donné lieu à des propositions de modifications que la CDRP a alors transmises à la Ministre de l'Education. Globalement, la CDRP a veillé à adopter les suggestions visant à améliorer la clarté du référentiel, sa précision et sa cohérence pédagogique, tout en n'en altérant pas sa nature. Plus spécifiquement, les modifications arrêtées sont également de nature à mieux garantir la bonne articulation entre les apprentissages travaillés en classe.

Dans le cadre du dialogue avec la Ministre de la Culture concernant les dimensions relatives à l'éveil artistique au sein des référentiels, en accord avec la Ministre de la Culture, le référentiel des compétences initiales a été envoyé à un focus groupe. Le résultat de cette consultation a été soumis à la CDRP le 29 janvier 2020. De nouvelles modifications du référentiel sont donc proposées lors de la présentation de l'avant-projet de décret portant confirmation du référentiel des compétences initiales. Ce travail de dialogue visait à dégager les éléments-clefs du référentiel pouvant faire écho au travail des opérateurs culturels avec le jeune public.

Enfin, la Direction générale du Pilotage du Système Educatif a également souhaité apporter une série de corrections formelles au référentiel. Celles-ci ont également été avalisées par la CDRP le 29 janvier 2020.

Modification du Code pour garantir la procédure d'adoption du référentiel

Le décret-programme du 18 décembre 2019 portant diverses mesures relatives aux Bâtiments scolaires, aux Fonds budgétaires, à la Santé, à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, au Sport, aux Hôpitaux universitaires, au Personnel de l'enseignement, à l'Enseignement et à WBE, a modifié le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (ci-après « le Code de l'Enseignement »), en introduisant deux modifications visant à :

- considérer que les propositions de référentiels transmises par les groupes de travail à la Commission des référentiels avant le 31 décembre 2019 conformément aux articles 60sexies et 60septies du décret du 24 juillet 1997 précité (ancienne procédure) sont réputées avoir été établies conformément aux articles 1.4.4-1 et 1.4.4-2 et constituent des projets de référentiels au sens de l'article 1.6.2-1, § 2, alinéa 3, du code (article 18/1 du Code de l'Enseignement) ;
- avancer l'entrée en vigueur des articles 1.4.4-1 et 1.4.4-2 du Code au 1^{er} janvier 2020, en vue de combler le vide juridique existant entre le 1er janvier 2020 et le 1er septembre 2020, en ce qui concerne le processus d'adoption des référentiels durant l'année scolaire 2019-2020 (article 19 du Code de l'Enseignement).

Le dispositif

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales publié au Moniteur belge le xx xx 2020 et annexé au présent avant-projet de décret est soumis à la confirmation du Parlement.

Cet avant-projet de décret se divise en trois chapitres.

Le premier chapitre (article 1^{er}) porte sur la confirmation de l'arrêté du gouvernement du 23 janvier 2020 conformément à l'article 1.4.4-1, § 1^{er}, alinéa 2, du Code, sous réserve du remplacement de son annexe.

Le deuxième chapitre (articles 2 à 6) définit la procédure de dérogation au référentiel des compétences initiales, conformément à l'article 1.4.4-1, § 1^{er}, alinéa 3, du Code, afin de garantir que le référentiel ainsi confirmé ne porte pas atteinte à la liberté d'enseignement, garantie par l'article 24, § 1^{er}, de la Constitution, en ce qu'elle implique la liberté d'organiser un enseignement selon un projet pédagogique particulier.

Enfin, le troisième chapitre (article 7) fixe l'entrée en vigueur du présent décret.

Commentaire des articles

Article 1er. – Le paragraphe 1^{er} de cet article confirme l’arrêté du Gouvernement du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales conformément à l’article 1.4.4-1, § 1^{er}, alinéa 2, du Code de l’enseignement fondamental et de l’enseignement secondaire, sous réserve du remplacement de son annexe.

Par ailleurs, de nouvelles modifications ayant été apportées à l’annexe de l’arrêté du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales, notamment concernant les dimensions relatives à l’éveil artistique dans le cadre du dialogue avec la Ministre de la Culture, le paragraphe 2 de cet article prévoit que l’annexe visée à l’article 1^{er}, §2 du présent décret remplace l’annexe de l’arrêté du 23 janvier 2020 précité.

Articles 2 à 6 - Ces articles portent sur le processus dérogatoire qui permet à chaque pouvoir organisateur d’introduire une

dérogation au référentiel des compétences initiales, pour autant que la demande de dérogation ne porte pas atteinte à la cohérence du système éducatif, tel qu’il résulte de la mise en œuvre des principes constitutionnels en matière d’enseignement. Ce mécanisme de dérogation répond à la demande exprimée à plusieurs reprises par le Conseil d’Etat (avis 54.397/2 du 27 novembre 2013, avis 62.330/2 du 20 novembre 2017 et avis 66.726/2 du 9 décembre 2019) et stipulé à l’article 1.4.4-1 du Code de l’enseignement fondamental et de l’enseignement secondaire.

Article 7. - Cet article prévoit une date d’entrée en vigueur différente pour les deux dispositions. Si le référentiel des compétences initiales entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2020 avec la mise en place du tronc commun, il est nécessaire de laisser à un pouvoir organisateur la possibilité de demander une dérogation au préalable.

AVANT-PROJET DE DÉCRET

PORTANT CONFIRMATION DE L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DU 23 JANVIER 2020 DÉTERMINANT LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES INITIALES ET PRÉVOYANT UNE PROCÉDURE DE DÉROGATION AU RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES INITIALES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 1.4.4-1, § 1^{ER}, DU CODE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Gouvernement de la Communauté française,
Sur la proposition de la Ministre de l'Education,
Après délibération,

Arrête

La Ministre de l'Education est chargée de présenter au Parlement de la Communauté française le projet de décret dont la teneur suit :

Chapitre I : Confirmation de l'arrêté du Gouvernement du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales

Art. 1

§1^{er}. L'arrêté du Gouvernement du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales, repris en annexe du présent décret, est confirmé, conformément à l'article 1.4.4-1, § 1^{er}, alinéa 2, du décret du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, sous réserve du remplacement de l'annexe mentionnée au paragraphe 2.

§2. L'annexe à l'arrêté du Gouvernement du 23 janvier 2020 déterminant le référentiel des compétences initiales est remplacée par l'annexe jointe au présent décret.

Chapitre II : Procédure de dérogation au référentiel des compétences initiales

Art. 2

Tout pouvoir organisateur peut introduire une demande de dérogation au référentiel des compétences initiales visé à l'article 1.4.4-1. - § 1^{er}, alinéa 1^{er}, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire aux conditions et selon la procédure définie aux articles suivants.

Art. 3

Aucune dérogation ne peut avoir pour effet de porter atteinte à la cohérence du système éducatif, tel qu'il résulte de la mise en œuvre des principes constitutionnels en matière d'enseignement. Elle ne peut notamment avoir pour effet de porter atteinte à la qualité de l'enseignement, au contenu de base ou à l'équivalence des diplômes et certificats, ou encore de restreindre la liberté des parents de changer leur enfant d'école l'année scolaire suivante.

Aucune dérogation ne peut être accordée à un pouvoir organisateur dont le projet n'aurait pas pour effet de garantir les droits et libertés consacrés dans la Constitution, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que la Convention relative aux droits de l'enfant.

Art. 4

§ 1er. Dans la demande de dérogation, le pouvoir organisateur :

1° indique les contenus et les attendus déclinés dans le référentiel des compétences initiales dont il estime le caractère trop contraignant pour lui laisser une latitude suffisante pour mettre en œuvre son propre projet pédagogique, en motivant en quoi ces contenus et attendus restreignent cette mise en œuvre ;

2° décrit les contenus et les attendus alternatifs qu'il entend mettre en œuvre ;

3° justifie comment le remplacement qu'il opère respecte les conditions énoncées à l'article 3.

§ 2. La demande de dérogation précise les références exactes des suppressions et des insertions demandées. Une copie du projet pédagogique est jointe à la demande. Sous peine d'être irrecevables, la demande de dérogation et ses annexes sont introduites, par envoi recommandé, auprès du Gouvernement, au plus tard six mois avant le début de l'année scolaire à partir de laquelle elle doit entrer en vigueur.

Art. 5

§ 1er. Il est créé une commission chargée de donner un avis au Gouvernement sur les demandes de dérogation. Cette commission comprend :

1° l'Administrateur général de l'Enseignement, ou son délégué, qui préside la commission ;

2° le fonctionnaire général dirigeant la Direction générale du pilotage du système éducatif ou son délégué ;

3° trois membres du Service général de l'Inspection, à raison de deux pour le niveau maternel, et d'un pour le niveau primaire, désignés par le Gouvernement, sur proposition de l'Inspecteur général coordonnateur ;

4° deux membres désignés par le Gouvernement parmi les agents de la Direction générale du pilotage du système éducatif, Direction des Standards éducatifs et des Evaluations ;

5° le président et le vice-président du Conseil général de l'enseignement fondamental ou leur délégué respectif, sauf si l'un de ceux-ci est déjà membre de la commission à un autre titre auquel cas ledit Conseil général désigne un autre de ses membres ;

6° trois experts universitaires ou de Hautes Ecoles en pédagogie désignés par le Ministre de l'Education ;

7° un représentant du Ministre de l'Education, siégeant avec voix consultative.

Le Gouvernement désigne un membre suppléant pour chacun des membres visés à l'alinéa 1^{er}, 3°, 4°, 6° et 7°.

Le mandat des membres de la commission est d'une durée de quatre ans, renouvelable.

Le mandat des membres de la commission est gratuit. Les membres visés à l'alinéa 1^{er}, 6°, sont remboursés de leurs frais de déplacement selon les modalités applicables aux agents des Services du Gouvernement.

La commission est convoquée par le président. La convocation contient l'ordre du jour.

La commission ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres est présente. Si ce quorum n'est pas atteint, la commission peut, après une deuxième convocation, délibérer valablement sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre de membres présents. En cas de parité des voix, la voix du président est prépondérante.

Pour ce qui concerne les autres modalités de fonctionnement, la commission fixe son règlement d'ordre intérieur qui est soumis pour approbation au Gouvernement.

§ 2. Dès réception de la demande de dérogation, le Gouvernement la transmet, avec ses annexes, à la commission.

Dans un délai de deux mois, ne courant pas en juillet et en août, la commission transmet au Gouvernement un avis motivé sur :

1° le caractère nécessaire du remplacement des contenus et attendus eu égard à la mise en œuvre du projet pédagogique du pouvoir organisateur ;

2° le respect de l'article 3.

Le Gouvernement transmet l'avis de la commission au pouvoir organisateur concernée par envoi recommandé dans les 15 jours calendrier de la réception de l'avis. Le pouvoir organisateur dispose d'un délai d'un mois à dater de la réception de l'avis de la commission pour faire valoir ses observations.

Lorsque le pouvoir organisateur n'a pas notifié ses observations dans les délais requis, la procédure est poursuivie sans qu'il soit tenu compte des observations tardives.

Art. 6

§1^{er}. Au terme de la procédure visée à l'article 5, le Gouvernement prend une décision motivée sur la demande de dérogation, dans un délai d'un mois à partir de la réception des observations du pouvoir organisateur. Si une dérogation est accordée, en tout ou en partie, le Gouvernement la soumet à la confirmation du Parlement.

§2. Si la dérogation est confirmée par le Parlement, elle est immédiatement communiquée à la commission des référentiels et des programmes du tronc commun visée à l'article 1.6.2.2, du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Le pouvoir organisateur communique à la commission des référentiels et des programmes du tronc commun le programme qu'il veut appliquer en fonction des dérogations obtenues.

§ 3. Tant que le Parlement n'a pas confirmé la dérogation, le Pouvoir organisateur est tenu d'appliquer les contenus et attendus définis dans le référentiel des compétences initiales.

Chapitre III : Disposition finale

Art. 7

Le chapitre Ier du présent décret entre en vigueur le 1^{er} septembre 2020.

Le chapitre II du présent décret entre en vigueur au jour de son adoption.

Bruxelles, le

Le Ministre-Président,

Pierre-Yves JEHOLET

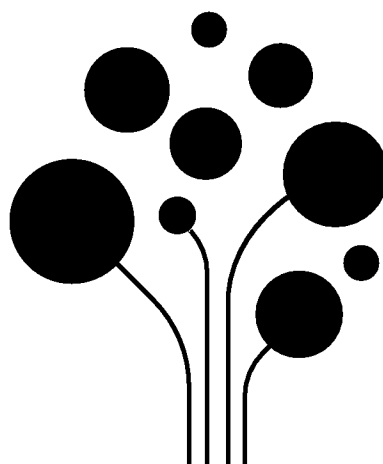


La Ministre de l'Education,

Caroline DESIR

Annexe à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française
déterminant le référentiel des compétences initiales

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES INITIALES



TRONC COMMUN



SOMMAIRE

Avant-propos	3
1. Introduction	4
2. Objectifs pour les années concernées	6
3. Apprendre à l'école maternelle	11
3.1. Domaines d'apprentissage	11
3.2. Langue de scolarisation	12
3.3. Évaluation des apprentissages	13
3.4. Soutien aux capacités d'apprentissage	14
4. Contenus et attendus par domaine d'apprentissage du tronc commun...	15
4.1. Français, Arts et Culture - Domaine 1	15
4.1.1. Français	15
4.1.2. Éducation culturelle et artistique	26
4.2. Langues modernes - Domaine 2	37
Éveil aux langues	37
4.3. Premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde	38
Mathématiques, Sciences et Techniques - Domaine 3	38
4.3.1. Formation mathématique	38
4.3.2. Formation scientifique	51
4.3.3. Formation manuelle et technique	63
Sciences humaines et Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, Religion ou morale - Domaine 4	66
4.3.4. Formation humaine et sociale	66
4.3.5. Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	71
4.4. Éducation physique, Bien-être et Santé - Domaine 5	75
Psychomotricité	75
5. Visées transversales - Domaines 6 et 7	81
Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre	
Apprendre à apprendre et à poser des choix	81
6. Croisements des contenus et attendus	93



2





AVANT-PROPOS

Vous le savez mieux que quiconque, chers / chères membres des équipes pédagogiques, pour y œuvrer vous-mêmes quotidiennement, le maternel incarne ce moment clé du curriculum où les premiers apprentissages fondamentaux se construisent et où, jour après jour, les enfants apprennent à devenir élèves. Les écoles maternelles constituent un socle essentiel qui influence grandement tous les apprentissages ultérieurs.

Dans la perspective du nouveau tronc commun, le Pacte entend d'abord et naturellement consolider ses fondements, au niveau maternel, en renforçant les moyens d'encadrement, d'une part et en offrant un référentiel des compétences initiales, d'autre part.

Ce référentiel des compétences initiales porte sur les trois années du maternel. Il a été conçu par un groupe rédactionnel composé de représentants du Service général de l'inspection, des (fédérations de) pouvoirs organisateurs – conseillers pédagogiques, membres des directions ou enseignants de terrain – de représentants de la Direction générale du Pilotage du Système éducatif et d'experts académiques. Aux différentes étapes de sa conception, ce projet a été relu et commenté par un comité de lecture composé d'enseignants maternels. Il s'est, en outre, déroulé sous la supervision de la « Commission des référentiels », garante de la cohérence d'ensemble et de l'atteinte des qualités visées : la précision, la clarté, la juste progressivité, la cohérence verticale (entre les années) et horizontale (entre les disciplines d'une année) et, enfin, le réalisme des attendus. Tant la recherche d'un équilibre entre exigence et bienveillance que la préoccupation d'un enseignement plus équitable et inclusif font partie des ambitions du Pacte et du futur tronc commun. Nous pensons que ce référentiel contribuera à rencontrer ces ambitions.

La priorité du référentiel a été mise sur le développement psychomoteur, intellectuel, artistique, social et affectif de l'élève. Il détaille les apprentissages visés en matière :

- de développement de l'autonomie, de la créativité, de la pensée ;
- de maîtrise de la langue et de la culture scolaires ;
- d'approche de la lecture et de différentes initiations artistiques ;
- des premiers d'outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde.

Tout en veillant à construire un premier bagage solide, commun à tous les élèves, ce référentiel entend soutenir le désir et le plaisir d'apprendre. Les savoirs, savoir-faire et compétences visés ont été sélectionnés en évitant de soumettre les élèves, trop tôt ou trop vite, à des apprentissages formels. Ce référentiel entend respecter le développement global de chaque élève et contribuer ainsi à une transition harmonieuse vers l'enseignement primaire.

Ce référentiel sera mis en œuvre dans les classes dès la rentrée 2020. L'enjeu et le défi sont enthousiasmants et à la hauteur de notre passion commune pour l'enseignement. En tant que premiers acteurs du changement, nous vous invitons à le découvrir, à vous familiariser avec sa philosophie, en espérant qu'il deviendra un outil inspirant, enrichissant et utile à vos pratiques pédagogiques personnelles.

Quentin DAVID

Directeur général

Direction générale du Pilotage du Système éducatif

1. INTRODUCTION

L'école maternelle est à la fois la première rencontre avec le monde scolaire, mais aussi avec le temps et le lieu de l'école.

C'est là que les enfants vivent leurs premiers apprentissages scolaires. L'école maternelle est donc reconnue comme un maillon essentiel dans la construction d'une scolarité réussie au sein d'une société en constante évolution.

Sa mission prioritaire est d'accueillir tous les enfants avec leurs spécificités individuelles dans un espace commun où ils sont amenés à vivre ensemble, à apprendre ensemble, et où ils ont l'opportunité de s'émanciper. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent apprendre à cohabiter ensemble quels que soient leur origine, leur état de santé ou leur situation de handicap. L'école maternelle doit, à ce titre, être un endroit où se construit un véritable vivre-ensemble harmonieux. Pour ce faire, elle doit être un environnement qui promeut une culture de tolérance, de respect mutuel et de bienveillance avant que les préjugés ne naissent. L'école maternelle est un lieu où les garçons et les filles vivent côte à côte dans le respect de leur identité propre. L'école maternelle est un lieu d'apprentissage socialisé dont un des objectifs principaux est de donner aux enfants l'envie d'aller à l'école pour apprendre mais aussi pour affirmer et épanouir leur personnalité. Elle conduit l'enfant vers l'école primaire. Elle assure l'articulation entre le monde de la petite enfance et le monde scolaire. L'enfant acquiert progressivement le statut d'élève en découvrant le rôle et le fonctionnement de l'école, en s'appropriant et en respectant les codes et les règles de celle-ci. Il s'engage dans les apprentissages et participe activement à la vie en groupe grâce au rôle essentiel des enseignants.

L'élève y développe son langage oral et découvre notamment les écrits et les nombres. Il va progressivement acquérir des savoirs, des savoir-faire et des compétences pour découvrir le monde et son environnement proche.

L'enseignant, créatif, déploie des stratégies professionnelles notamment en installant des repères temporels et organisationnels de la journée de classe. Il définit les objectifs d'apprentissage avant l'activité et guide les élèves dans l'appréhension des règles de la classe et de l'école. Il favorise les situations d'échanges entre élèves et guide les interactions linguistiques vers le développement progressif de la langue spécifique aux apprentissages scolaires, appelée langue de scolarisation.

Pour exercer son métier en toute efficacité, l'enseignant pratique une approche diversifiée et respectueuse du développement global de l'enfant et de la personnalité de chacun. Ainsi, il observe les rythmes d'apprentissage de chacun et en tient compte dans la planification de ses enseignements. L'observation attentive de ses élèves permet à l'enseignant la mise en place d'une évaluation formative positive afin de réguler, si nécessaire, les dispositifs d'apprentissage, d'identifier l'évolution des apprenants et de valoriser leurs progressions. L'enseignant donne à chaque élève un encadrement propice à son épanouissement, à sa valorisation, à son plaisir d'apprendre, d'être et de devenir.

Au quotidien, l'élève vit et s'instruit en expérimentant, en explorant le monde, en jouant... Les activités ludiques favorisent le plaisir, suscitent de l'intérêt et permettent le développement de l'imaginaire, de la créativité, de la coopération, de la communication et des relations humaines.

Des activités de jeu pensées, préparées et encadrées par l'enseignant favorisent chez les apprenants, l'intérêt, l'engagement actif, la motivation intrinsèque, l'autonomie et l'attention. Le professionnel encourage ainsi l'exploration, stimule le développement global et offre un contexte signifiant pour apprendre.

Pour que le jeu soit un apport dans les apprentissages, il est indispensable que l'enseignant aide les élèves à conscientiser et structurer les savoirs et savoir-faire en construction.

Ce référentiel des compétences initiales définit le « quoi » et le « quand » apprendre à l'école maternelle dans les 7 domaines du tronc commun. Il présente de manière progressive, sans classement hiérarchisé, les différentes composantes de ce qui doit être construit à cette étape de la scolarité, tout en évitant une « primarisation précoce ». En effet, l'école maternelle doit respecter les étapes du développement global de l'enfant. Il n'est donc pas souhaitable de lui soumettre trop tôt, trop vite, des apprentissages formels.

La première partie du document présente des repères relatifs aux étapes de développement de l'enfant. Ensuite, pour chaque domaine apparaissent les enjeux et les objectifs généraux spécifiques à chaque discipline. Enfin, des contenus d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, de savoir-faire et de compétences (colonnes de gauche des tableaux) ; des attendus sont précisés pour chacun d'eux pour la fin de M2 et de M3 (colonnes de droite des tableaux). Ces attendus sont des balises qui permettent de situer l'élève dans ses apprentissages.

Ce référentiel présente quelques incontournables pédagogiques qui soulignent l'importance et le rôle essentiel de l'école maternelle, dont :

- le langage vecteur de communication et de scolarisation ;
- la psychomotricité ainsi que les activités artistiques et culturelles (base de l'action et de l'expression, de la créativité et de l'imaginaire) ;
- les premières notions mathématiques en grandeurs, en nombres, en solides et figures et en traitement de données ;
- l'exploration du monde animal et végétal, ainsi que le rapport au temps et à l'espace ;
- les croisements disciplinaires au service de la diversité des apprentissages dès le début de la scolarité.

Ces contenus pédagogiques sont à développer dans des activités porteuses de sens.

Ce document permettra à chaque enseignant de veiller à « éveiller » chaque élève au monde qui l'entoure et à le préparer à devenir un citoyen responsable.

2. OBJECTIFS POUR LES ANNÉES CONCERNÉES

L'accueil du jeune élève requiert une conception non normative, globale et positive, de son développement, relevant des aspects affectif, moteur, social, cognitif et langagier.

M1

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

- Assurer à chaque enfant un climat de classe positif et bienveillant.
- Accompagner l'enfant dans un processus sécurisant de transition entre le milieu familial (ou le milieu d'accueil) et l'école, tout en respectant son unicité (chaque enfant est un être unique par ses caractéristiques culturelles, sociales, familiales, linguistiques, etc.) dans le cadre d'un climat de classe bienveillant.
- Installer les premières bases de son statut d'élève et de son identité scolaire.
- Aider l'enfant à intégrer les rythmes collectifs scolaires.
- Amener l'enfant à s'approprier ses nouveaux espaces en adaptant ses mouvements au contexte vécu.
- Favoriser l'entrée en communication de l'enfant avec les autres, en mobilisant le langage oral dans la langue de scolarisation.
- Construire les premiers outils de structuration de la pensée.
- Poser les premiers jalons du développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

C'est l'âge de l'apprentissage des contraintes, qui peuvent parfois mettre en conflit le désir de socialisation et le besoin d'affirmation de soi. C'est une période importante pour la formation de la personnalité et un moment clé en termes de motivations aux apprentissages puisque s'y initie la structuration du désir et du plaisir de connaître, de plaisir, d'apprendre et de mémoriser.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre sereinement la séparation parentale momentanée, dans un milieu scolaire ;
- s'adapter aux changements (personnes, milieu scolaire, classe, cours de récréation, cantine...);
- exprimer ses émotions (ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies), un fait de vie, de manière simple, par différents canaux d'expression.

Autonomie motrice

Le développement moteur entamé avant l'entrée en première maternelle se poursuit à travers divers mouvements indispensables à la maturation du système nerveux. On assiste à l'épanouissement de jeux moteurs des plus divers. Il s'agit là réellement de jeux d'exploration où l'enfant enrichit sa gamme de possibilités motrices. Il essaie, il modifie, par intégration progressive. À partir du moment où l'enfant deviendra conscient de son mouvement et l'utilisera de manière plus intentionnelle, ses gestes deviendront plus adroits.

M1

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- prendre du plaisir à se mouvoir ;
- se connaître par les sens ;
- découvrir son corps et ses possibilités ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- découvrir et construire un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

Le monde de l'enfant s'élargit à la fois par les contacts qu'il a avec d'autres personnes (enfants et adultes) et par l'espace environnant qu'il devient capable d'explorer et qu'il convient de mettre à sa portée.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- découvrir la vie sociale ;
- comprendre qu'il appartient à un groupe ;
- s'intégrer au groupe ;
- agir et interagir avec les autres ;
- communiquer avec l'enseignant, le puériculteur et le psychomotricien ;
- partager un lieu de vie, du matériel, des jeux...

Autonomie cognitive et langagière

Son intellect est avant tout lié à son action sur les objets et les êtres qui l'entourent. Aussi, pour résoudre un problème, l'enfant procède-t-il par ajustements successifs. Il se considère comme le centre d'un monde construit en fonction de lui.

L'enfant a acquis la notion d'objets, mais ce n'est que progressivement qu'il en découvrira les propriétés spécifiques. Il acquiert progressivement la notion « d'identification à l'autre » et est capable de se livrer à des jeux simples d'identification.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- vivre des situations : comparer, classer, sérier, ordonner, mesurer afin de favoriser l'élaboration des notions centrales (espace vécu, temporalité, causalité, nombre...) ;
- représenter des situations vécues à l'aide d'objets concrets ;
- représenter des situations vécues au moyen de représentations figuratives (images, photos...) ;
- imaginer des situations : prendre du plaisir aux jeux dramatiques et aux jeux symboliques suggérés par l'organisation de la classe (coin poupées, maisonnettes, garages, marionnettes, petits personnages...).



M2

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

- Réserver à chaque enfant, en respectant son unicité, un accueil bienveillant et sécurisant au sein du groupe, condition préalable à tous les apprentissages.
- Poursuivre la construction de son statut d'élève et de son identité scolaire.
- Aider l'enfant à vivre les rythmes collectifs scolaires (dans le respect des rythmes biologiques de chacun).
- Soutenir les interactions communicatives de l'enfant avec les autres, en l'aidant à s'approprier la langue de scolarisation.
- Aider l'enfant à se construire des représentations mentales.
- Répondre à ses besoins cognitifs et son désir d'apprendre.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

Dans un milieu autre que le milieu familial, l'enfant continue de construire sa personnalité et découvre la vie en groupe.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'affirmer sans avoir systématiquement recours au soutien, à l'approbation ou à l'affection d'autrui ;
- exprimer ses craintes, ses désirs, ses peurs, ses angoisses, ses joies, un fait de vie, de manière simple, au moyen de différents modes d'expression.

Autonomie motrice

À cet âge, l'enfant connaît mieux son corps grâce aux expériences vécues et manifeste davantage d'aisance corporelle.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- adapter ses comportements à l'activité exercée ;
- affirmer son autonomie dans l'espace par rapport aux objets.

Autonomie sociale

L'enfant intègre peu à peu les conditions de la vie en groupe et en respecte le rythme, les règles et les contraintes. Il établit des relations de plus en plus nombreuses avec les autres. Il se montre sensible à des valeurs esthétiques y compris dans ses productions.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- coopérer ;
- reconnaître l'autre ;
- écouter l'autre ;
- respecter l'autre ;
- exprimer ses préférences.

M2

Autonomie cognitive et langagière

L'enfant entre dans l'âge des « pourquoi ? ».

Il fait preuve de curiosité et s'intéresse aux questions qui concernent le monde vivant (les hommes, les animaux, les plantes...), les phénomènes naturels et le fonctionnement des objets.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- verbaliser ce qu'il comprend, ce qui l'interroge ;
- traduire ses observations et ses questionnements par un dessin ;
- manifester son désir d'apprendre ;
- à réaliser volontairement des activités pour apprendre de nouvelles choses ;
- expliciter son avis, ses choix, sa pensée, ses actions.

M3

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

- Assurer à chaque enfant, en respectant son unicité, un climat de classe positif, bienveillant et sécurisant.
- Développer des attitudes positives par rapport à l'apprentissage, au plaisir d'apprendre, à la recherche, à la réalisation d'une tâche.
- Mobiliser la langue de scolarisation dans toutes ses dimensions (en vue de réduire les inégalités et de lutter contre l'échec scolaire).
- Développer la motricité fine en vue de préparer à la graphie.
- Développer le maintien d'une attention plus sélective, planifiée et adaptable.
- Construire des stratégies de mémorisation, de répétition et d'organisation.
- Construire les premiers outils de structuration de la pensée.
- Préparer l'enfant à son statut d'élève de la section primaire.
- Amplifier le développement de l'autonomie de l'enfant (affective, langagière, motrice, sociale et cognitive).

Autonomie affective

La sécurisation affective de l'enfant continue à être fondamentale, car elle conditionne tous ses progrès.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- se connaître, à s'accepter, à avoir confiance en lui pour favoriser l'édification de sa personnalité ;
- se libérer émotionnellement, inhiber ses comportements d'agressivité ;
- s'adapter aux changements (d'enseignants, de lieu...).

Autonomie motrice

Favoriser les activités motrices et psychomotrices, les développer par une action spécifique, c'est permettre à l'enfant de prendre sa place, de s'affirmer, d'avoir du pouvoir sur le monde qui l'entoure.

Prendre du « pouvoir », c'est agir, s'informer, connaître, apprendre à se développer. C'est devenir responsable de ses apprentissages, de ses comportements et de ses relations.

M3

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- connaître son corps et les possibilités de celui-ci ;
- adapter ses mouvements en fonction de la situation ;
- coordonner ses mouvements dans l'espace et le temps ;
- construire et structurer un espace et un temps vécus.

Autonomie sociale

L'école maternelle doit donner à l'enfant la possibilité d'exprimer ses joies, ses craintes, de régler des conflits. Il convient de lui apprendre à écouter les autres, à considérer les différences, à respecter d'autres points de vue que le sien.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'intégrer au groupe ;
- construire et intégrer des règles et des consignes ;
- coopérer, partager ;
- accepter les idées d'autrui ;
- respecter les autres ;
- se responsabiliser au sein du groupe ;
- accepter les différences.

Autonomie cognitive et langagière

Une bonne connaissance du français permet à l'enfant de construire des concepts dans les différents domaines envisagés par l'école. La maîtrise progressive de la langue de scolarisation est donc un outil indispensable à la structuration de la pensée et à la communication.

Dès lors, l'école maternelle veillera à placer l'enfant en permanence dans des situations de communication significatives pour lui. L'enfant doit avoir l'occasion de « dire » pour clarifier sa pensée.

L'autonomie intellectuelle prendra forme au fur et à mesure que l'élève aura l'occasion de résoudre des situations problèmes en ayant la possibilité de choisir ses stratégies, ses procédés et de pouvoir les expliquer.

Dans cette perspective, les objectifs sont d'amener l'enfant à :

- s'exprimer sur un sujet ;
- se poser des questions ;
- proposer des suggestions ;
- formuler des solutions ;
- émettre des hypothèses de résolution ;
- tester, essayer, observer, tâtonner...
- verbaliser ses démarches, expliquer son procédé ;
- justifier ses choix ;
- choisir des stratégies de résolution de problème ;
- surmonter les difficultés qui surgissent ;
- inventer, chercher, s'expliquer, comprendre, s'informer ;
- comparer, classer, trier, dénombrer, quantifier.

3. APPRENDRE À L'ÉCOLE MATERNELLE

3.1. LES DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les apprentissages répartis tout au long du tronc commun en 7 domaines sont initiés dès l'enseignement maternel :

1. Français, Arts et Culture
2. Langues modernes
3. Mathématiques, Sciences et Techniques
4. Sciences humaines et Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, religion ou morale
5. Éducation physique, Bien-être et Santé
6. Créativité, Engagement et Esprit d'entreprendre
7. Apprendre à apprendre et à poser des choix

Dans l'enseignement maternel, le domaine 2 est initié à travers l'Éveil aux langues qui fait l'objet d'un document distinct. Les domaines 3 et 4 sont regroupés sous l'intitulé « les premiers outils d'expérimentation, de structuration, de catégorisation et d'exploration du monde ». Religion et Morale ne sont pas couvertes par ce référentiel. Le domaine 5 est initié par la psychomotricité.



3.2. LA LANGUE DE SCOLARISATION

Au sein des 7 domaines listés apparaît, de manière transversale, partout et à tout moment, la notion de langue de scolarisation.

« Utilisée depuis l'entrée en maternelle, la langue de [scolarisation] est à la fois la langue des interactions à l'école et la langue des apprentissages. Elle possède une structure et un vocabulaire spécifiques qui complexifient la communication. Son apprentissage représente un niveau de difficulté qui n'est pas toujours identifié clairement : apprendre les mathématiques, l'histoire ou la géographie exige de pouvoir argumenter, reformuler, synthétiser des savoirs et savoir-faire tout en mobilisant un vocabulaire spécifique à l'école et à chacune des disciplines.¹ »

La langue de scolarisation est la langue dans laquelle s'expriment les savoirs et se construisent les apprentissages. L'accès à cette langue – à la fois spécifique au monde scolaire et aux différentes disciplines – constitue un enjeu important pour l'ensemble des élèves, qu'ils soient allophones ou non, même si les difficultés peuvent être en partie spécifiques pour ces deux types de publics. Il s'agit en effet d'être en mesure à terme de communiquer et d'argumenter, oralement et par écrit, selon les codes et les contraintes langagières spécifiques à chaque discipline.

Comme dans l'apprentissage de toutes les langues, les liens entre la langue orale et la langue écrite ne se produisent pas spontanément. Autrement dit, l'enseignant doit avoir le souci constant de nourrir le langage oral et le langage écrit en s'appuyant sur leur complémentarité autant que sur leurs particularités. L'école maternelle préparera alors les élèves, non seulement à l'audace de la prise de parole, mais aussi à l'entrée dans l'apprentissage formel de l'écrit en première année primaire.

L'élève est invité à communiquer de manière permanente avec ses pairs pour exprimer ses découvertes et ses démarches. L'enseignant fait évoluer les énoncés maladroits des élèves vers une verbalisation sans cesse plus précise et une structuration accrue de leur pensée. Progressivement, il s'agira de garder des traces écrites alimentant la mémoire collective de la classe.



1. *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement*, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, p. 4.

3.3. L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le concept d'évaluation formative a l'ambition de prendre en considération tous les élèves et d'assurer leur développement dans toutes les sphères d'apprentissage par un processus de régulation constant. Cette évaluation est associée à une fonction d'ajustement, d'aide et d'accompagnement à l'apprentissage.

L'évaluation formative permet de prendre en compte toutes les différences et donne la possibilité à l'enseignant de mettre tout en œuvre pour que l'élève développe ses savoirs, savoir-faire et compétences. L'apprentissage et l'évaluation formative sont indissociables, car cette dernière permet la régulation permanente de l'apprentissage. En effet, à l'école maternelle, c'est la pratique de l'observation des élèves qui constitue la source de l'organisation des apprentissages.

Les attendus listés dans ce référentiel constituent avant tout des balises, des repères précisant ce que l'on cherche à faire atteindre par un élève de fin de M2 ou de fin de M3. En classe d'accueil et en M1, ces contenus sont initiés au sein des activités d'apprentissage.

Respecter le développement global de chaque élève et contribuer ainsi à une transition harmonieuse vers l'enseignement primaire relèvent de la préoccupation de l'enseignant d'amener chaque élève à la maîtrise des apprentissages visés dans tous les domaines.



3.4. LE SOUTIEN AUX CAPACITÉS D'APPRENTISSAGE

Mettre en place une démarche diagnostique positive vise à repérer les besoins et les faiblesses ainsi qu'à valoriser les forces des élèves. C'est en effet, dans ce climat d'apprentissage positif que l'élève prend confiance en lui.

Développer, entretenir et assurer à tous les élèves une bonne estime de soi, nécessaire à la construction de l'individu, font l'objet d'une attention constante de la part des enseignants. En aucun cas, l'évaluation ne doit consister en un jugement qui pourrait être dommageable pour l'élève. Chaque observation communiquée aux apprenants se doit d'être positive et formative afin de permettre la construction de pistes d'ajustements, de différenciation ou de remédiation. L'erreur doit rester un des leviers de l'apprentissage et non un moyen de stigmatisation des élèves et de clivage entre eux.

L'enseignant se doit d'instaurer un climat motivant et de garder le sens des apprentissages au cœur de ses préoccupations. Nourrir cet éveil du savoir, cet appétit et ce plaisir d'apprendre, cette curiosité spontanée du monde en tirant profit de chaque découverte, chaque progrès, chaque difficulté permet d'assurer une réelle image positive de chaque apprenant, source d'apprentissages ultérieurs.

Soutenir les capacités d'apprentissage des enfants nécessite de lever les malentendus liés à la culture scolaire. Entre autres, l'enseignant veille à :

- aider l'enfant à repérer ce qu'on apprend, annoncer les enjeux d'apprentissage ;
- proposer des supports à l'enfant pour lui permettre de rester centré sur la tâche attendue.



4. CONTENUS ET ATTENDUS PAR DOMAINE D'APPRENTISSAGE DU TRONC COMMUN

4.1. FRANÇAIS, ARTS ET CULTURE

4.1.1. FRANÇAIS

Enjeux généraux de l'apprentissage du français comme langue de scolarisation

Les fondements de l'apprentissage du langage et de la capacité à tisser des liens sociaux commencent à s'établir dès la naissance de l'enfant.

Lors de son entrée à l'école, chaque élève possède un langage qui lui est propre et parfois éloigné de celui véhiculé par le monde scolaire. Dès lors, il apparaît essentiel que le bagage lexical, syntaxique et discursif soit enrichi lors d'activités menées en classe.

L'objectif général de cette discipline est d'apprendre aux élèves à communiquer de manière de plus en plus précise pour qu'ils puissent comprendre et formuler un message le plus adéquat possible, dans sa clarté, sa richesse et sa nuance, mais aussi comprendre tout message reçu en y restant fidèle.

L'école maternelle développe les deux composantes du langage : le langage oral et le langage écrit. La stimulation et la structuration du langage oral et l'entrée progressive dans une culture de l'écrit sont des conditions essentielles de l'acquisition de tous les savoirs, savoir-faire et compétences prévus au fil de la scolarité. Elles représentent un levier majeur à activer tout au long du cursus scolaire. Les liens entre la langue orale et la langue écrite ne se produisent pas spontanément. Des allers-retours entre la langue orale et la langue écrite offrent des occasions précieuses de comprendre que ce qui s'entend (sons, prosodie...) peut s'écrire (mots, lettres, graphèmes...); que ce qui s'observe peut être nommé avec précision (vocabulaire) et être communiqué différemment.

Très tôt, l'enfant utilise le langage oral pour se faire comprendre et s'intéresse aux formes écrites qu'il rencontre dans son environnement quotidien. L'enfant veut communiquer, veut comprendre et se faire comprendre.

Le langage installe une relation entre au moins deux individus qui, tour à tour, endossent le statut de récepteur ou d'émetteur d'un message, via un support oral ou écrit. C'est sur ce principe que s'appuie le référentiel des compétences initiales en langue française.

		STATUTS	
		DE RÉCEPTEUR	D'ÉMETTEUR
CODE	ORAL	Écouter	Parler
	ÉCRIT	Lire	Écrire

Le référentiel a le souci d'activer différentes articulations selon le statut (récepteur ou émetteur) et, selon le code (écrit ou oral) :

- ce qui se dit peut être écrit,
- ce qui est lu peut être dit,
- ce qui est écrit peut être lu,
- ...

Objectifs généraux de l'apprentissage du langage oral

À l'école maternelle, le langage oral est une préoccupation majeure de l'enseignant pour permettre aux enfants de devenir élèves et d'entrer dans tous les apprentissages. Le langage oral participe tant à la construction de soi qu'à la compréhension du monde. Son apprentissage demande du temps et se construit en respectant le rythme de chacun.

Privilégier une progression du langage familier encore tâtonnant bien spécifique à chaque élève vers un langage socialisé, contribue à la construction d'un bagage lexical, syntaxique et discursif collectif indispensable à la communication. Le langage oral de scolarisation est un atout qui permet de réduire les écarts existant entre les champs linguistiques différemment maîtrisés par les élèves. Il est le vecteur de la scolarisation. L'enseignant est un modèle langagier pour chaque élève, suscite l'expression spontanée et intervient avec pertinence pour améliorer, pas à pas, la communication.

C'est dans la prise de parole, et notamment par le biais des jeux, que l'élève utilise des expressions linguistiquement plus élaborées.

Tous ces apprentissages ouvrent l'accès au langage écrit.

Objectifs généraux de l'apprentissage du langage écrit

Dans notre société, l'écrit est omniprésent et indispensable à l'intégration sociale et professionnelle de toute personne. L'école maternelle doit permettre aux élèves, ne sachant encore ni lire ni écrire, d'appréhender le langage écrit comme moyen de communication tant dans l'acte de lire que dans celui d'écrire. L'école maternelle joue un rôle majeur dans les premiers contacts de l'élève avec la culture de l'écrit, et dans le fait de le familiariser et de lui faciliter l'accès aux livres. Son approche partagée participe à la construction d'un bagage culturel commun et à la socialisation de chaque élève.

Les apprentissages liés au langage écrit visent la découverte de l'écrit sous toutes ses formes. Ils contribuent à faire prendre progressivement conscience à l'élève de la permanence de l'écrit. En effet, un texte écrit préserve la trace déposée par son auteur. Un message oral laisse un souvenir qui risque d'évoluer, tandis qu'un écrit reste identique au fil du temps.



1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français,
Arts et Culture

Langues modernes

Mathématiques,
Sciences et Techniques

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

Français

Éducation culturelle et artistique

C'est en endossant le statut de récepteur ou d'émetteur que l'élève développe de plus en plus de stratégies pour comprendre et produire un message écrit.

Structure générale

Le français s'articule sous deux grands axes définissant des savoirs, des savoir-faire et des compétences spécifiques aux apprentissages de chaque année d'enseignement.

S'inscrivant dans un contexte de communication, les savoirs, les savoir-faire et les compétences sont énoncés en fonction du récepteur (écouter/lire) et de l'émetteur (parler/écrire). En particulier pour les savoir-faire, la structuration est la suivante :

Le langage oral : Écouter – Parler	Le langage écrit : Lire – Écrire
<ul style="list-style-type: none">- Orienter son écoute/sa prise de parole.- Comprendre/Élaborer un message oral.- Percevoir/Assurer l'organisation d'un message oral.- Décomposer/Composer la phrase, le mot.- Percevoir/Assurer la présentation d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none">- Orienter sa lecture/sa production d'écrit.- Comprendre/Élaborer un message écrit.- Percevoir/Assurer l'organisation d'un message écrit.- Décomposer/Composer la phrase, le mot.- Percevoir/Assurer la présentation d'un message écrit.



M1-M2

Langage et communication : Écouter/Parler

Savoirs	Attendus
Des termes fréquemment rencontrés dans le cadre scolaire.	S'approprier des mots spécifiques à une discipline ou communs à plusieurs domaines : - pour élaborer le sens d'un message ; - pour formuler un message.

Savoir-faire	Attendus
Orienter son écoute/sa prise de parole	
Identifier les éléments de la situation de communication.	Identifier les éléments de la situation de communication : - à qui s'adresse le message ? - à quoi sert-il ?
Oser prendre la parole face aux autres pour s'exprimer.	Adopter une attitude corporelle annonçant une prise de parole pour : - exprimer ses besoins, ses ressentis ; - demander quelque chose à quelqu'un.
Comprendre/Élaborer un message oral	
S'identifier en tant que « je » comme récepteur du message adressé à l'ensemble du groupe classe dans les intitulés « vous ou les enfants ».	Réagir au message adressé à la classe avec l'emploi « vous ou les enfants ».
Enrichir le bagage lexical : - pour comprendre le message ; - pour exprimer un message.	Utiliser de manière adéquate, en situation, les termes usuels rencontrés parmi ceux énumérés dans les différents domaines.
Percevoir et construire le sens du message entendu (texte et consigne).	Manifester sa compréhension du message entendu : - de manière verbale et/ou non verbale ; - pour agir et réagir.
Réagir aux sollicitations de l'enseignant de manière adéquate.	S'exprimer par la parole et/ou par le geste et répéter, si nécessaire, la mise en mots proposée par l'enseignant.
Repérer et énoncer au moins une information explicite d'un message formulé oralement (lu/dit par un tiers) : - une consigne, une recette, un mode d'emploi, une règle de jeu... - un récit.	Exécuter seul une consigne simple. Suivre une règle de jeu. Citer le(s) personnage(s) et/ou le(s) lieu(x) d'un récit écouté.
Percevoir/Assurer l'organisation d'un message oral	
Dégager la chronologie des étapes du déroulement d'un récit lu ou dit par un tiers.	Identifier les deux supports visuels relatifs au début et à la fin de l'histoire.
Raconter, à partir de supports visuels donnés dans l'ordre chronologique, le récit.	Dire, avec ses mots, à l'aide de supports visuels donnés, ce qui correspond au début et à la fin du récit.
Décomposer/Composer la phrase, le mot	
Élaborer des phrases syntaxiquement correctes.	S'exprimer en utilisant des phrases de structures simples, à minima, sujet, verbe et complément.
Utiliser, à bon escient, le pronom personnel « je ».	S'exprimer en utilisant le pronom personnel « je ».
Percevoir des réalités sonores de la langue. Prononcer et repérer des réalités sonores de la langue.	Repérer des sons récurrents, entendus dans le vécu scolaire (par exemple : dans des chants, des comptines...) pour s'en imprégner et les reproduire.



M1-M2

Percevoir/Assurer la présentation d'un message oral

Accompagner la présentation de chants, de comptines, de poésies.	Utiliser des supports et/ou de gestes pour accompagner la présentation d'un chant, d'une comptine, d'une poésie travaillés en classe.
Développer une posture : - d'écoute ; - de prise de parole.	Regarder : - la personne qui s'exprime ; - la personne à qui on s'adresse. Attendre son tour pour prendre la parole.
S'exprimer de manière audible.	Adapter le volume de sa voix selon la situation de communication.

Compétences	Attendus
Utiliser des images mentales construites personnellement pour : - comprendre le sens global d'un message oral ; - produire un message oral adapté à la situation de communication.	Manifester sa compréhension : - en utilisant des éléments non verbaux ; - en formulant une ou des courtes phrases syntaxiquement correctes. Verbaliser son action en cours : - en utilisant des termes adéquats ; - en formulant au moins une phrase simple introduite par le pronom personnel « je ».



M1-M2

Langage et communication : Lire/Écrire

Savoirs	Attendus
Les termes usuels : livre, couverture et page.	Nommer le livre, la couverture, la page.
Des écrits rencontrés dans le cadre scolaire.	Désigner un écrit nommé par l'enseignant (par exemple : un livre, une affiche, une invitation...).

Savoir-faire	Attendus
Orienter sa lecture/sa production d'écrit	
Manipuler les supports d'écrits rencontrés en classe pour les utiliser de manière adéquate.	Tenir et manipuler les supports d'écrits rencontrés en classe dans le sens de la lecture. Tourner les pages d'un livre (sans l'abimer) comme un lecteur.
Prélever des indices sur la couverture d'un livre.	Repérer, sur la couverture du livre, le titre et l'illustration.
Repérer un document dans la bibliothèque de la classe.	Reconnaître, parmi des documents de la classe, celui demandé par l'enseignant (par exemple : livre sur un thème donné, album de la classe, chansonnier...).
Comprendre/Élaborer un message écrit	
Utiliser des éléments non verbaux pour mieux comprendre le message écrit.	Désigner, dans le document écrit, l'illustration correspondante au texte lu.
Repérer des informations explicites d'un message écrit.	Choisir, parmi plusieurs illustrations proposées, celle qui correspond au message lu par l'adulte. Citer une information repérée sur une affiche.
Dicter à l'adulte un message court.	Formuler oralement un message, à l'adulte, pour qu'il l'écrive.
Décomposer/Composer la phrase, le mot	
Identifier son prénom parmi ceux de la classe.	Désigner son prénom avec l'aide éventuelle d'un référentiel.
S'initier à l'écriture de son prénom.	Solliciter un tiers pour écrire son prénom. Composer son prénom à l'aide de lettres amovibles. Signer sa production au moyen de son étiquette-prénom.
S'initier à l'écriture inventée avec un outil scripteur.	Garder, à l'aide de l'écriture inventée, des traces personnelles d'une activité choisie par l'élève.

Compétences	Attendus
Produire une trace collective qui exprime une activité vécue en classe.	Formuler une idée ou réaliser une illustration pour produire collectivement des traces utiles d'une activité de classe et les présenter de manière structurée.
Choisir un document en fonction d'un besoin, d'un projet personnel ou de classe.	Sélectionner le document utile au contexte (par exemple : tel album jeunesse, telle fiche documentaire...).

M3
Langage et communication : Écouter/Parler

Savoirs	Attendus
Des termes fréquemment rencontrés dans le cadre scolaire.	S'approprier des mots spécifiques à une discipline ou communs à plusieurs domaines : - pour élaborer le sens d'un message ; - pour formuler un message.

Savoir-faire	Attendus
Orienter son écoute/sa prise de parole	
Identifier les éléments de la situation de communication.	Répondre aux questions : Qui parle à qui ? De quoi ? Pourquoi ?
Oser prendre la parole pour se dire, demander, donner son avis et l'expliquer en tenant compte des interlocuteurs et du contexte.	Participer à une conversation. Utiliser un objet, une photo, une illustration ou poser un geste adéquat pour soutenir sa prise de parole.
Comprendre/Élaborer un message oral	
Enrichir le bagage lexical : - pour comprendre un message ; - pour exprimer un message.	Utiliser de manière adéquate, en situation, les termes usuels rencontrés parmi ceux énumérés dans les différents domaines.
Dégager le sens commun des mots de vocabulaire utilisés fréquemment en classe : - pour comprendre le message ; - pour exprimer un message.	Utiliser de manière adéquate, selon leur sens commun, des mots de vocabulaire fréquemment rencontrés en classe.
Créer des champs lexicaux selon les situations de communication.	Associer, pour créer des champs lexicaux, des mots fréquemment rencontrés en classe selon les thématiques abordées (par exemple : le spectacle : l'acteur, les costumes...) ; le sens (par exemple : voiture, auto...) ; les mots dérivés (par exemple : chat, chaton, chatière...).
Construire l'idée du message à exprimer.	Utiliser des mots, des phrases et des attitudes (gestes, mimiques) pour exprimer un fait, une idée, un ressenti, une impression, une émotion.
Construire le sens du message entendu.	Utiliser des informations (verbales/non verbales) suite à l'écoute d'un récit, d'un conte, d'un poème court, d'un texte explicatif, d'une affiche : - pour agir/réagir ; - pour comprendre une situation ; - dialoguer avec un pair ou l'adulte référent.
Émettre une ou plusieurs suites plausibles d'un message entendu.	Proposer, avec ses mots, une idée permettant de construire une suite plausible du message entendu.
Repérer et énoncer des informations explicites d'un message formulé oralement (lu/dit par un tiers) : - un récit ; - une recette, un mode d'emploi, une règle de jeu... - une invitation, un documentaire...	Décrire le(s) personnage(s) et/ou le(s) lieu(x) d'un récit écouté. Exécuter seul une consigne simple. Énoncer une information précise issue d'une invitation, d'un documentaire...
Manifester sa compréhension d'une consigne entendue (lue/dite par un tiers).	Reformuler, avec ses mots, une consigne entendue.
Dégager une information implicite d'un message oral formulé par un tiers.	Énoncer une information implicite construite à partir de deux informations repérées dans le message oral formulé par un tiers.



M3
Percevoir/Assurer l'organisation d'un message oral

Restituer la chronologie d'un récit écouté.	Raconter un récit écouté en utilisant les mots suivants : d'abord, ensuite, enfin.
Élaborer un message en respectant la progression des idées.	Utiliser quelques connecteurs de temps (d'abord, ensuite, après, enfin...) pour élaborer un message.
S'identifier en tant que « je » comme récepteur du message adressé à l'ensemble du groupe classe dans les intitulés « vous ou les enfants ».	Se reconnaître comme membre appartenant au groupe classe et être concerné dans les intitulés « vous ou les enfants ».
Identifier, dans une situation de communication, la ou les personnes, objets, animaux désignés par : - un substitut lexical ; - un pronom personnel.	Associer un substitut lexical et/ou un pronom personnel à un personnage d'un récit lu ou raconté par un tiers.
Décomposer/Composer la phrase, le mot	
Élaborer des phrases syntaxiquement correctes (types et structures différents).	S'exprimer en utilisant des phrases de plus en plus complètes et précises.
Utiliser, à bon escient, dans sa prise de parole, les pronoms personnels.	Utiliser, adéquatement, en situation, les pronoms personnels : je, il, elle.
Rythmer un mot, un groupe de mots, une phrase courte en scandant les syllabes orales.	Frapper dans les mains pour marquer chaque syllabe orale d'un énoncé donné : un mot isolé, un groupe de mots, une courte phrase.
Établir des relations sonores entre des mots entendus.	Reconnaître dans différents mots entendus : - une même syllabe ; - un même phonème ; - une rime.
	Énoncer des mots contenant : - une même syllabe ; - un même phonème ; - une rime.
Distinguer les sons constitutifs du langage.	Réagir (par exemple : en levant la main, au moyen d'un objet...) si le mot entendu contient : - une voyelle désignée ; - une consonne désignée parmi t/d, p/b, f/v, ch/z, m/n associée à une voyelle.
Localiser un son dans un mot.	Dire si un son déterminé se situe en début ou en fin d'un mot prononcé par l'enseignant.



M3
Percevoir/Assurer la présentation d'un message oral

Repérer des éléments non verbaux pendant la présentation d'un message.	Identifier une attitude corporelle (mimiques, gestes, postures...).
Réciter des comptines, des poésies, notamment issues du patrimoine.	Présenter, à l'aide de supports et/ou de gestes, une comptine, une poésie travaillée en classe.
Adopter une posture : - d'écoute ; - de prise de parole.	Regarder : - la personne qui s'exprime ; - la (les) personne(s) à qui on s'adresse.
Repérer une caractéristique de présentation verbale du message.	Dire si le volume du message entendu est trop/pas assez fort.
S'exprimer de manière audible et compréhensible.	Adapter le volume de sa voix selon le(s) interlocuteur(s).

Compétences	Attendus
Utiliser des images mentales construites personnellement pour : - comprendre le sens global d'un message oral ; - produire un message oral adapté à la situation de communication.	<p>Manifester sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en utilisant des éléments non verbaux ; - en utilisant des termes adéquats ; - en formulant une ou des phrases syntaxiquement correctes. <p>Utiliser des termes adéquats et formuler des phrases plus élaborées syntaxiquement correctes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - verbaliser son action ; - exprimer un fait, une idée, un ressenti, une impression, une émotion, dans le cadre scolaire.

Langage et communication : Lire/Écrire

Savoirs	Attendus
Les fonctions des écrits rencontrés dans le cadre scolaire.	Désigner un écrit (nommé par l'enseignant) qui sert à (s') informer, organiser, prendre du plaisir, raconter, chanter, agir...
Des éléments de la couverture d'un livre.	Désigner le titre et l'illustration de la couverture d'un livre.

M3

Savoir-faire	Attendus
Orienter sa lecture/sa production d'écrit	
Identifier le texte écrit comme un message porteur de sens.	Repérer le texte écrit et solliciter un tiers pour lire le message.
Dégager la fonction d'écrits rencontrés en classe : à quoi l'écrit sert-il ?	Différencier les écrits rencontrés en classe selon leur fonction : - informer et enjoindre (affiches, horaires, livres documentaires, invitations, recettes, règles de vie...) ; - donner du plaisir (contes, albums de jeunesse, bandes dessinées...).
Identifier les éléments de la situation de communication.	Répondre aux questions : - Qui écrit à qui ? - Quoi ? - Pour quoi (le but) ? - Pourquoi ?
Prélever des indices sur la couverture d'un livre.	Repérer le livre selon les indices donnés par l'enseignant parmi les suivants : titre, illustration, nom de l'auteur, maison d'édition.
Respecter le sens de la lecture d'un album de jeunesse.	Entamer la lecture d'un livre par la première page et tourner les pages une par une.
Comprendre/Élaborer un message écrit	
Émettre une suite plausible d'un récit lu par un tiers pour manifester sa compréhension.	Exprimer, avec ses mots, une suite plausible au récit lu par un tiers.
Repérer des informations explicites d'un message écrit.	Formuler une information explicite dans tout type de texte rencontré dans le contexte de la classe.
S'initier à la permanence de l'écrit (toujours le même contenu).	Réagir à une lecture modifiée d'un texte connu.
Utiliser des éléments non verbaux pour mieux comprendre le message écrit.	Associer une information du texte à une illustration : - qui y correspond ; - qui la complète.
Mettre en relation des éléments verbaux et non verbaux pour dégager une information implicite.	Construire une information implicite à partir d'indices prélevés dans le texte et les illustrations.
Exprimer en écriture spontanée une idée personnelle. Dicter à l'adulte une phrase significative en lien avec le vécu de la classe.	Formuler sa pensée, son idée en : - l'exprimant à l'aide de l'écriture spontanée ; - dictant une phrase significative à l'adulte.
Percevoir/Assurer l'organisation d'un message écrit	
Reconnaître l'organisation chronologique d'un écrit.	Replacer dans l'ordre chronologique les éléments clés d'un écrit en s'aidant de supports.
Dégager des caractéristiques de la mise en page d'un texte selon sa fonction.	Repérer au moins une caractéristique de la mise en page d'un texte (mode d'emploi, recette, invitation...).



M3

Décomposer/Composer la phrase, le mot

Distinguer le code écrit des autres signes graphiques.	Repérer des lettres parmi d'autres signes graphiques.
Reconnaitre la lettre comme élément nécessaire à la composition du mot.	Repérer la présence des lettres pour composer un mot.
Reconnaitre l'unité mot dans une phrase.	Repérer au moins une unité mot dans une phrase à l'aide de l'espace entre les mots.
Associer un mot énoncé oralement au mot écrit.	Reconnaitre, parmi au moins trois mots proposés, utilisés en classe, celui qui correspond au mot énoncé oralement.
Lire des mots écrits parmi ceux fréquemment rencontrés en classe.	Reconnaitre, avec l'aide éventuelle d'un référentiel, des mots écrits fréquemment rencontrés en classe (son prénom, quelques autres mots).
Reconnaitre une différence ou une similitude graphique entre deux mots écrits fréquemment rencontrés en classe.	Reconnaitre au moins une différence ou une similitude graphique entre son prénom et un autre mot.
Écrire une phrase à partir d'étiquettes-mots données, fréquemment utilisées en classe.	Assembler des étiquettes-mots pour former une suite de mots significative.
S'initier à l'écriture d'un mot fréquemment rencontré en classe.	Composer un mot à l'aide de lettres amovibles. Copier, à partir d'un exemple donné, un mot fréquemment rencontré en classe.

Percevoir/Assurer la présentation d'un message écrit

Distinguer le texte des illustrations.	Désigner un extrait de texte et une illustration.
Garder des traces personnelles en utilisant un outil scripteur.	Écrire de manière spontanée pour garder des traces personnelles. Solliciter un tiers pour écrire un mot choisi personnellement et le recopier.

Compétences	Attendus
Produire une trace personnelle qui exprime une information, une idée en lien avec un contexte vécu et/ou en fonction de la situation de communication.	Produire personnellement une phrase significative : - en assemblant des mots écrits connus ou illustrés (vignettes, étiquettes...); - en sollicitant un tiers pour transcrire un message.
Anticiper la fonction d'un document en s'aidant des illustrations, de la mise en page du texte, de la couverture du livre, du titre...	En fonction du but poursuivi, choisir dans la bibliothèque un livre permettant, par exemple, de : - répondre à une question scientifique ; - se documenter sur un animal, une thématique particulière ; - réaliser un bricolage, une recette de cuisine.



4.1.2. ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Enjeux et objectifs généraux

Les enjeux et les objectifs généraux des apprentissages envisagés en éducation culturelle et artistique sont développés ici de manière spécifique pour l'école maternelle. Sans conteste, les activités culturelles et artistiques sont essentielles au développement de l'enfant, dès son plus jeune âge, car de tels apprentissages sont à la base de l'action et de l'expression, du développement de la curiosité, de la créativité et de l'imaginaire ainsi que de la sensibilisation à différentes formes esthétiques et au langage symbolique.

Tant la *Déclaration des Droits de l'homme*² que la *Constitution belge*³ font apparaître de manière explicite que chacun possède un droit d'accès à la culture, à savoir, le droit à l'épanouissement culturel et social. Cet épanouissement des enfants et leur rapport au monde s'enrichissent d'une prise de conscience, dès leur plus jeune âge, du patrimoine culturel local, national et européen. L'immersion culturelle et artistique conduit chacun à comprendre la diversité culturelle ainsi que l'importance des facteurs culturels dans la vie de tous les jours. S'imprégner de multiples formes esthétiques, développer son intérêt culturel, jouir du plaisir d'expériences culturelles, stimuler la création sont des éléments clefs de l'éducation culturelle et artistique, à éveiller dès l'école maternelle.

L'éducation culturelle et artistique vise à faire émerger des aptitudes relevant à la fois de l'appréciation d'œuvres d'art et de spectacles, ainsi que de l'expression personnelle et collective, essentielle au développement d'aptitudes créatives, transférables dans diverses situations de vie. Pour ce faire, elle repose sur trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec des œuvres et des artistes.

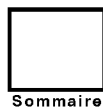
Ces trois composantes s'ancrent principalement à des savoirs culturels et patrimoniaux indissociables d'une mise en perspective historique. Ces contacts rattachent l'enfant à sa culture, ce qui lui permet de développer son sentiment d'appartenance.

L'éducation culturelle et artistique comprend des moments d'apprentissage et de pratique spécifiques dans le domaine des arts plastiques et visuels, des arts de la parole et du mouvement, et de la musique. Ainsi, ces moments articulent les trois composantes : levier pour approcher à la fois les savoirs formels, les pratiques individuelles et collectives liés à ces domaines, la rencontre avec des œuvres et des artistes est primordiale. L'esprit critique et l'expression personnelle, participant à la construction de l'identité propre à chaque enfant, seront particulièrement développés dans ce contexte.

Par ailleurs, les objets ciblés au cours de ces apprentissages soutiennent fortement le développement des compétences langagières des élèves : vocabulaire, rythmes, graphisme et musicalité. L'éducation culturelle et artistique offre ainsi l'opportunité de renforcer le langage des apprentissages.

Pour toutes ces raisons, il s'avère indispensable de valoriser la place des apprentissages du champ de l'éducation culturelle et artistique en l'inscrivant sousement, mais de manière pérenne, dans le temps scolaire.

2. Article 27
3. Article 23, 5



1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français
Arts et Culture

Français

Langues modernes

Mathématiques,
Sciences et Techniques

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

Éducation culturelle et artistique

Structure générale

L'éducation culturelle et artistique se compose de trois langages complémentaires, souvent associés (l'expression plastique et visuelle, l'expression musicale, l'expression française et corporelle – incluant également diverses formes d'expression verbale) au sein desquels apparaissent les savoirs, savoir-faire et compétences spécifiques à chaque année. Les trois composantes « connaître », « pratiquer » et « rencontrer » structurent tous les savoirs et les savoir-faire déclinés.

L'expression plastique	Connaître	Pratiquer	Rencontrer
L'expression musicale	Connaître	Pratiquer	Rencontrer
L'expression française et corporelle	Connaître	Pratiquer	Rencontrer



M1-M2

L'expression plastique

Savoirs	Attendus
Connaitre	
Des modes d'expression (la nature de l'œuvre).	S'approprier, en situation, les termes suivants : peinture, sculpture, photographie.
Des couleurs et des tons.	Reconnaitre et nommer les couleurs et les tons rencontrés en classe, à minima : - bleu, jaune, rouge ; - vert, orange ; - noir, blanc.
Des matières et des matériaux.	Reconnaitre les matières/les matériaux utilisés en classe : - peinture, colle, pâtes à modeler... - papier, carton...
Pratiquer	
Les termes liés aux gestes techniques.	Montrer, selon la situation, le geste adéquat pour : coller, déchirer, découper, peindre.
Le vocabulaire spécifique aux outils.	Reconnaitre et nommer les outils utilisés en classe : pinceau, feutre/marqueur, pastel, crayon, paire de ciseaux, tube de colle...
Rencontrer	
Le vocabulaire lié : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents.	S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié : - aux artistes rencontrés ; - à un événement lié au patrimoine local ; - aux lieux : musée, exposition.

Savoir-faire	Attendus
Connaitre	
Reconnaitre un mode d'expression.	Trier des réalisations de la classe selon le mode d'expression : peinture, sculpture, photographie.
Décrire, lors de sa réalisation, une production artistique personnelle (peinture, sculpture, dessin).	Dire, en situation de production, les composantes utilisées (les couleurs, les matières/les matériaux, les gestes techniques) pour réaliser son œuvre.
Pratiquer	
S'exercer, lors d'une production artistique : - à l'utilisation des outils disponibles en classe ; - à l'utilisation des matières/des matériaux, des couleurs ; - aux gestes techniques.	S'approprier, lors d'une production artistique : - l'utilisation des outils nécessaires à sa réalisation ; - l'utilisation des matières/des matériaux, des couleurs ; - les gestes techniques adéquats.
Rencontrer	
Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une sortie culturelle : - le métier d'artistes ; - le patrimoine local ; - les lieux et événements culturels.	Exprimer non verbalement une information récoltée : - lors d'une rencontre avec un artiste : peintre, sculpteur ; - lors d'un événement du patrimoine local ; - lors d'une sortie culturelle.
Verbaliser une information récoltée.	Dire, avec ses mots, des informations récoltées puis le redire avec l'aide de l'enseignant, si nécessaire.



M1-M2

Compétences	Attendus
Réaliser une production artistique : - selon un projet personnel/de classe ; - selon un modèle donné. Verbaliser l'action en cours en utilisant les termes spécifiques liés aux gestes, aux outils, aux techniques, aux matières...	Réaliser une production artistique en : - utilisant les outils, les matières/les matériaux adéquats à sa réalisation ; - effectuant les gestes techniques adéquats ; - en verbalisant son action.

L'expression musicale

Savoirs	Attendus
Connaitre	
Des termes liés au monde sonore et musical.	S'approprier, en situation, les termes suivants : chanson, musique, instrument de musique.
Des noms d'instruments de musique.	Reconnaître les instruments de musique rencontrés dans le vécu de la classe.
Pratiquer	
Des termes liés à la production sonore.	S'approprier les termes liés à l'utilisation d'instruments de musique ou d'objets sonores rencontrés dans le cadre scolaire : - frapper (par exemple : percussions avec le corps, des instruments de la classe, des objets divers) ; - souffler (par exemple : le sifflet) ; - frotter (par exemple : le tambourin, le güiro) ; - secouer (par exemple : les maracas).
Rencontrer	
Le vocabulaire lié : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents.	S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié à : - un artiste rencontré : musicien ; - un événement culturel local : un spectacle, un concert ; - un événement d'une autre culture.

Savoir-faire	Attendus
Connaitre	
S'initier aux sons produits par des instruments de musique et des objets sonores.	S'approprier, en situation, les sons produits par les instruments de musique et des objets sonores, rencontrés dans le vécu de la classe.
Pratiquer	
Reproduire des sons d'intensités différentes.	Reproduire un son fort, un son faible à l'aide : - de sa voix ; - d'un instrument de musique ou d'un objet sonore.
S'initier aux tempos donnés : - par une musique ; - par un instrument de musique (par exemple : le tambourin) ; - par une chanson.	S'approprier, en situation, un tempo donné, un balancement (pulsation) : - en se déplaçant (marche ou course) ; - en utilisant son corps/un instrument de musique.

M1-M2

S'initier à la pratique adéquate des instruments de musique disponibles en classe.	S'approprier l'utilisation adéquate d'un instrument de musique en : - frappant (par exemple : percussions avec le corps, des instruments de la classe, des objets divers) ; - soufflant (par exemple : le sifflet) ; - frottant (par exemple : le tambourin, le güiro) ; - secouant (par exemple : les maracas).
Rencontrer	
Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une activité culturelle, des informations liées : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents. Verbaliser une information récoltée.	Exprimer non verbalement une information récoltée : - lors d'une rencontre avec un artiste : un musicien ; - lors d'un événement culturel local : un concert, un spectacle ; - lors de l'écoute de musiques issues de cultures, d'époques et de styles différents. Dire, avec ses mots, des informations récoltées puis le redire avec l'aide de l'enseignant, si nécessaire.

Compétences	Attendus
Prendre une part active : - à un chant collectif ; - à une orchestration.	S'engager dans une réalisation sonore ou musicale collective en chantant/en utilisant un instrument de musique.

L'expression française et corporelle

Savoirs	Attendus
Connaitre	
Des modes d'expression rencontrés.	S'approprier, en situation, les termes suivants : théâtre, marionnette, danse.
Pratiquer	
Des termes liés à la pratique de l'expression corporelle et verbale.	Montrer, selon la situation, le mouvement adéquat pour bouger, danser, sauter, tourner...
Rencontrer	
Le vocabulaire lié : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux.	S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié : - aux artistes rencontrés : danseur, acteur ; - aux lieux : scène, salle de spectacle, théâtre.

M1-M2

Savoir-faire	Attendus
Connaitre	
Reconnaitre un mode d'expression.	Reconnaitre le type de représentation à laquelle on a assisté : le théâtre, la danse.
Pratiquer	
S'exercer, lors d'une production verbale/corporelle, aux actions appropriées pour : - une verbalisation d'une information récoltée ; - une dramatisation, un théâtre de marionnettes... - une danse, un mime...	S'approprier, lors d'une réalisation artistique, les actions pour réaliser : - une dramatisation, un théâtre de marionnettes : • parler, articuler, répéter, réciter (comptine, poésie) ; • rester silencieux ; - une danse, un mime : • bouger, danser, se déplacer, sauter, tourner, mimer ; • rester immobile.
Reproduire des mouvements, des déplacements en fonction d'une représentation, d'un spectacle.	Reproduire quelques mouvements et déplacements lors d'une danse.
Rencontrer	
Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'activité culturelle (spectacle, représentation...) des informations liées : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents. Verbaliser une information récoltée.	Exprimer non verbalement une information récoltée : - lors d'une rencontre avec un artiste de la scène ; - lors d'un spectacle auquel on a assisté ; - lors d'une danse d'une autre culture. Dire, avec ses mots, des informations récoltées puis le redire avec l'aide de l'enseignant, si nécessaire.
Compétences	
Prendre une part active : - à une dramatisation, à un théâtre de marionnettes ; - à une danse, à un mime.	S'engager dans une réalisation verbale ou corporelle collective en utilisant : - soit sa voix ; - soit son corps.



M3

L'expression plastique

Savoirs	Attendus
Connaitre	
Des modes d'expression (la nature de l'œuvre).	Reconnaitre et nommer : une peinture, une sculpture, un dessin, une photographie.
Des couleurs et des tons.	Reconnaitre et nommer les couleurs : - bleu, jaune, rouge ; - vert, orange, violet ; - noir, blanc ; - rose, gris.
Des matières et des matériaux.	Reconnaitre les matières/les matériaux utilisés en classe et en nommer : - peintures (aquarelle, gouache), colle, pâtes à modeler, pâte à sel... - papier, carton, plastique, tissu, bois...
Pratiquer	
Le vocabulaire spécifique aux gestes techniques.	Montrer et nommer, selon la situation, le geste adéquat pour : coller, déchirer, découper, plier, dessiner, peindre, modeler, recouvrir, imprimer, assembler, photographier.
Le vocabulaire spécifique aux outils.	Reconnaitre et nommer les outils utilisés en classe : pinceau, craie, feutre/marqueur, pastel, crayon ordinaire, crayons de couleurs, paire de ciseaux, tube de colle...
Rencontrer	
Le vocabulaire lié : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents.	S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié : - aux artistes rencontrés : peintre, sculpteur, photographe ; - à un événement lié au patrimoine local ; - aux lieux : musée, exposition.

Savoir-faire	Attendus
Connaitre	
Identifier un mode d'expression.	Classer des réalisations de la classe selon le mode d'expression : peinture, sculpture, dessin, photographie.
Décrire une production artistique (peinture, sculpture, dessin) réalisée en classe.	Exprimer, avec ses mots, sa réalisation artistique selon les composantes utilisées parmi : les couleurs, les matières, les matériaux, les gestes techniques.



M3

Pratiquer	
Réaliser les gestes techniques appropriés à une production artistique.	Effectuer des gestes techniques pour : - coller, déchirer, découper, recouvrir, plier, imprimer, assembler ; - réaliser une peinture, un modelage, un dessin.
Réaliser une production artistique en : - utilisant des outils disponibles en classe ; - utilisant des matières/des matériaux, des couleurs ; - effectuant des gestes techniques.	Réaliser une production artistique en : - utilisant les outils nécessaires à sa réalisation ; - choisissant les matières/les matériaux, les couleurs ; - effectuant les gestes techniques adéquats.
Traduire, à l'aide de gestes graphiques, des éléments de l'environnement.	Utiliser un graphisme traduisant un élément de l'environnement (par exemple : les briques d'un mur, les plumes d'un oiseau...).
Rencontrer	
Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une sortie culturelle, des informations liées : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents.	Exprimer verbalement et/ou non verbalement une information récoltée : - lors d'une rencontre avec un artiste ; - lors d'un événement du patrimoine local ; - lors d'une sortie culturelle.
Observer un mode d'expression pour le décrire en tenant compte de ses composantes.	Décrire une œuvre selon sa nature à l'aide des composantes sélectionnées parmi : les couleurs, les matières/les matériaux.

Compétences	Attendus
Réaliser une production artistique : - selon un projet personnel/de classe ; - à la manière de.	Réaliser une production artistique en : - utilisant les outils, les matières/les matériaux adéquats à sa réalisation ; - effectuant les gestes techniques adéquats.
Décrire la production artistique réalisée en utilisant les termes spécifiques liés aux gestes, aux outils, aux techniques, aux matières...	Décrire la production réalisée.

L'expression musicale

Savoirs	Attendus
Connaître	
Des termes liés au monde sonore et musical.	Reconnaître les termes suivants : chanson, refrain, musique, instrument de musique.
Des noms d'instruments de musique.	Reconnaître et nommer les instruments de musique rencontrés dans le vécu de la classe.
Pratiquer	
Des termes liés à la production sonore.	Montrer et nommer, selon la situation, le geste approprié à l'utilisation d'un instrument de musique ou objets sonores, rencontrés dans le cadre scolaire : - frapper (par exemple : percussions avec le corps, des instruments de la classe, des objets divers) ; - souffler (par exemple : le sifflet) ; - frotter (par exemple : le tambourin, le güiro) ; - secouer (par exemple : les maracas).

M3

Rencontrer

Le vocabulaire lié :

- aux métiers d'artistes ;
- aux patrimoine et événements culturels locaux ;
- à des événements de cultures, d'époques et de styles différents.

Dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, employer le vocabulaire lié à :

- un artiste : musicien ;
- un événement culturel local : un concert, un spectacle ;
- un événement de cultures, d'époques et de styles différents.

Savoir-faire

Attendus

Connaitre

Écouter une chanson pour repérer son refrain.

Repérer et signaler le refrain d'une chanson écoutée.

Reconnaître des sons produits par des instruments de musique.

Désigner et nommer l'instrument utilisé pour produire le son entendu.

Pratiquer

Produire des sons d'intensités différentes.

Produire des sons forts, des sons faibles à l'aide :

- de sa voix ;
- d'un instrument de musique ou d'un objet sonore.

Reconnaître des tempos donnés :

- par une musique ;
- par un instrument de musique (par exemple : le tambourin) ;
- par une chanson.

Reproduire, en situation, un tempo donné :

- en se déplaçant (marche ou course) ;
- en utilisant son corps/un instrument de musique.

Utiliser adéquatement des instruments de musique disponibles en classe.

Utiliser adéquatement un instrument de musique en :

- frappant (par exemple : percussions avec le corps, des instruments de la classe, des objets divers) ;
- soufflant (par exemple : le sifflet) ;
- frottant (par exemple : le tambourin, le güiro) ;
- secouant (par exemple : les maracas).

S'initier à la pratique vocale en faisant des liens avec le langage.

- Participer à des jeux vocaux.
- Participer à des chants dansés où l'enfant chante tout en réalisant les mouvements.
- Pouvoir chanter cinq à sept chansons simples, adaptées aux voix des enfants de 5 à 6 ans.
- Jouer avec les paroles : repérer les rimes, marquer les syllabes, exagérer les consonnes, chanter la mélodie sur une voyelle, repérer un phonème...

Rencontrer

Recueillir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une activité culturelle, des informations liées :

- aux métiers d'artistes ;
- aux patrimoine et événements culturels locaux ;
- à des cultures, des époques et des styles différents.

Exprimer verbalement et/ou non verbalement une information récoltée :

- lors d'une rencontre avec un artiste : un musicien ;
- lors d'un événement culturel local ;
- lors de l'écoute de musiques issues de cultures, d'époques et de styles différents.

Compétences

Attendus

Prendre une part active :

- à un chant collectif ;
- à une orchestration ;
- à une chorégraphie.

S'engager dans une réalisation sonore ou musicale collective en chantant/en dansant/en utilisant un instrument de musique.



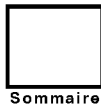
M3

L'expression française et corporelle

Savoirs	Attendus
Connaitre	
Des modes d'expression.	Reconnaitre et nommer des modes d'expression rencontrés dans le cadre scolaire. Par exemple : le théâtre, les marionnettes, le kamishibai, la danse, la saynète, le mime, des arts du cirque (jonglerie, acrobatie, clownerie...).
Pratiquer	
Le vocabulaire lié à la pratique de l'expression corporelle.	Montrer et nommer, selon la situation, le mouvement adéquat pour : bouger, sautiller, danser, sauter, tourner...
Rencontrer	
Le vocabulaire lié : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux.	S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié : - aux artistes rencontrés : danseur, acteur ; - aux lieux : scène, salle de spectacle, théâtre.

Savoir-faire	Attendus
Connaitre	
Identifier un mode d'expression.	Reconnaitre et nommer le type de représentation à laquelle on a assisté : le théâtre, la danse.
Pratiquer	
Réaliser, lors d'une production verbale/corporelle, les actions appropriées pour : - une dramatisation, un jeu de rôle, un théâtre de marionnettes... - une danse, un mime...	Effectuer, lors d'une réalisation artistique, les actions pour réaliser : - une dramatisation, un jeu de rôle, un théâtre de marionnettes : • parler, articuler, répéter, réciter (comptine, poésie) ; • rester silencieux ; - une danse, un mime : • bouger, danser, se déplacer, sauter, tourner, mimer ; • rester immobile.
Enchaîner des mouvements, des déplacements en fonction d'une représentation, d'un spectacle.	Reproduire et enchaîner quelques mouvements et déplacements lors d'une danse.
Présenter un texte court mémorisé ou spontané.	Exprimer verbalement une comptine simple, un récit court accompagné de mimiques, de mouvements avec ou sans accessoires.
Rencontrer	
Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'activité culturelle (spectacle, représentation...) des informations liées : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents.	Exprimer verbalement et/ou non verbalement une information récoltée : - lors d'une rencontre avec un artiste de la scène ; - lors d'un spectacle auquel on a assisté ; - lors d'une danse d'une autre culture.





Sommaire

1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français
Arts et Culture

Langues modernes

Mathématiques,
Sciences et Techniques

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

Français

Éducation culturelle et artistique

M3

Compétences	Attendus
Prendre une part active : <ul style="list-style-type: none">- à une dramatisation, à un jeu de rôle, à un théâtre de marionnettes ;- à une danse, à un mime.	S'engager dans une réalisation verbale ou corporelle collective en utilisant sa voix et/ou son corps.



36





1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français,
Arts et Culture

Langues modernes

Mathématiques,
Sciences et Techniques

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

4.2. LANGUES MODERNES

ÉVEIL AUX LANGUES

Le tronc commun prévoit que l'apprentissage des langues modernes de façon formelle et systématique débute en troisième primaire. En maternelle et jusqu'au terme de la deuxième primaire, le domaine « langues modernes » se concrétise par un éveil aux langues, qui n'a pas pour objectif de préparer l'étude d'une langue moderne de manière ciblée, mais d'éveiller les élèves aux diversités de sons et de structures des langues en général. Cette initiation aux langues fait l'objet d'un document spécifique, distinct du présent référentiel, comprenant des pistes didactiques.



4.3. PREMIERS OUTILS D'EXPÉRIMENTATION, DE STRUCTURATION, DE CATÉGORISATION ET D'EXPLORATION DU MONDE

Enjeux généraux des premiers outils en lien avec le domaine 3 : Mathématiques, Sciences et Techniques

À l'école maternelle, il est essentiel de développer des comportements liés à la curiosité de l'enfant. L'ensemble du domaine 3 favorise l'exploration du monde dans l'action et la réaction, la formulation des questions et l'expression des découvertes, la faculté de réinvestir des connaissances dans d'autres situations. En effet, en mathématiques ou en sciences et encore en technologie, les jeunes apprenants observent puis manipulent, expérimentent, recherchent et formulent avec leurs mots.

Comme dans toutes les autres disciplines, l'enseignant veillera à installer le vocabulaire spécifique pertinent qui participe à l'expression correcte d'une observation, d'une démarche, d'une expérience, d'un constat.

Cette formation doit également favoriser l'initiation aux notions mathématiques, scientifiques et technologiques. Elle contribue à la compréhension du monde qui nous entoure et au développement d'une pensée critique en vue de poser des choix citoyens.

4.3.1. FORMATION MATHÉMATIQUE

Objectifs généraux

À l'école maternelle, la manipulation, la découverte par les sens et par le corps, l'expérimentation et la structuration s'appuient sur des situations vécues et variées qui font sens pour l'élève.

La formation mathématique se veut un vecteur de compréhension du monde qui doit, notamment, aider l'élève à prendre conscience de l'utilité et de la place des mathématiques dans la vie quotidienne, sans précipiter l'intégration de savoirs mathématiques formels.

L'enseignant doit donner du sens aux savoirs mathématiques et utiliser, d'une part, ce langage particulier qui permet de décrire, dessiner, structurer l'environnement et, d'autre part, de conserver des traces de la structuration et de l'organisation de la pensée.

De simples manipulations ne peuvent suffire, il s'agira de faire évoluer chaque élève depuis ses représentations personnelles, en anticipant, réfléchissant, tissant des liens, établissant des relations mais aussi en étant capable de se remettre en question. Il est essentiel de l'amener à réfléchir au cheminement de sa démarche afin qu'il conscientise progressivement celle-ci et ainsi, accède doucement aux connaissances mathématiques formelles. Ces activités se réalisent au travers de situations concrètes, notamment ludiques, adaptées à l'âge des élèves et nécessitent en outre une structuration des apprentissages.

La découverte des nombres revêt une importance toute particulière. Il convient, à l'école maternelle, tout en favorisant la confiance en soi, de développer des savoirs, savoir-faire, compétences liés aux opérations logiques, à la correspondance terme à terme, au comptage, au dénombrement ainsi qu'aux premières opérations. Tout ceci permet d'envisager les différentes fonctions du nombre dans la vie quotidienne, ainsi que la découverte progressive de l'écriture des premiers symboles numériques.

Les grandeurs, les solides et les figures comportent aussi des contenus importants à développer dès l'école maternelle. En effet, le jeune enfant découvre, explore son environnement d'abord dans sa dimension spatiale : il (se) déplace, il touche, prend, manipule les objets à sa portée, en ressent les diverses formes et exprime les positionnements. Il apprend à se situer, à situer des objets, les assembler ou les représenter. Il se familiarise progressivement avec la taille et la masse de ces objets, les distingue et les organise selon différents critères (traitement des données).

Structure générale

La formation mathématique se décline en quatre rubriques dont la structuration relative aux savoir-faire est la suivante :

Les nombres et opérations	Les solides et figures	Les grandeurs	Le traitement de données
Appréhender/Découvrir les nombres.	(Se) placer, (se) déplacer, (se) situer.	Appréhender, découvrir des grandeurs.	Organiser selon un critère.
Opérer sur les nombres.	Découvrir et caractériser des solides et des figures.	Agir pour partager, fractionner, recomposer.	Lire un tableau.



M1-M2

Les nombres et opérations

Savoirs	Attendus
Des collections d'un à trois objets.	Distinguer : - « un » de « rien » ; - « un » de « plusieurs ». Reconnaitre globalement et immédiatement, et désigner une collection d'un à trois d'objets.
Des mots nombres.	Dire le mot nombre correspondant à une collection jusqu'à minima cinq objets.
La chaîne numérique stable et conventionnelle (la litanie).	Dire les nombres dans l'ordre stable jusqu'au moins 10.
Le vocabulaire mathématique pour : - comparer deux collections ; - désigner une position.	Utiliser, de manière adéquate, les termes : - plus que, moins que ; - premier et dernier.

Savoir-faire	Attendus
Appréhender/Découvrir les nombres	
Dénombrer une collection d'objets pour s'initier à l'aspect cardinal des nombres.	Dénombrer une collection d'objets jusqu'à 5, à minima : énoncer le mot nombre correspondant à chaque élément dénombré puis celui qui indique le nombre total d'éléments de la collection.
Reconnaitre des représentations structurées.	Associer, pour les 5 premiers nombres à minima, une collection d'objets dénombrés à une représentation structurée de même quantité.
Réaliser une collection d'objets dont le cardinal est donné.	Composer, à l'aide d'un matériel varié, une collection d'objets dont le cardinal est donné jusqu'à 5, à minima.
Comparer des collections d'objets selon leur quantité.	Utiliser, pour désigner la collection qui contient le plus/le moins d'objets : - soit l'appariement d'un maximum d'objets d'une collection avec ceux d'une autre ; - soit le dénombrement des deux collections d'objets.
Verbaliser sa démarche.	Dire, avec ses mots, l'action effectuée, avec l'aide de l'enseignant, si nécessaire.
S'initier à l'aspect ordinal des nombres.	Se placer dans une file selon la position donnée par l'enseignant : premier, deuxième, troisième.
Opérer sur les nombres	
Opérer une addition/une soustraction au départ d'une collection d'objets donnée.	Ajouter un objet à la fois à une collection donnée/Retirer un objet à la fois d'une collection donnée selon la situation présentée par l'enseignant.



M1-M2

Compétences	Attendus
Résoudre une situation de la vie de classe en recourant : - soit à une comparaison ; - soit à un dénombrement ; - soit à une opération.	Résoudre, de manière adéquate, des situations de vie de la classe, notamment dans des jeux symboliques, en effectuant : - soit une comparaison de deux collections d'objets ; - soit un dénombrement d'une collection d'objets jusqu'à 5, à minima ; - soit l'ajout/le retrait d'un objet à la fois (addition/ soustraction).

Les solides et les figures

Savoirs	Attendus
(Se) placer, (se) déplacer, (se) situer	
Le vocabulaire spatial : - de position ; - de déplacement.	S'approprier, en situation, les termes suivants : - pour décrire une position : sur, sous, dans, devant, derrière, à côté de ; - pour décrire un déplacement : avancer, reculer, monter, descendre.
Découvrir et caractériser des solides et des figures	
Les termes utilisés pour désigner : - des solides ; - des formes.	S'approprier, en situation, les termes suivants : - pour désigner un solide : cube ; - pour désigner une forme : carrée, ronde, triangulaire, rectangulaire.

Savoir-faire	Attendus
(Se) placer, (se) déplacer, (se) situer	
Se déplacer et placer un objet dans un espace vécu selon une consigne orale simple.	Se déplacer/placer un objet en respectant le vocabulaire de la consigne donnée par l'enseignant.
Découvrir et caractériser des solides et des figures	
Manipuler des objets courants pour dégager une caractéristique géométrique.	Associer deux objets courants qui ont une caractéristique géométrique commune.
Associer l'empreinte à la face de l'objet.	Produire l'empreinte d'une face d'un objet par manipulation : dans du sable, dans de la pâte à modeler, avec de la peinture... Reconnaître l'objet de la classe qui laisse l'empreinte observée.
Caractériser la forme obtenue par l'empreinte d'une face d'un objet.	Reconnaître la forme : ronde, carrée, triangulaire, rectangulaire.

Compétences	Attendus
Verbaliser le déplacement simple effectué ou la position d'un objet de l'espace vécu (cf. Savoirs).	Dire avec le vocabulaire adéquat le déplacement simple effectué ou la position d'un objet de l'espace vécu.
Reproduire un assemblage de divers solides.	Reconnaître et assembler entre cinq et sept solides selon un modèle donné en 3D.

M1-M2

Les grandeurs

Savoirs	Attendus
Appréhender, découvrir des grandeurs	
Des termes spécifiques liés aux qualités des objets selon une grandeur (longueur, masse) définie.	S'approprier, en situation, des termes spécifiques pour décrire : - une longueur : grand/petit, long/court ; - une masse : lourd/pas lourd.

Savoir-faire	Attendus
Appréhender, découvrir des grandeurs	
Utiliser son corps comme étalon non conventionnel pour effectuer des comparaisons.	Comparer sa taille à celle d'un pair, d'un objet.
Comparer deux objets selon une grandeur définie (longueur, masse).	Comparer deux objets selon une grandeur définie par juxtaposition, en les soupesant. Désigner, selon la grandeur définie, l'objet le plus grand/petit.
Ordonner des objets selon une grandeur donnée (volume).	Ordonner des cubes/cylindres selon une grandeur donnée (volume) : - par superposition ; - par emboîtement.
Agir pour partager, fractionner, recomposer	
S'initier au partage d'une grandeur (longueur, aire) en deux parts.	Couper un objet en deux pour s'initier au partage.
Recomposer la grandeur (longueur, aire).	Apparier les deux morceaux pour recomposer l'objet (l'unité).

Compétences	Attendus
Ordonner des objets selon une grandeur donnée. Repérer, à partir du rangement effectué, l'objet le plus grand et/ou le plus petit.	Ordonner trois objets selon une grandeur donnée : - en les rangeant dans l'ordre croissant ou décroissant (longueur) ; - en les superposant/en les emboîtant du plus grand au plus petit (volume). Désigner, à partir du rangement effectué, l'objet le plus grand et/ou le plus petit.

M1-M2

Traitement de données

Savoir-faire	Attendus
Organiser selon un critère	
Organiser, selon la consigne, des objets selon un critère donné : - trier ; - classer ; - ordonner.	Sélectionner les objets, selon le critère donné, en distinguant ceux qui le respectent des autres (a/n'a pas). Répartir (en au moins trois catégories) les objets selon la caractéristique (exemple : vert, rouge, bleu) précisée pour chaque catégorie, au sein d'un même critère (exemple : les couleurs). Ranger, dans l'ordre croissant ou décroissant, au maximum, trois objets.
Lire un tableau	
Lire les données d'un tableau utilisé dans la vie de la classe.	Prélever une donnée dans un tableau à simple entrée.

Compétences	Attendus
Organiser selon un critère	
Organiser, selon la situation, des objets en choisissant de les trier, de les classer ou de les ordonner.	Réaliser de manière adéquate avec des objets, selon la situation : - soit un tri, en distinguant les objets qui respectent le critère défini des autres (a/n'a pas) ; - soit un classement selon la caractéristique prélevée sur les objets au sein d'un même critère ; - soit un rangement dans l'ordre croissant ou décroissant. Exprimer, avec ses mots, en situation, l'organisation réalisée et le résultat du tri/du classement/du rangement.



M3

Les nombres et opérations

Savoirs	Attendus
Des collections d'un à quatre objets.	Reconnaître globalement et immédiatement une collection d'objets jusqu'à 4.
Des mots nombres.	Dire le mot nombre correspondant à chaque objet pointé, dans une collection jusqu'à minima 9.
Des représentations structurées des 6 premiers nombres.	Reconnaître globalement et immédiatement des représentations structurées jusqu'à 6.
L'invariance du nombre.	Reconnaître que des collections d'objets de natures, de tailles et de dispositions différentes comportent le même nombre d'objets (jusqu'à 5).
L'indifférence de l'ordre du comptage.	Reconnaître un même nombre d'objets d'une collection (jusqu'à 5) quel que soit l'ordre de leur comptage.
Le vocabulaire mathématique lié à la comparaison de deux collections.	Utiliser, de manière adéquate, les termes : plus que, moins que, autant que, la même quantité que.
L'écriture des nombres.	Distinguer les chiffres des autres signes graphiques.
La chaîne numérique stable et conventionnelle (la litanie).	Dire les nombres dans l'ordre stable jusqu'à minima 29.
Le vocabulaire mathématique pour désigner une position.	Utiliser à minima les termes : - premier et dernier ; - premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième.
Le vocabulaire mathématique lié aux opérations : - addition ; - soustraction ; - multiplication ; - division.	Utiliser des termes liés à chaque opération vécue : - ajouter, en plus, réunir, mettre ensemble... - retirer, enlever, en moins... - prendre x fois, faire des paquets... - partager, couper en...

Savoir-faire	Attendus
Appréhender/Découvrir les nombres	
Dénombrer une collection d'objets pour s'initier à l'aspect cardinal des nombres.	Dénombrer une collection d'objets jusqu'à 9 à minima : énoncer le mot nombre correspondant à chaque élément dénombré, puis celui qui indique le nombre total d'éléments de la collection.
Reconnaître des représentations structurées.	Associer, pour les 6 premiers nombres à minima, une collection d'objets dénombrés : - à une représentation structurée de même quantité ; - au chiffre correspondant (écriture numérique).
Énoncer le mot nombre correspondant à la collection d'objets.	Dire le mot nombre correspondant à la quantité d'objets grâce : - au dénombrement ; - à la reconnaissance globale et immédiate.
Composer une collection d'objets dont le cardinal est donné.	Composer par manipulation une quantité d'objets (jusqu'à 6) en combinant deux termes ou plus. Dire les mots nombres correspondant aux différentes compositions.

M3

Décomposer et recomposer une collection d'objets dont le cardinal est donné.	Décomposer par manipulation, une quantité d'objets définie par l'enseignant (jusqu'à 6) en deux termes ou plus, et la recomposer. Dessiner les représentations de ses différentes organisations et dire les mots nombres qui y correspondent.
Comparer des collections d'objets selon leur quantité.	Utiliser, pour désigner la collection qui contient plus que/ moins que, autant que, la même quantité d'objets : - soit l'appariement d'un maximum d'objets d'une collection avec ceux d'une autre ; - soit le dénombrement des deux collections d'objets.
Verbaliser sa démarche.	Verbaliser l'action effectuée.
S'approprier l'aspect ordinal des nombres.	Se placer dans une file/Placer un objet dans une suite et exprimer sa position : - premier, dernier ; - premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième.
Opérer sur les nombres	
Opérer au départ d'une collection d'objets donnée : - une addition/une soustraction ; - une multiplication/une division.	Effectuer et verbaliser, dans une situation de vie de la classe, le geste correspondant à l'opération : - ajouter, retirer ; - prendre autant de fois, partager.

Compétences	Attendus
Résoudre une situation de la vie de classe en recourant : - soit à une comparaison ; - soit à un dénombrement ; - soit à une opération.	Résoudre de manière adéquate des situations de vie de la classe, notamment dans des jeux symboliques, en effectuant : - soit une comparaison de deux collections d'objets ; - soit un dénombrement d'une collection d'objets jusqu'à 9 ; - soit une opération (ajouter, retirer, prendre autant de fois, partager). Verbaliser son action et énoncer le résultat à l'aide des termes adéquats.
Se déplacer/déplacer un objet d'une quantité donnée sur une bande orientée.	S'avancer (par exemple : sur une marelle), avancer le doigt, le pion (par exemple : sur un jeu de plateau) : - d'une case à la fois en commençant par celle qui suit la position de départ ; - de la quantité communiquée (par exemple : un dé, une carte, un nombre donné...).

M3

Les solides et les figures

Savoirs	Attendus
(Se) placer, (se) déplacer, (se) situer	
Le vocabulaire spatial : - de position ; - de déplacement.	S'approprier et utiliser adéquatement, en situation, les termes suivants : - pour décrire une position : sur, sous, dans, devant, derrière, à côté de, loin de, près de, à l'intérieur de, à l'extérieur de, entre, en face de, contre ; - pour décrire un déplacement : avancer, reculer, faire demi-tour, s'éloigner de, se rapprocher de, monter, descendre.
Découvrir et caractériser des solides et des figures	
Les termes utilisés pour désigner : - des solides ; - des figures.	S'approprier, en situation, les termes suivants : - pour désigner un solide correspondant à une sphère, un parallélépipède rectangle, un cube ; - pour désigner une figure correspondant à un carré, un rectangle, un disque, un triangle.

Savoir-faire	Attendus
(Se) placer, (se) déplacer, (se) situer	
Se situer et situer des objets dans un espace vécu.	Décrire sa position/la position d'un objet en utilisant le(s) terme(s) adéquat(s).
Se déplacer et placer un objet dans un espace vécu.	Se déplacer/placer un objet dans un espace vécu selon les consignes orales. Décrire, à l'aide de termes adéquats, son déplacement en l'effectuant.
Découvrir et caractériser des solides et des figures	
Manipuler des objets courants pour : - décrire leurs caractéristiques géométriques ; - les organiser selon un critère géométrique ; - les associer respectivement à leur solide similaire.	Décrire les caractéristiques géométriques d'un objet courant : forme des faces, nombre de faces. Organiser, en observant et/ou en manipulant des objets courants, selon un critère géométrique. Associer un objet courant respectivement à un solide similaire montré : cube, sphère, cylindre, parallélépipède rectangle.
Reproduire un solide à partir d'un modèle.	Reproduire, par modelage, un solide à l'aide d'un modèle : cube, sphère, cylindre, parallélépipède rectangle.
Produire l'empreinte d'une face d'un solide.	Produire l'empreinte d'une face d'un solide par manipulation : dans du sable, dans de la pâte à modeler, avec de la peinture...
Associer l'empreinte produite par une face d'un solide à une figure géométrique.	Reconnaître l'empreinte et l'associer à une figure géométrique : disque, carré, triangle, rectangle.
Décrire des figures géométriques (représentations en 2D).	Décrire les caractéristiques géométriques d'une figure : nombre de côtés, comparaison de la longueur des côtés pour distinguer le carré du rectangle.



M3

Organiser des figures géométriques selon un critère.	Classer ou trier des figures géométriques selon le nombre de côtés.
Reproduire, à partir d'un modèle, une figure géométrique.	Reproduire, à partir d'un modèle, une figure géométrique : - avec du matériel donné ; - à main levée.

Compétences	Attendus
<p>Verbaliser la position de différents éléments déjà placés dans un circuit.</p> <p>Placer, les uns par rapport aux autres, d'autres éléments pour le compléter.</p> <p>S'y déplacer selon les consignes orales.</p>	<p>Utiliser les termes adéquats pour situer les éléments déjà placés, par exemple, dans un circuit pour l'atelier de psychomotricité.</p> <p>Placer selon les indications données, à minima, quatre éléments pour compléter le circuit.</p> <p>S'y déplacer selon, à minima, quatre consignes orales simples.</p>
Reproduire un assemblage de divers solides.	Reconnaître et assembler entre six et dix solides : - selon un modèle donné en 3D ; - selon une photo sur laquelle tous les éléments sont visibles.
Reproduire un assemblage de diverses figures.	Reconnaître et assembler entre six et dix figures : - selon un modèle donné en 2D ; - selon une photo sur laquelle tous les éléments sont visibles.



Les grandeurs

Savoirs	Attendus
Appréhender, découvrir des grandeurs	
<p>Le vocabulaire spécifique à des comparaisons de grandeurs de même nature concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les longueurs ; - les masses. 	<p>Désigner, selon la grandeur définie, l'objet qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus grand que / plus petit que ; plus long que / moins long que / plus court que ; plus haut que / plus bas que (à distinguer de la position) ; - plus lourd que / moins lourd que / plus léger que.
Agir pour partager, fractionner, recomposer	
Les termes liés au fractionnement.	<p>Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partager/couper en deux parts égales ; - la moitié de/un demi de.

M3

Savoir-faire	Attendus
Appréhender, découvrir des grandeurs	
Estimer la grandeur d'un objet avant d'agir.	Estimer, avant la manipulation, la grandeur d'un objet en utilisant des termes tels que : assez.../pas assez/trop...
Appréhender la notion de durée (du temps qui passe entre deux moments définis) en utilisant un sablier.	Utiliser le sablier comme indicateur du temps qui passe pour réaliser une activité.
Comparer deux objets selon une grandeur définie (longueur, masse, capacité/volume, aire).	<p>Comparer deux objets selon une grandeur définie par superposition, juxtaposition, recouvrement, remplissage, transvasement, emboîtement, en les soupesant.</p> <p>Désigner, selon la grandeur définie, l'objet le plus.../le moins.</p> <p>Comparer sa masse à celle d'un pair en utilisant une balance.</p> <p>Comparer la masse de deux objets avec un instrument : balance à plateaux.</p>
Effectuer le mesurage d'une grandeur à l'aide d'étalons corporels et familiers socialisés (longueur, masse, capacité/volume, aire).	<p>Choisir l'étalon non conventionnel (corporel, familier et socialisé - commun à la classe) adapté pour effectuer le mesurage d'une grandeur.</p> <p>Utiliser le nombre nécessaire d'un même étalon non conventionnel choisi pour effectuer le mesurage d'une grandeur.</p>
Effectuer le mesurage d'une longueur, d'une masse à l'aide d'un instrument.	Utiliser une toise, une balance pour prélever une mesure lue par l'adulte.
Agir pour partager, fractionner, recomposer	
Partager une grandeur en deux parts équivalentes.	Partager une grandeur (longueur, aire) en deux parts équivalentes.
Désigner et nommer la part fractionnée.	Désigner et nommer chaque part comme étant la moitié de/le demi de.
Recomposer la grandeur (longueur, aire) fractionnée.	Apparier les deux parts équivalentes choisies parmi plusieurs propositions pour recomposer l'objet (l'unité).

Compétences	Attendus
Ordonner des objets selon une grandeur donnée (longueur, aire).	Ordonner quatre objets selon une grandeur donnée :
Vérifier l'ordre à l'aide d'étalons non conventionnels socialisés (communs à la classe).	- en les rangeant dans l'ordre croissant ou décroissant (longueur) ;
Verbaliser le résultat du rangement effectué en utilisant les termes adéquats.	- en les superposant du plus grand au plus petit (aire).
	Utiliser les termes adéquats pour expliciter le résultat du rangement effectué.

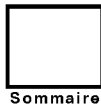


M3
Traitement de données

Savoirs	Attendus
Les tableaux d'organisation (à simple entrée/à double entrée) utilisés dans le contexte de la classe.	Désigner et nommer un tableau utilisé en classe (par exemple : le tableau des ateliers, le tableau des présences...).
Le vocabulaire lié aux organisations : <ul style="list-style-type: none"> - tri (selon un critère défini) ; - classement (répartir en catégories au sein d'un même critère) ; - ordonner (ranger par ordre croissant ou décroissant). 	Utiliser des termes liés à chaque organisation vécue : <ul style="list-style-type: none"> - prendre seulement, a/n'a pas ; - mettre ensemble, grouper par ; - ranger du plus petit au plus grand/du plus grand au plus petit.

Savoir-faire	Attendus
Organiser selon un critère	
Énoncer des caractéristiques observables des objets réels ou représentés.	Nommer des caractéristiques observables des objets réels ou représentés.
Identifier une caractéristique commune aux objets observés.	Nommer une caractéristique commune aux objets observés.
Définir, à partir d'une caractéristique observable, un critère d'organisation pour : <ul style="list-style-type: none"> - trier ; - classer ; - ordonner. 	Trouver et utiliser une caractéristique commune comme critère d'organisation et : <ul style="list-style-type: none"> - trier les objets réels ou représentés en distinguant ceux qui le respectent des autres (a/n'a pas) ; - classer (répartir en catégories) les objets réels ou représentés selon la caractéristique précisée (exemple : carré, disque, triangle) pour chaque catégorie au sein d'un même critère (exemple : les figures géométriques) ; - ranger dans l'ordre croissant ou décroissant au maximum, cinq objets réels.
Lire un tableau	
Dégager la structure d'organisation des données dans un tableau.	Verbaliser les critères d'organisation et leur agencement dans un tableau utilisé en classe : <ul style="list-style-type: none"> - à simple entrée ; - à double entrée.
Lire les données d'un tableau utilisé dans la vie de la classe.	Prélever une donnée : <ul style="list-style-type: none"> - dans un tableau à simple entrée ; - dans un tableau à double entrée en croisant les critères définis.





1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français,
Arts et Culture

Langues modernes

**Mathématiques,
Sciences et Techniques**

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

Mathématiques

Sciences

Techniques

M3

Compétences	Attendus
Organiser selon un critère	
Organiser de manière fonctionnelle des objets réels ou représentés, selon la situation : trier, classer ou ordonner. Communiquer les résultats de l'organisation selon les critères utilisés.	Observer des objets réels ou représentés pour identifier et réaliser, à partir d'une caractéristique commune prélevée, l'organisation adéquate : <ul style="list-style-type: none">- un tri, en distinguant les objets qui respectent le critère défini des autres (a/n'a pas) ;- classer les objets selon la caractéristique précisée pour chaque catégorie au sein d'un même critère ;- un rangement dans l'ordre croissant ou décroissant. Verbaliser l'organisation réalisée en utilisant le terme spécifique, en nommant la caractéristique commune aux objets observés.
Lire un tableau	
Prélever des données utiles, dans un tableau à double entrée, pour l'organisation de la vie de la classe.	Lire les données utiles à l'organisation de la vie de la classe, dans un tableau à double entrée.



50



4.3.2. FORMATION SCIENTIFIQUE

Objectifs généraux

Au niveau maternel, la formation scientifique consiste en une sensibilisation et vise en priorité l'éveil de l'enfant à son environnement direct. Il pourra, tout au long de sa scolarité l'étendre au monde entier et à la complexité des interactions qu'il recèle. Dans un premier temps, le questionnement de l'enfant sur le pourquoi des phénomènes est facilité par l'acquisition de vocabulaire spécifique et d'outils de compréhension grâce aux apprentissages réalisés dans tous les domaines. À ce stade du développement psychologique de l'enfant, l'éveil scientifique au niveau des savoirs, des savoir-faire et des compétences est en construction.

La description du réel après observation, où l'enfant dit ce qu'il voit et non ce qu'il croit, l'aide à quitter le syncrétisme⁴ de ses perceptions et, plus tard, le syncrétisme de sa pensée. Par ailleurs, la conception de processus expérimentaux simples l'amène à percevoir de mieux en mieux la relation entre les causes et les conséquences.

Au service de la formation scientifique, le vocabulaire notionnel s'enrichit et se précise constamment dans des échanges entre pairs, avec l'enseignant ou encore en consultant des sources expertes. Acteur de ses apprentissages, l'enfant déconstruit, lors de ses recherches et expérimentations, ses conceptions précédentes pour les améliorer et les étendre, allant sans cesse vers une meilleure compréhension de lui-même et de son environnement.

Une première initiation à la démarche de recherche passe par une série d'étapes à adapter à l'âge des enfants : amener le questionnement, proposer des explications, les valider, garder des traces. Ces étapes ne sont pas toutes incontournables pour chaque mise en œuvre de la démarche. De plus, leur ordre n'est pas hiérarchique, mais la structuration des constats est indispensable. En effet, chaque étape peut être une porte d'entrée, générer une nouvelle question ou encore susciter une nouvelle recherche.

Structure générale

Les savoirs, savoir-faire et compétences se déclinent au travers de quatre champs principaux : les vivants, la matière, l'énergie et l'environnement, ces deux derniers n'étant pas abordés de manière spécifique en M1-M2. À la suite des savoirs, les savoir-faire de la démarche de recherche sont présentés, puis les savoir-faire, dont ceux de la démarche articulés avec un contenu et finalement les compétences.

4. Le syncrétisme est la tendance spontanée des enfants à percevoir par visions globales au lieu de discerner les détails, à trouver des analogies immédiatement, sans analyse, entre des objets et des mots étrangers les uns aux autres, à lier entre eux des phénomènes naturels hétérogènes, à trouver une raison à tout événement même fortuit, bref c'est la tendance à tout lier à tout (...). « Vertus éducatives du désordre » J. Leif, Éditions Nathan, 1984.

1.
Introduction2.
Objectifs3.
Apprentissages
en maternelle4.
**Contenus
et attendus
par domaine**5.
Visées
transversales6.
CroisementsFrançais,
Arts et Culture

Langues modernes

**Mathématiques,
Sciences et Techniques**Sciences humaines
Philosophie - CitoyennetéÉducation physique,
Bien-être et Santé

Mathématiques

Sciences

Techniques

M1-M2**Savoir-faire de la démarche de recherche**

Il est important d'éveiller tôt les jeunes élèves à la démarche de recherche. Ils se questionnent et découvrent le monde qui les entoure en observant et en manipulant ainsi qu'en verbalisant des premiers constats utiles comme bases des apprentissages. L'initiation à cette démarche est mise en œuvre via des savoir-faire spécifiques, directement liés à la construction de contenus d'apprentissage, ces derniers étant déclinés dans les tableaux ci-dessous.

La démarche comprend, à cet âge, les étapes essentielles suivantes :

Amener le questionnement

- Exprimer verbalement et/ou non verbalement (dessin, objets...) son étonnement et/ou questionnement concernant une situation rencontrée en classe, lors d'une visite, lors d'une opportunité ou un phénomène observé.
- S'approprier une question simple concernant une situation rencontrée en classe, lors d'une visite, lors d'une opportunité ou un phénomène observé.
- Proposer des explications.

S'initier à la recherche

- Effectuer une action en fonction des possibilités matérielles de la classe (par exemple : réaliser une expérience, se rendre en bibliothèque, interroger une personne-ressource...).
- Récolter, selon l'objet de la recherche, une information à partir :
 - de l'observation d'un être vivant, d'un phénomène, d'un élément de l'environnement ;
 - d'une manipulation, une information relative à un phénomène ;
 - d'un document écrit (textes et illustrations) ou audio-visuel.

Garder des traces

- Rassembler et organiser des informations sous la forme qui favorise la compréhension :
 - un dessin, un modelage...
 - un matériel de classement, de tri ;
 - ...



52





1. Introduction

2. Objectifs

3. Apprentissages en maternelle

4. **Contenus et attendus par domaine**

5. Visées transversales

6. Croisements

Français, Arts et Culture

Langues modernes

Mathématiques, Sciences et Techniques

Sciences humaines Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique, Bien-être et Santé

Mathématiques

Sciences

Techniques

M1-M2

Savoirs	Attendus
Le vivant	
Le monde animal : l'être humain	
Les termes désignant des parties du corps humain.	Désigner et nommer au moins six parties du corps parmi les suivantes : tête, bras, main, doigt, dos, jambe, pied, genou, bouche, nez, œil, oreille.
Les termes désignant des organes des sens.	Montrer l'organe utilisé pour : sentir, voir et entendre.
Les termes liés à des besoins physiologiques.	Exprimer, avec ses mots, en situation, ses besoins de manger, boire, se reposer, dormir, aller aux toilettes, se moucher.
Les modes de déplacement de l'être humain.	Nommer, en situation, son mode de déplacement : marcher ou courir.
Le monde animal : les animaux	
Les termes désignant les caractéristiques des animaux.	Désigner, pour les animaux rencontrés dans le vécu scolaire, des caractéristiques physiques nommées par l'enseignant parmi les suivantes : tête, bouche, yeux, pattes, nageoires, ailes, plumes, poils, écailles, bec, antennes, queue.
Des noms d'animaux.	Désigner et nommer des animaux rencontrés dans le vécu scolaire.
Des modes de déplacement d'animaux.	Nommer un mode de déplacement observé sur un animal rencontré dans le vécu scolaire : marcher, courir, sauter, nager, voler.
Les termes liés à des besoins physiologiques.	Exprimer, avec ses mots, en situation, le besoin de manger, de boire.
Le monde végétal	
Les termes désignant des caractéristiques de végétaux.	Désigner et nommer au moins deux caractéristiques de végétaux rencontrés dans le vécu scolaire parmi les suivantes : feuille, tige, fleur, tronc, branche.
La matière	
Le nom de matières, de matériaux.	Désigner des matières/des matériaux rencontrés dans le vécu scolaire : sable, terre, pierre, bois, eau.
L'air, l'eau, le sol	
Les formes de l'eau.	Énoncer, de manière adéquate, en situation, des termes parmi les suivants en lien avec les formes de l'eau : pluie, neige.
La météo	
Des termes liés à la météo.	Citer au moins deux éléments d'un bulletin météorologique parmi les suivants : pluie, nuage, brouillard, neige, soleil, vent.



53



TRONC COMMUN

M1-M2

Savoir-faire dont ceux de la démarche articulés avec un contenu	Attendus
Le vivant	
Le monde animal : l'être humain	
Situer sur son corps des parties du corps humain.	Situer sur soi des parties du corps humain nommées par l'enseignant.
Utiliser des sens pour décrire un élément de son environnement.	Utiliser plusieurs sens pour prélever des caractéristiques liées à la texture, l'aspect, le goût, l'odeur, le son d'un élément de son environnement.
Dégager des étapes du cycle de vie : naissance, croissance.	Repérer, à partir d'éléments concrets (empreintes de la main/du pied, silhouette, de mesures sur une toise personnelle) un changement lié à sa croissance.
Le monde végétal	
<p>Décrire un végétal rencontré dans le vécu scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier une question simple concernant les caractéristiques d'un végétal, notamment des éléments indispensables à sa vie/sa croissance (terre, eau) ; - Récolter des informations, concernant les caractéristiques d'un végétal : <ul style="list-style-type: none"> • soit par l'observation ; • soit par l'expérimentation. - Communiquer les informations récoltées. - Rassembler et organiser les informations recueillies sous la forme d'un dessin, d'un modelage... - Repérer des changements saisonniers visibles. 	<p>Orienter son observation selon la question énoncée par un tiers concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit une caractéristique ; - soit un élément indispensable à sa vie/sa croissance (terre, eau). <p>Observer un végétal dans le vécu scolaire et/ou manipuler des éléments constitutifs de son milieu de vie (terre, eau) pour identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa germination (naissance, croissance) ; - ses besoins en eau, en terre. <p>Exprimer, à l'aide des termes adéquats, les caractéristiques du végétal observé et les besoins d'eau et de terre pour vivre/pour grandir.</p> <p>Représenter un végétal en respectant les caractéristiques observées, notamment les besoins en eau et/ou terre.</p> <p>Observer à l'extérieur et verbaliser les changements visibles de l'arbre selon la saison.</p>
La matière	
Utiliser certains sens pour dégager des caractéristiques de matières.	<p>Réaliser des manipulations pour dégager une caractéristique ou qualité des matières présentes (doux, rugueux, froid, mou, dur...) en verbalisant simultanément ses perceptions.</p> <p>Énoncer une caractéristique de différentes matières touchées.</p>

M1-M2
L'air, l'eau, le sol

Repérer et nommer, en situation, l'état de l'eau liquide, solide :

- Exprimer verbalement et/ou non verbalement (dessin, objets...) son étonnement concernant les états de l'eau liquide/solide ;
- Récolter des informations concernant les états de l'eau (liquide ou solide) :
 - par l'observation ;
 - par l'expérimentation.
- Rassembler et organiser les informations recueillies sous la forme d'un dessin, d'un modelage...

Exprimer, avec ses mots, son étonnement et/ou questionnement concernant les états de l'eau liquide/solide observés.

Réaliser des manipulations pour observer les états de l'eau liquide/solide et verbaliser ses observations :

- l'eau s'écoule, je peux la transvaser, il faut un récipient ;
- la glace est comme un bloc, rien ne s'écoule, je peux la prendre en main.

Énoncer, avec ses mots, les observations réalisées et en garder des traces.

La météo

Observer des éléments d'un bulletin météorologique.

Exprimer, avec ses mots, son ressenti par rapport à la température extérieure.
Énoncer, avec ses mots, les observations de la météo réalisées en classe : présence de soleil, de nuages, de pluie, de vent.

L'environnement

S'initier à des gestes respectueux de l'environnement.

S'approprier, au sein de l'école, des gestes respectueux.
Par exemple :

- jeter les déchets dans la poubelle ;
- respecter les végétaux présents à l'école.

Compétences	Attendus
Manifester, dans son vécu scolaire, divers signes répondant à ses besoins physiologiques pour assurer notamment sa croissance.	Réagir à un besoin physiologique en adoptant l'attitude adéquate : <ul style="list-style-type: none"> - manger et boire ; - se rendre aux toilettes, se moucher...
Adapter sa tenue vestimentaire en fonction des observations de la météo.	Désigner et/ou nommer une tenue vestimentaire adéquate en fonction des observations (présence de soleil, de pluie, de neige...).



M3
Savoir-faire de la démarche de recherche

Il est important d'éveiller tôt les jeunes élèves à la démarche de recherche. Ils se questionnent et découvrent le monde qui les entoure en observant et en manipulant ainsi qu'en verbalisant des premiers constats utiles comme bases des apprentissages. L'initiation à cette démarche est mise en œuvre via des savoir-faire spécifiques, directement liés à la construction de contenus d'apprentissage, ces derniers étant déclinés dans les tableaux ci-dessous.

La démarche comprend, à cet âge, les étapes essentielles suivantes :

Amener le questionnement

- Exprimer verbalement et/ou non verbalement (dessin, objets...) son étonnement et/ou questionnement.
- S'approprier une question simple concernant une situation rencontrée en classe, lors d'une visite, lors d'une opportunité ou un phénomène observé.
- Proposer des explications.

S'initier à la recherche

- Proposer des suggestions de recherche, évaluer leur pertinence et leur faisabilité.
- Choisir, avec l'aide de l'enseignant, une action réalisable en fonction des possibilités matérielles de la classe (par exemple : réaliser une expérience, se rendre en bibliothèque, interroger une personne-ressource...).
- Dégager, selon l'objet de la recherche, une information à partir :
 - de l'observation d'un être vivant, d'un phénomène, d'un élément de l'environnement ;
 - d'une manipulation, une information relative à un phénomène ;
 - d'un document écrit (textes et illustrations) ou audio-visuel.

Garder des traces

- Rassembler et organiser des informations sous la forme qui favorise la compréhension :
 - un document (panneau, cahier...) présentant des illustrations légendées ;
 - un matériel de classement, de tri ;
 - ...

M3

Savoirs	Attendus
Le vivant	
Le vivant et le non vivant.	Citer au moins un élément qui caractérise un être vivant rencontré dans le vécu scolaire (par exemple : grandir, se nourrir (boire/manger), se reproduire).
Le monde animal : l'être humain	
Les termes désignant des parties du corps humain.	Désigner et nommer au moins dix parties du corps parmi les suivantes : tête, visage, cou, bras, main, doigt, pouce, dos, ventre, jambe, pied, orteil, épaule, coude, poignet, genou, cheville, bouche, nez, œil, oreille.
Le nom des organes et fonctions des cinq sens.	Désigner et nommer l'organe correspondant à chaque sens : nez, peau, œil, oreille, langue. Dire la fonction de chaque organe : sentir, toucher, voir, entendre, goûter.
Les termes liés à des besoins physiologiques.	Exprimer, avec ses mots, en situation, le besoin de respirer, manger, boire, se reposer, dormir, aller aux toilettes, se moucher. Respecter les règles d'hygiène.
Les modes de déplacement de l'être humain.	Nommer son mode de déplacement : marcher ou courir.
Des étapes du cycle de vie : naissance, croissance, mort.	Utiliser, de manière adéquate, les termes suivants : naître, grandir, mourir.
Le monde animal : les animaux	
Des caractéristiques des animaux.	Désigner, pour les animaux rencontrés dans le vécu scolaire : - au moins une caractéristique physique parmi les suivantes : tête, bouche, yeux ; - d'autres caractéristiques physiques spécifiques : pattes, nageoires, ailes, coquille, plumes, poils, écailles, bec, antennes, queue, sabot, corne...
Des noms d'animaux.	Nommer des animaux rencontrés dans le vécu scolaire.
Les modes de déplacement spécifiques à certains animaux.	Nommer le(s) mode(s) de déplacement d'animaux rencontrés dans le vécu scolaire (par exemple : marcher, courir, ramper, nager, voler, sauter...).
Des noms désignant des milieux de vie spécifiques aux animaux.	Nommer quelques milieux de vie d'animaux rencontrés dans le vécu scolaire (par exemple : la forêt, la mer, la prairie, la mare, la haie...).
Les termes liés à des besoins physiologiques.	Exprimer, avec ses mots, en situation, le besoin de respirer, manger, boire, dormir, s'abriter.
Des termes liés aux étapes du cycle de vie : naissance, croissance.	Utiliser, de manière adéquate : - les termes suivants : naître, grandir, œuf, mâle, femelle, petit ; - les termes spécifiques liés aux animaux : poussin, poulain, veau, agneau, chiot, éléphanteau, girafon...



M3
Le monde végétal

Les noms des végétaux.	Désigner et nommer des végétaux rencontrés dans le vécu scolaire.
Des termes désignant des caractéristiques de végétaux.	Désigner et nommer au moins quatre caractéristiques de végétaux rencontrés dans le vécu scolaire parmi les suivantes : feuille, aiguille, tige, racine, fleur, bourgeon, tronc, épine, branche, pétale, fruit.
Des éléments indispensables au développement de la plupart des végétaux.	Exprimer, avec ses mots, en situation, au moins deux éléments indispensables au développement de la plupart des végétaux : eau, lumière, air, nourriture puisée dans le sol.
Des termes liés aux étapes du cycle de vie : naissance, croissance.	Utiliser, de manière adéquate, les termes suivants : graine, germer, pousser.
La matière	
Le nom de matières, de matériaux.	Désigner et nommer des matières ou matériaux rencontrés dans le vécu scolaire (par exemple : sable, terre, fer, pierre, bois, eau, plastique...).
Des termes liés aux perceptions sensorielles.	Utiliser les termes adéquats pour exprimer une perception sensorielle liée aux matières ou matériaux rencontrés dans le vécu scolaire (par exemple : doux, rugueux, lisse, dur, mou, chaud, froid...).
L'air, l'eau, le sol	
L'eau : les formes et les états.	Énoncer, de manière adéquate, en situation, des termes parmi les suivants en lien avec : - les formes de l'eau : à minima, pluie, neige, glace ; - les états de l'eau : liquide, solide.
Des éléments constitutifs du sol.	Exprimer, avec ses mots, en situation, différents aspects visibles du sol (terre, sable, pierre...).
La météo	
Des termes liés à la météo.	Citer des éléments d'un bulletin météorologique : pluie, nuage, brouillard, neige, givre, soleil, vent...
L'énergie	
La lumière.	Utiliser, de manière adéquate, en situation, les termes suivants : obscurité, lumière, ombre.
Une forme d'énergie : l'électricité.	Exprimer, avec ses mots, en situation, la nécessité d'électricité pour faire fonctionner certains appareils utilisés quotidiennement.
L'environnement	
Le respect de l'environnement, de la vie animale et végétale.	Utiliser, de manière adéquate, en situation, des termes parmi les suivants : respecter, trier, récupérer, recycler, protéger, déchet, gaspillage.



M3

Savoir-faire dont ceux de la démarche articulés avec un contenu	Attendus
Le vivant	
Distinguer le vivant du non vivant.	Utiliser un critère qui caractérise un vivant pour le distinguer d'un non vivant.
Le monde animal : l'être humain	
Situer sur son corps des parties du corps humain.	Situer sur soi des parties du corps humain nommées par l'enseignant.
Associer un organe des sens à sa fonction.	Montrer sur son corps l'organe des sens correspondant à la fonction nommée par l'enseignant.
Distinguer les modes de déplacement de l'être humain de ceux des autres animaux.	Exprimer, avec ses mots, ce qui explique les différents modes de déplacement (par exemple : les jambes pour marcher et courir, les nageoires pour nager, les ailes pour voler).
Dégager des étapes du cycle de vie : naissance, croissance.	Exprimer, avec ses mots, à l'aide de divers éléments concrets (chaussures, vêtements portés précédemment, photos, toise personnelle), sa croissance.
Le monde animal : les animaux	
Repérer des caractéristiques des animaux.	Décrire un animal rencontré dans le vécu scolaire en énumérant ses caractéristiques à l'aide des termes adéquats.
Utiliser des caractéristiques observées pour comparer deux animaux.	Comparer deux animaux observés dans le vécu scolaire pour repérer : - des caractéristiques communes ; - des caractéristiques différentes.
Repérer des caractéristiques de différents milieux de vie.	Dire, avec ses mots, deux caractéristiques du milieu de vie aquatique, terrestre, aérien.
<p>Expliquer les différents modes de déplacement des animaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exprimer verbalement et/ou non verbalement, un étonnement, une interpellation sur les caractéristiques physiques spécifiques d'un animal (présence de membres ou pas). - S'approprier une question simple quant au mode de déplacement. - Recueillir des informations, concernant les caractéristiques physiques et le(s) mode(s) de déplacement : <ul style="list-style-type: none"> • soit par l'observation ; • soit par la recherche documentaire ; • ou auprès d'une personne-ressource. - Communiquer les informations récoltées. - Rassembler et organiser les informations recueillies sous la forme d'un matériel de classement ou d'un tri. 	<p>Reformuler, avec ses mots, une question proposée ou exprimer son questionnement sur le mode de déplacement des animaux.</p> <p>Observer un animal dans le vécu scolaire et/ou consulter des documents pour identifier : - ses caractéristiques physiques spécifiques pour se déplacer : pattes, nageoires, ailes ; - son (ses) mode(s) de déplacement : nage, course, marche.</p> <p>Exprimer, avec ses mots, le mode de déplacement d'un animal en lien avec ses caractéristiques physiques spécifiques (par exemple : les pattes pour marcher et courir, les nageoires pour nager, les ailes pour voler).</p> <p>Garder des traces.</p>



M3

Établir des liens entre des caractéristiques d'un animal et son milieu de vie.	Associer des caractéristiques d'un animal à son milieu de vie : - un animal a des ailes et il peut voler ; - un animal a un bec et il peut prendre sa nourriture ; - ...
Repérer des étapes du cycle de vie (la naissance, la croissance) : - Exprimer verbalement et/ou non verbalement, un étonnement, une interpellation sur la naissance, la croissance d'un animal. - S'approprier une question simple quant à la naissance ou la croissance d'un animal. - Recueillir des informations, concernant la naissance ou la croissance d'un animal : • soit par l'observation ; • soit par la recherche documentaire ; • ou auprès d'une personne-ressource. - Communiquer les informations récoltées. - Rassembler et organiser des informations sous la forme d'un document écrit (panneau, cahier...).	Reformuler, avec ses mots, une question proposée ou exprimer son questionnement sur la naissance et sur la croissance d'un animal. Observer un animal dans le vécu scolaire et/ou consulter des documents pour dégager des informations relatives au cycle de vie : - sa naissance par l'éclosion d'un œuf ou pas ; - sa croissance par transformation ou pas (par exemple : la grenouille). Exprimer, avec ses mots, des étapes du cycle de vie d'un animal : - sa naissance par l'éclosion d'un œuf ou pas ; - sa croissance par transformation ou pas (par exemple : la grenouille). Élaborer, avec l'aide de l'enseignant, un document synthèse (panneau, cahier...) présentant la naissance et/ou la croissance d'un animal.
Le monde végétal	
Décrire un végétal rencontré dans le vécu scolaire pour le comparer avec un autre végétal.	Observer un végétal rencontré dans le vécu scolaire et énumérer ses caractéristiques à l'aide des termes adéquats. Comparer le végétal observé avec un autre végétal : - qui a les mêmes caractéristiques ; - qui a des caractéristiques différentes.
Repérer les éléments indispensables au développement des végétaux : - Exprimer verbalement et/ou non verbalement, un étonnement, une interpellation quant à la vie d'un végétal selon son milieu de vie. - Formuler verbalement, une question simple quant aux éléments indispensables à la vie d'un végétal selon son milieu de vie. - Recueillir des informations, concernant les éléments indispensables à la vie d'un végétal selon son milieu de vie : • soit par l'observation ; • soit par la recherche documentaire ; • ou auprès d'une personne-ressource. - Communiquer les informations récoltées. - Rassembler et organiser les informations recueillies sous la forme d'un document (panneau, cahier...) présentant des illustrations légendées.	Reformuler, avec ses mots, une question proposée ou exprimer son questionnement relatif à la vie d'un végétal selon son milieu de vie. Dégager des informations relatives à la vie d'un végétal selon son milieu de vie : eau, lumière, air, nourriture puisée dans le sol. Exprimer, avec ses mots, les éléments indispensables à la vie d'un végétal selon son milieu de vie. Élaborer, à partir des informations recueillies, un document synthèse (panneau, cahier...) présentant les éléments indispensables à la vie d'un végétal selon son milieu de vie.



M3

Repérer la croissance comme une étape du cycle de vie.	Observer, dans le cadre du milieu scolaire, la croissance d'un végétal et repérer les indices de son évolution.
Repérer des changements saisonniers visibles.	Observer à l'extérieur et verbaliser des changements visibles de l'arbre selon la saison.
La matière	
Dégager des qualités de matières/matériaux rencontrés dans le vécu de la classe.	Observer et toucher des matières/matériaux rencontrés dans le vécu scolaire pour : - les nommer ; - exprimer une qualité prélevée à l'aide des sens.
Distinguer une matière/un matériau d'un autre en fonction d'une perception sensorielle.	Comparer deux matières/matériaux à partir des perceptions sensorielles exprimées.
L'air, l'eau, le sol	
Reconnaitre et nommer, selon la situation, la forme/l'état de l'eau observé(e).	Exprimer à l'aide des termes adéquats, les constats réalisés dans le vécu scolaire : - les différentes formes de l'eau : la pluie, la neige et la glace ; - les différents états de l'eau : solide ou liquide. Nommer, suite à des manipulations, l'état de l'eau liquide/solide.
Réaliser des expérimentations pour observer la présence de l'air.	Observer, lors de différentes expériences, que l'air se déplace (par exemple : lors de la pression d'une bouteille en plastique, l'air est passé dans le ballon de baudruche fixé au goulot). Expliquer, en situation, avec ses mots, le déplacement de l'air.
La météo	
Reconnaitre des éléments d'un bulletin météorologique.	Énoncer les constats de l'observation de la météo réalisée en classe : - présence de soleil, de nuages, de pluie ; - présence de vent (faible ou fort). Exprimer, avec ses mots, son ressenti par rapport à la température extérieure.



M3
L'énergie

Repérer la présence ou non de la lumière et de l'ombre laissée par des objets :

- Exprimer verbalement et/ou non verbalement, un étonnement, une interpellation :
 - sur la présence de la lumière ou pas ;
 - sur le passage ou non de la lumière à travers une matière ;
 - sur l'ombre laissée par un objet.
- Formuler verbalement, une question simple quant à :
 - la présence de la lumière ou de l'obscurité ;
 - la présence d'une ombre.

- Recueillir des informations par observations et expériences.

- Communiquer les informations récoltées.

- Rassembler et organiser les informations recueillies sous la forme d'un document (panneau, cahier...) présentant des illustrations légendées.

Reformuler, avec ses mots, une question proposée ou exprimer son questionnement relatif :

- à la présence de la lumière ou de l'obscurité ;
- au passage de la lumière à travers une matière ;
- à la présence d'une ombre (taille et position).

Dégager des informations relatives :

- à la présence de la lumière ou de l'obscurité ;
- au passage de la lumière à travers une matière ;
- la présence d'une ombre (taille et position).

Exprimer, avec ses mots, des constats posés lors d'observations :

- sans lumière, rien n'est visible ;
- la lumière traverse certaines matières et pas d'autres ;
- la position, la forme et la taille d'une ombre changent.

Élaborer à partir des informations recueillies et avec l'aide de l'enseignant, un document synthèse (panneau, cahier...).

L'environnement

Distinguer, dans l'environnement proche (l'école et ses alentours), les gestes et traces :

- de son respect ;
- de son non-respect.

Repérer et exprimer verbalement et/ou non verbalement :

- un geste/une trace de respect de l'environnement (par exemple : les déchets sont dans les poubelles et la cour de récréation est propre) ;
- un geste/une trace de non-respect de l'environnement (par exemple : des papiers et des boites vides trainent au bord de la route).

Compétences	Attendus
Manifester, dans son vécu scolaire, divers signes répondant à ses besoins physiologiques pour assurer notamment sa croissance.	Réagir à un besoin physiologique en adoptant l'attitude adéquate : <ul style="list-style-type: none"> - manger et boire ; - respecter des règles d'hygiène ; - se protéger du froid et du soleil ; - se reposer.
Adapter sa tenue vestimentaire en fonction des observations de la météo.	Exprimer, avec ses mots, le choix de la tenue vestimentaire la plus adéquate en fonction des observations (présence du soleil, de nuages, de pluie, du vent et de la température ressentie).
Trier des déchets pour respecter l'environnement.	Utiliser adéquatement les poubelles de la classe réservées aux papiers, aux berlingots, aux bouteilles en plastique, aux restes alimentaires pour permettre le recyclage.





1.
Introduction

2.
Objectifs

3.
Apprentissages
en maternelle

4.
**Contenus
et attendus
par domaine**

5.
Visées
transversales

6.
Croisements

Français,
Arts et Culture

Langues modernes

**Mathématiques,
Sciences et Techniques**

Sciences humaines
Philosophie - Citoyenneté

Éducation physique,
Bien-être et Santé

Mathématiques

Sciences

Techniques

4.3.3. FORMATION MANUELLE ET TECHNIQUE

Objectifs généraux

Les compétences manuelles, techniques (gestes moteurs avec l'outil) et technologiques (à l'aide d'une énergie extérieure) consistent à développer des habiletés à manipuler, utiliser et fabriquer divers objets en utilisant des outils et des techniques dont on comprend le fonctionnement pour une utilisation plus efficace en respectant des notions de sécurité.

Il s'agit de proposer des activités motivantes de réalisations concrètes et manuelles qui permettent par la confrontation au réel, d'aborder des savoirs techniques et technologiques (Pourquoi ça fonctionne, ou pas ? Comment ça fonctionne ?). Cette confrontation conduit progressivement l'enfant à sortir d'une pensée magique qui le caractérise.

Dans les classes de l'école maternelle, les élèves peuvent être occasionnellement sensibilisés aux potentialités offertes par les outils numériques, ce qui leur permet, en outre, de s'initier aux modes de fonctionnement de ces outils. Toutefois, il convient de les utiliser avec prudence, compte tenu de leurs dangers potentiels en cas d'usage excessif ou trop peu contrôlé par l'adulte (addiction, déficit de l'attention, affaiblissement des liens sociaux, perturbations au niveau du développement global de l'enfant en bas âge).



M1-M2

Savoirs	Attendus
Le nom du matériel, des outils de la vie de la classe.	Désigner du matériel, des outils de la classe, disponibles et nommés par l'enseignant parmi les catégories suivantes : - des outils utilisés en art, graphisme et bricolage (par exemple : crayon, pinceau, rouleaux de peinture, pot de colle, ciseaux...); - des pièces de jeux de construction ; - des types de fermetures (fermeture éclair, velcro, bouton-pression, ceinture, lacets...).
Le nom d'appareils techniques disponibles dans l'école.	Désigner des appareils techniques disponibles et nommés par l'enseignant.
Des règles de sécurité.	S'approprier, en situation, les règles de sécurité dans le cadre de la manipulation d'un objet, d'un outil disponible en classe pour se préserver/se protéger.

Savoir-faire	Attendus
S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe.	S'approprier, en situation, le positionnement adéquat des mains et des doigts dans l'utilisation du matériel, des outils de la classe (par exemple : le pinceau, le crayon, la pince à linge, la fermeture éclair).
Repérer les dangers potentiels inhérents à l'utilisation du matériel et des outils de la classe.	Désigner les éléments dangereux qui composent les outils utilisés en classe (par exemple : les lames d'une paire de ciseaux). Énoncer les risques potentiels de leur utilisation.
Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe.	Manipuler de manière adéquate le matériel, les outils disponibles en classe pour : - coller, découper, pincer, peindre... - emboîter, encastrer, accrocher... - visser/dévisser, ouvrir/fermer, attacher/détacher.
Réaliser les gestes appropriés aux jeux de construction.	Assembler par emboîtement, par encastrement des pièces d'un jeu pour réaliser une construction.
Réaliser les gestes appropriés aux éléments de jeux symboliques disponibles en classe.	Réaliser, dans les jeux symboliques, les gestes appropriés aux éléments utilisés.
Recourir de manière pertinente à certains appareils techniques présents dans l'école.	Repérer un appareil technique disponible, selon la situation (le besoin) pour, par exemple, écouter de la musique, regarder une vidéo.

Compétences	Attendus
Utiliser le matériel approprié et les outils adéquats en respectant les règles de sécurité.	Choisir le matériel approprié et les outils adéquats pour effectuer une réalisation : - manuelle (pâte à sel, plasticine...); - technique (pinceau, rouleau, grille, marqueur...); - technologique (lampe de poche dynamo...).
Effectuer des gestes pratiques du quotidien pour développer son autonomie.	Utiliser différents systèmes de fermeture/d'ouverture de vêtements.

M3

Savoirs	Attendus
Le nom du matériel, des outils de la vie de la classe.	Reconnaître du matériel, des outils de la classe, disponibles et en nommer au moins deux, dans chacune des catégories suivantes : - des outils utilisés en art, graphisme et bricolage (par exemple : taille-crayon, agrafeuse, perforatrice, emporte-pièce, pince...) ; - des objets de techniques d'impression ; - des pièces de jeux de construction ; - des types de fermetures (fermeture éclair, velcro, bouton-pression, ceinture, lacets...).
Le nom d'appareils techniques dans la vie de l'école.	Reconnaître des appareils techniques disponibles et en nommer au moins trois.
Des règles de sécurité.	Dire, avec ses mots, des règles de sécurité dans le cadre de la manipulation d'un objet, d'un outil disponible en classe, pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres. Formuler, si nécessaire, avec l'aide de l'enseignant.

Savoir-faire	Attendus
Tenir le matériel, les outils de la classe de manière adéquate.	Positionner les mains et les doigts de manière adéquate pour utiliser le matériel, les outils de la classe (par exemple : une paire de ciseaux, l'agrafeuse).
Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe.	Manipuler de manière adéquate le matériel, les outils disponibles en classe pour : - agraffer, tailler, coller, découper, perforer, pincer... - imprimer (à l'éponge, à la pomme de terre, avec le doigt...) ; - assembler, emboîter, encastrer, accrocher, équilibrer... - visser/dévisser, ouvrir/fermer, attacher/détacher.
Réaliser les gestes appropriés aux jeux de construction.	Assembler des pièces d'un jeu pour réaliser une construction (par exemple : un circuit, une pente, une tour équilibrée).
Réaliser les gestes appropriés aux éléments de jeux notamment symboliques disponibles en classe.	Réaliser, notamment dans les jeux symboliques, les gestes appropriés à l'aide d'un objet technique (vêtements de poupées, poulies, engrenages, gabarit, pochoir...).
Recourir de manière pertinente à certains appareils techniques présents dans l'école.	Choisir les appareils techniques disponibles, selon la situation (le besoin) pour, par exemple, photographier, écouter de la musique, regarder une vidéo, enregistrer.

Compétences	Attendus
Choisir, selon la situation, les outils et/ou le matériel adéquat et les utiliser correctement en respectant les règles de sécurité.	Identifier et utiliser de manière adéquate, selon la situation, le matériel et les outils nécessaires à l'activité à réaliser (par exemple : une recette de cuisine, une construction).
Effectuer des gestes pratiques du quotidien pour développer son autonomie.	Utiliser différents systèmes de fermeture/d'ouverture des vêtements, des chaussures, ouvrir/fermer son cartable...
Réaliser un objet en assemblant les éléments nécessaires à sa construction et à son fonctionnement.	Utiliser des outils et du matériel adéquat pour réaliser un objet technique (par exemple : un moulin à vent, une manche à air, une maquette, un sablier...).



Enjeux généraux des premiers outils en lien avec le domaine 4 : Sciences humaines et Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

4.3.4. FORMATION HUMAINE ET SOCIALE

Enjeux et objectifs généraux

La formation humaine et sociale s'axe, dans les classes maternelles, sur une exploration du monde, en partant de l'environnement proche pour aller vers un environnement plus éloigné.

La tâche de l'enseignant est dès lors d'emmener l'enfant vers une prise de conscience progressive de ses appréhensions spontanées du temps et de l'espace, vers une structuration d'apprentissages choisis dans une visée citoyenne, humaine et sociale.

La formation humaine et sociale englobe des savoirs, savoir-faire et compétences traditionnellement répertoriés en histoire et en géographie. L'approche collective des notions de temps, d'espace et de causalité initie les premiers apprentissages liés à ces disciplines.

Structure générale

En M2, deux rubriques déclinent les savoirs et les savoir-faire : « Explorer l'espace » et « Explorer le temps » et en M3, une troisième rubrique fait apparaître les croisements entre l'espace et le temps : « Explorer le monde dans le temps et dans l'espace » car il devient plus accessible aux élèves de cet âge de prendre en compte simultanément deux paramètres.

M1-M2

Savoirs	Attendus
Explorer l'espace	
Le vocabulaire lié à l'orientation spatiale.	S'approprier, en situation, des termes : - pour se situer ; - pour (se) placer ; - pour se déplacer.
Le nom des espaces de vie de la classe selon leur fonction.	Désigner les différents espaces de la classe.
Le vocabulaire lié au paysage.	Désigner au moins deux éléments d'un paysage observé (par exemple : un arbre dans le bois, une maison dans la rue, une fleur dans le jardin, un pont enjambant la route).
Explorer le temps	
Le vocabulaire temporel.	Utiliser de manière adéquate le terme « maintenant » pour se situer dans le temps.
Le nom des représentations du temps.	Désigner les représentations de la journée utilisées en classe.

M1-M2

Savoir-faire	Attendus
Explorer l'espace	
Identifier, dans un espace, les éléments fixes comme repères.	Désigner, dans la classe, des repères (éléments fixes) tels que la porte, la fenêtre...
Se placer/placer un objet en fonction d'un repère déterminé (élément fixe).	Se placer/placer un objet sur, sous, devant, derrière... un repère (élément fixe).
Se déplacer en fonction d'un repère déterminé (élément fixe).	Se déplacer en fonction d'un repère (élément fixe) dans la classe, dans l'espace dédié à la psychomotricité.
Identifier les espaces selon leur(s) fonction(s).	Se rendre dans les espaces de l'école selon l'activité à vivre (pour jouer, pour lire, pour se détendre, pour manger).
Observer son environnement proche.	Désigner au moins deux éléments d'un paysage observé (de son environnement proche).
Explorer le temps	
Identifier les repères de temps.	Relever, selon l'organisation de la classe, les activités et faits récurrents comme repères de temps.
Utiliser une représentation du temps pour situer une activité, un fait dans la journée.	Situer une activité vécue en temps réel sur une représentation du temps de la journée, utilisée en classe. Verbaliser le nom de l'activité en utilisant le terme « maintenant ».
Compétences	Attendus
Se situer dans le temps et dans l'espace de la classe selon l'activité vécue.	Se situer en temps réel dans le temps et dans l'espace en : - utilisant le terme « maintenant » ; - nommant l'activité ; - nommant l'espace occupé dans la classe. (Par exemple : maintenant, je lis un livre dans l'espace lecture).



M3

Savoirs	Attendus
Explorer l'espace	
Le vocabulaire lié à l'orientation spatiale.	Utiliser adéquatement, en situation, des termes : - pour (se) repérer/(se) situer ; - pour se déplacer et décrire son déplacement.
Le nom des repères (éléments fixes des espaces vécus).	Nommer, à minima, trois repères (éléments fixes) d'un espace proche (par exemple : le tableau de la classe, l'arbre dans la cour de récréation, le passage pour piétons devant l'école).
Le nom des espaces de la classe, de l'école selon leur fonction.	Désigner les différents espaces de la classe, de l'école. Nommer au moins quatre espaces de la classe ou de l'école.
Le vocabulaire lié au paysage.	Nommer, à minima, trois éléments d'un paysage observé (par exemple : un arbre dans le bois, une maison dans la rue, une fleur dans le jardin, un pont enjambant la route).
Le nom de représentations de l'espace.	Désigner et/ou nommer la maquette, le dessin d'un plan.
Les coordonnées de l'école.	Citer le nom de l'école et la ville/village où elle se situe.
Explorer le temps	
Le vocabulaire temporel (chronologie, simultanéité, antériorité...).	S'approprier et utiliser adéquatement, en situation, des termes : - pour (se) situer dans une journée : avant, maintenant, pendant que, en même temps que, après ; - pour (se) situer dans le temps : maintenant, il y a longtemps ; - pour se situer dans sa famille proche (généalogie).
Le nom des repères de temps.	S'approprier et utiliser adéquatement, en situation, les termes suivants : - le matin, le midi, l'après-midi ; - les repères temporels correspondant aux activités et faits récurrents de la journée d'école (début et fin de journée de classe) ; - les noms des jours de la semaine.
Le nom des représentations du temps.	Désigner et/ou nommer les représentations du temps utilisées en classe.
Explorer le monde dans le temps et dans l'espace	
Des éléments liés à l'individualité.	Citer au moins deux caractéristiques propres à l'individualité (lieu(x) de vie, âge, prénom, nom de famille).
Le vocabulaire propre à son entourage quotidien.	Employer, dans les situations adéquates, des termes qui permettent, de décrire : - la famille, la filiation, la parentalité, l'entourage quotidien ; - les habitudes du cercle familial et/ou social (le sport pratiqué, les associations fréquentées, le voisinage...).
Des éléments liés à l'individu dans le groupe classe (singularité et appartenance).	Nommer des membres du groupe classe. Citer au moins deux caractéristiques propres à soi et aux autres, selon les habitudes de vie, les habitudes alimentaires...
Des éléments liés à l'individu dans le temps et l'espace de plus en plus lointains.	Citer au moins deux caractéristiques des habitudes de vie : - d'ici et d'ailleurs ; - d'aujourd'hui et d'autrefois.



M3

Savoir-faire	Attendus
Explorer l'espace	
Identifier les éléments fixes comme repères dans un espace.	Distinguer, dans un espace, les repères fixes des éléments mobiles.
Identifier une représentation de l'espace.	Distinguer une représentation de la classe en 3D (maquette) d'une représentation en 2D (dessin d'un plan).
Localiser des repères déterminés.	Localiser des repères dans la classe, dans l'école, dans l'environnement proche de l'école.
(Se) placer/(se) situer en fonction d'un repère déterminé (élément fixe).	(Se) placer/(se) situer sur, sous, devant, derrière... un repère (élément fixe).
Se déplacer en fonction d'un repère déterminé (élément fixe).	Se déplacer en fonction d'un repère (élément fixe) dans la classe, dans l'école, dans l'environnement proche de l'école.
Décrire un déplacement effectué en utilisant des repères.	Décrire un déplacement effectué au sein de la classe, de l'école en utilisant au moins deux repères.
Identifier les espaces selon leur(s) fonction(s).	Identifier au moins deux espaces de la classe, de l'école selon leur fonction (pour jouer, pour lire, pour se détendre, pour manger).
Observer son environnement proche pour le décrire.	Décrire un paysage observé (dans son environnement proche) en identifiant, à minima, trois de ses éléments.
Observer l'évolution de son environnement proche pour en prélever des indices de transformation.	Décrire son environnement à différents moments et relever des indices de son évolution : - une modification naturelle ; - une transformation réalisée par l'homme.
Utiliser une représentation de l'espace proche : - en 3D (maquette) ; - en 2D (dessin d'un plan).	Se situer ou situer des espaces de la classe, de l'école en utilisant une représentation : une maquette/un plan.
Explorer le temps	
Identifier les repères de temps.	Relever selon l'organisation de l'école, les activités et faits récurrents comme repères de temps : - dans la journée (exemple : début et fin des cours) ; - dans la semaine (exemple : période de psychomotricité, congé du samedi et dimanche...).
Utiliser un repère pour situer une activité de la journée.	Situer une activité précise en utilisant les termes adéquats (avant-pendant-après) : - par rapport au temps de midi ; - par rapport à un repère déterminé.
Utiliser une représentation du temps pour situer une activité, un fait dans la journée ou dans la semaine.	Situer un fait ou un événement de la journée ou de la semaine sur une représentation du temps utilisée en classe.
Relever le fait que des activités différentes sont simultanées.	Nommer au moins deux activités différentes vécues simultanément par les élèves de la classe.
Situer dans le temps selon leur chronologie des faits vécus.	Placer au moins quatre faits vécus et représentés de façon chronologique, sur une représentation de la journée/de la semaine utilisée en classe.
Observer des objets de la vie courante utilisés aujourd'hui et il y a longtemps pour les comparer.	Relever au moins deux similitudes/deux différences entre un objet courant utilisé actuellement et un objet ancien de même fonction.



M3

Explorer le monde dans le temps et dans l'espace	
Dire « qui je suis ».	Se présenter en énonçant au moins deux éléments parmi les suivants : son âge, son prénom, son nom, un lieu de vie.
Présenter la famille/l'entourage quotidien auquel j'appartiens.	Présenter la famille ou les proches avec qui l'élève partage son quotidien.
Reconnaître au sein de la classe des habitudes de vie différentes des siennes.	Comparer au moins deux caractéristiques propres aux habitudes de vie (pour se déplacer, se vêtir, s'alimenter, se divertir...) des élèves de la classe.
Dégager des habitudes de vie différentes : - d'aujourd'hui/d'autrefois ; - d'ici/d'ailleurs.	Comparer au moins deux caractéristiques propres aux habitudes de vie : - d'aujourd'hui/d'autrefois ; - d'ici/d'ailleurs.

Compétences	Attendus
Se situer dans le temps et dans l'espace, en utilisant des représentations et des repères temporels et spatiaux.	Se situer dans le temps et dans l'espace : - en utilisant les termes « avant », « maintenant », « après » ; - en nommant l'activité vécue/à vivre ; - en nommant le lieu où se déroule l'activité. (Par exemple : j'enfile mon manteau dans la classe avant d'aller jouer dans la cour de récréation).
Situer des faits dans le temps et dans l'espace, en utilisant des représentations et des repères temporels et spatiaux.	Situer un fait/un événement dans le temps et dans l'espace : - en utilisant les termes « avant », « maintenant », « après » ; - en précisant le lieu. (Par exemple : après la récréation, nous irons voir un spectacle dans la salle de gymnastique).

4.3.5. ÉDUCATION À LA PHILOSOPHIE ET À LA CITOYENNETÉ

Enjeux et objectifs généraux

L'éducation à la philosophie et à la citoyenneté prépare les élèves à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte à toutes les cultures. Personne ne naît ni citoyen responsable ni démocrate. Il s'agit d'élaborer les règles du vivre-ensemble considérant la place de chacun, l'expression individuelle des opinions, les échanges de points de vue cheminant progressivement vers le débat.

À l'école maternelle, la connaissance de soi et l'ouverture à l'autre constituent les enjeux majeurs. L'élève apprend à « se vivre comme un parmi d'autres ». L'enfant passe d'une relation individualisée et privilégiée, au sein de sa famille ou d'un groupe d'enfants à la crèche, à une relation polyculturelle. Il est projeté dans la vie en collectivité et la socialisation débute notamment par la prise de conscience que les autres peuvent penser différemment dans le même contexte. L'élève prend la parole devant ses pairs, écoute les propos des autres avec respect et attention, participe aux échanges.

Un enfant qui parle en « je » indique qu'il a acquis une conscience identitaire. L'école maternelle construit la notion d'appartenance au groupe classe. L'enseignant s'adresse à ce groupe classe en utilisant « vous » ou « les enfants » et chaque élève apprend qu'il est membre de cette collectivité. L'enseignant a le souci de guider les activités de manière à ce que chacun puisse élargir sa propre manière de voir et de penser.

Il est important d'outiller l'enfant pour qu'il évolue dans le nouvel univers scolaire avec sérénité. Il est essentiel, d'une part, de lui expliquer, dès son entrée à l'école, ce qu'est l'école, ce qui s'y vit, ce qui s'y apprend et, d'autre part, de l'accompagner dans l'acquisition de son métier d'élève.

Structure générale

Tout au long du tronc commun, quatre rubriques structurent les savoir-faire de la partie consacrée à la citoyenneté du domaine 4 pour chaque année :

- Construire une pensée autonome et critique ;
- Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre ;
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droit ;
- S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique.

L'école maternelle initie aux prémices de ces objectifs généraux via les contenus suivants.

M1-M2

Savoirs	Attendus
Des formules de politesse et de savoir-vivre.	Utiliser les formules de politesse et de savoir-vivre, en situation de vie : bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci.
Des émotions : joie, tristesse, colère et peur.	Utiliser adéquatement le nom des émotions ressenties.
Des règles de fonctionnement de vie de la classe.	Dire, avec ses mots, ce que je peux faire et ce que je ne peux pas faire, selon la situation.

Savoir-faire	Attendus
Construire une pensée autonome et critique	
Exprimer un avis de manière verbale et/ou non verbale face à une situation vécue.	Réagir de manière soit verbale, soit non verbale, à une situation vécue.
Sensibiliser à la question du genre.	Participer aux tâches et aux activités de la classe, selon son choix, et non en respect d'un classement de celles-ci selon le genre.
Se connaître et s'ouvrir à l'autre	
S'initier à des formules de politesse et de savoir-vivre dans les échanges quotidiens.	S'approprier les formules de politesse en fonction de la situation de communication.
Reconnaître son émotion et l'exprimer avec l'aide de l'enseignant.	Exprimer de manière soit verbale, soit non verbale une émotion vécue et la nommer avec l'aide de l'enseignant.
Exprimer ses besoins physiologiques selon la situation vécue.	Exprimer de manière soit verbale, soit non verbale un besoin physiologique : boire, manger, dormir, aller aux toilettes, se protéger du froid et de la chaleur, se moucher.
Dire ce que j'apprécie ou non.	Dire ce que j'aime ou ce que je n'aime pas parmi des activités proposées, des jeux, des aliments...
Être à l'écoute de l'autre.	Respecter le tour de parole.
S'initier à un comportement adéquat aux règles de la classe.	S'approprier, selon la situation, une règle de vie de la classe.
Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droit	
Distinguer, dans des situations vécues dans l'école, ce qui est autorisé et ce qui est interdit.	Agir en tenant compte de ce que je peux ou ne peux pas faire.
Repérer des attitudes qui respectent ou pas les règles de fonctionnement du groupe classe.	Dire si l'attitude observée respecte ou pas une des règles de fonctionnement du groupe classe.
S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique	
Participer : - à l'organisation de la vie de la classe ; - à une activité de groupe.	Prendre une part active : - à l'organisation de la vie de la classe ; - à une activité de groupe.

Compétences	Attendus
Respecter les règles de la vie collective.	Prendre une part active, par exemple dans un atelier choisi, en respectant les règles de fonctionnement de la classe : - sans tenir compte d'un classement selon le genre ; - en tenant compte de ce que je peux ou ne peux pas faire ; - en utilisant une formule de politesse.

M3

Savoirs	Attendus
Des formules de politesse et de savoir-vivre.	Utiliser les formules de politesse et de savoir-vivre, en situation de vie : bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci, pardon.
Des émotions : joie, tristesse, colère et peur.	Utiliser adéquatement le nom des émotions ressenties ou perçues.
Des règles de fonctionnement de vie de la classe et leur utilité.	Dire, avec ses mots, la règle à respecter selon la situation et son utilité.

Savoir-faire	Attendus
Construire une pensée autonome et critique	
Exprimer un avis de manière verbale et/ou non verbale face à une situation vécue ou relatée.	Réagir de manière verbale ou non verbale à une situation vécue ou relatée.
Être sensibilisé à l'accessibilité, par tous, à toutes les activités et toutes les tâches indépendamment du genre.	Participer aux tâches et aux activités de la classe, indépendamment du genre.
Apprendre à poser des questions.	Exprimer, verbalement avec l'aide de l'enseignant et/ou non verbalement, son étonnement, son questionnement.
Se connaître et s'ouvrir à l'autre	
Identifier les formules de politesse et de savoir-vivre dans les échanges quotidiens.	Utiliser les formules de politesse et de savoir-vivre, en fonction de la situation de communication.
Reconnaître des besoins physiologiques et les exprimer avec l'aide de l'enseignant.	Exprimer de manière soit verbale, soit non verbale un besoin physiologique : boire, manger, dormir, aller aux toilettes, se protéger du froid et de la chaleur, se moucher.
Exprimer ses émotions selon la situation vécue.	Exprimer de manière soit verbale, soit non verbale une émotion : joie, tristesse, colère et peur.
Se reconnaître comme membre de groupes d'appartenance.	Dire, avec ses mots, son identité (qui il est) au sein de son entourage quotidien (vie scolaire, vie privée).
Se reconnaître une force pour développer l'estime de soi.	Exprimer de manière soit verbale, soit non verbale ce que l'on sait bien faire et le reformuler avec l'aide de l'enseignant.
Identifier ce que j'apprécie ou non.	Exprimer une préférence parmi des activités proposées, des jeux, des aliments...
Préserver son intimité et respecter celles des autres.	Exprimer ses limites (oser dire non) et respecter celles des autres.
Être à l'écoute de l'autre et accepter un avis différent du sien.	Laisser parler l'autre, même si son avis diffère.
Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié (notamment : origine, état de santé, situation de handicap).	Prendre sa place et laisser place à l'autre quelles que soient ses différences.
Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droit	
Distinguer, dans des situations vécues dans l'école, ce que je peux faire de ce que je dois faire.	Agir en tenant compte de ce que je peux ou ce que je dois faire et l'exprimer avec l'aide de l'enseignant.
Reconnaître des règles établies au sein de l'école pour l'organisation de la vie collective.	Énoncer, dans une situation vécue, la règle qui participe à la vie collective et la respecter.
Élaborer progressivement les règles utiles à la vie en groupe.	Prendre part à l'élaboration progressive des règles de la vie en groupe.

M3
S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique

Adopter un comportement adéquat à la vie collective.	Adapter ses gestes et paroles selon la situation de la vie collective.
Adapter son comportement dans une situation de collaboration.	Agir ensemble en s'entraidant et en se coordonnant pour réaliser une activité de groupe.
Prendre une part active : - à l'organisation de la vie de la classe ; - à un projet commun.	Choisir et réaliser jusqu'à sa finalisation une tâche liée à : - l'organisation de la vie de la classe ; - un projet commun.

Compétences	Attendus
Respecter les règles de la vie collective.	Prendre une part active, par exemple dans un atelier choisi, en respectant les règles de fonctionnement de la classe : - sans tenir compte d'un classement selon le genre ; - en tenant compte de ce que je peux ou ce que je dois faire ; - en utilisant une formule de politesse.
Participer à un échange organisé en classe en : - respectant le tour de parole ; - écoutant l'autre.	Prendre part à un échange collectif, selon une situation vécue ou relatée, en respectant les règles de prise de parole.
Formuler un étonnement à propos d'une situation réelle ou imaginaire.	Exprimer, avec l'aide de l'enseignant, au moins une question à propos d'une situation réelle ou imaginaire.



4.4. ÉDUCATION PHYSIQUE, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

PSYCHOMOTRICITÉ

Enjeux et objectifs généraux

À l'école maternelle, la psychomotricité développe à la fois le mouvement et la réflexion sur le mouvement. L'éducation au bien-être et à la santé s'intègre à cette attention portée au développement global de l'enfant. C'est au travers des interventions des enseignants que les relations entre le corps et la santé, d'une part, et entre le rapport à soi et aux autres et le bien-être, d'autre part, se tissent.

La psychomotricité est un moyen d'apprendre pour l'enfant. Elle contribue à la construction du schéma corporel, élément de base indispensable à la connaissance de soi.

En effet, l'enfant doit se connaître afin de, petit à petit, découvrir les autres et le monde qui l'entoure. Ces découvertes s'opèrent, entre autres, grâce à l'utilisation de ses sens, mais aussi par une verbalisation des actes qui permet à l'enfant une décentration progressive. C'est ainsi que la réflexion sur l'action - la sienne, celle qu'il induit, qu'il observe et celle qu'il partage - sera possible. L'enseignant aide l'élève à établir les liens entre sa pensée et les savoirs ou les savoir-faire visés.

L'enfant puise dans la psychomotricité des éléments qui lui sont nécessaires pour structurer ses expériences et acquérir les aptitudes de base corporelles et ensuite verbales, graphiques, musicales, mathématiques.

Dès lors, le développement psychomoteur se travaille également, au-delà des heures spécifiquement dédiées à la psychomotricité, collégialement au travers des autres apprentissages.

Structure générale

La psychomotricité se décline en quatre rubriques : habiletés motrices, habiletés sociomotrices et citoyenneté, gestion de sa santé et de la sécurité, psychomotricité fine.

Les savoirs et les savoir-faire de la psychomotricité fine requièrent une attention toute particulière.



M1-M2

Savoirs	Attendus
Habiletés motrices et expression	
Les termes liés : - à la perception sensorimotrice ; - au schéma corporel ; - à la motricité ; - à la coordination motrice.	Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats liés : - à la perception sensorimotrice : regarder, écouter, souffler, toucher ; - au schéma corporel : les principales parties du corps ; - à la motricité : marcher, courir, ramper ; - à la coordination motrice : tirer, pousser, lancer, prendre, porter...
Les termes liés à l'espace.	Se positionner en fonction de la consigne énoncée par un tiers : courir jusqu'à, s'arrêter à, à l'intérieur de, à l'extérieur de, dedans, dehors, au-dessus, en dessous, à côté de.
Le vocabulaire spécifique au matériel utilisé.	Désigner, nommer au moins trois éléments du matériel utilisé. Par exemple : banc, cerceau, cône, élastique, balle, ballon, tapis.
Habiletés sociomotrices et citoyenneté	
Des règles de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité.	Dire, avec ses mots, ce que je peux/je ne peux pas faire, selon la situation.
Gestion de sa santé et de la sécurité	
Les règles de sécurité de base.	S'approprier, en situation, les règles de la psychomotricité pour se préserver/se protéger.
Psychomotricité fine	
Des gestes de psychomotricité fine.	Montrer, selon la situation, le geste adéquat pour : pincer, enfiler, accrocher, empiler, emboîter, visser, dévisser.

Savoir-faire	Attendus
Habiletés motrices	
Effectuer des grands mouvements fondamentaux : - soit librement ; - soit dictés par l'adulte.	Effectuer isolément chaque grand mouvement fondamental : marcher, courir, ramper : - soit librement ; - soit dictés par l'adulte.
Coordonner des mouvements.	Effectuer des mouvements avec un objet : tirer, pousser, lancer, prendre, porter.
Effectuer des mouvements liés à l'équilibre.	Exercer les mouvements permettant au corps de garder son équilibre.
S'initier à l'inhibition dans des grands mouvements fondamentaux.	S'exercer à arrêter son mouvement au signal.
Se déplacer selon un rythme donné.	Se déplacer selon un rythme simple montré par l'adulte.
Habiletés sociomotrices et citoyenneté	
Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité.	Participer à une activité de groupe classe en respectant : - le matériel et sa disposition ; - les pairs.



M1-M2
Gestion de sa santé et de la sécurité

Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace occupé.	Appliquer pour se préserver/se protéger les règles adaptées à l'espace occupé.
Satisfaire un besoin physiologique.	Agir/Réagir à un besoin physiologique : boire, se reposer, aller aux toilettes, se moucher.
Psychomotricité fine	
Exécuter des gestes de psychomotricité fine, en situation vécue.	Exercer, à l'aide d'un matériel varié, le geste adéquat pour : pincer, enfiler, déchirer, froisser, accrocher, empiler, emboîter, encastrier.
S'initier aux gestes graphiques.	Réaliser, avec ou sans objet, des gestes amples : - dans l'espace ; - sur des supports variés à inclinaisons variées.
Respecter la posture adaptée à l'activité.	Adopter une posture appropriée à la réalisation d'une activité.

Compétences	Attendus
Enchaîner des mouvements dont les fondamentaux dans la réalisation d'une activité psychomotrice.	Effectuer des mouvements dont les fondamentaux lors de la réalisation d'une activité (par exemple : en ateliers, en circuit) : - marcher, courir, ramper ; - tirer, pousser, lancer à l'aide d'un objet ; - gérer son équilibre.
Verbaliser en utilisant les termes adéquats, un mouvement réalisé selon la dictée de l'adulte.	Dire, avec ses mots, tout en le réalisant, le mouvement dicté par l'adulte. Reformuler, si nécessaire, la mise en mots du mouvement à l'aide des termes adéquats utilisés par un adulte.
Adopter un comportement adéquat lors d'une activité de psychomotricité.	Respecter progressivement : - le matériel et sa disposition ; - les pairs ; - les règles pour se préserver/se protéger.



M3

Savoirs	Attendus
Habiletés motrices et expression	
Les termes liés : - à la perception sensorimotrice ; - au schéma corporel ; - à la motricité ; - à la notion d'équilibre ; - à la coordination motrice.	Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats liés : - à la perception sensorimotrice : regarder, écouter, souffler, toucher ; - au schéma corporel : les parties du corps dont certaines articulations ; - à la motricité : marcher, courir, sauter, grimper, glisser, ramper ; - à la coordination motrice : tirer, pousser, lancer, rattraper, shooter, s'arrêter ; - à la notion d'équilibre : marcher en équilibre, se balancer, tomber.
Les termes liés à l'espace, au temps et au rythme.	Utiliser, en situation vécue, les termes adéquats liés : - à l'espace : courir jusqu'à, s'arrêter à, à l'intérieur de, à l'extérieur de, dedans, dehors, au-dessus, en dessous, à côté de ; - au temps : avant, après, pendant que, en même temps que ; - au rythme : lent, rapide.
Le vocabulaire spécifique au matériel utilisé.	Désigner, nommer au moins cinq éléments du matériel psychomoteur, utilisé en situation vécue. Par exemple : banc, cerceau, cône, élastique, balle, ballon, tapis.
Habiletés sociomotrices et citoyenneté	
Des règles : - de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité ; - de jeux fréquemment rencontrés.	Dire, avec ses mots, les règles à respecter selon la situation.
Gestion de sa santé et de la sécurité	
Les règles de sécurité de base.	Énoncer des règles de la psychomotricité pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres.
Psychomotricité fine	
Des gestes et des postures en psychomotricité fine.	Montrer, selon la situation, le geste et la posture adéquats pour : - pincer, enfiler, accrocher, empiler, emboîter, visser, dévisser ; - contourner, tracer, écrire ; - découper, tailler, coller, peindre...

M3

Savoir-faire	Attendus
Habiletés motrices	
Effectuer les grands mouvements fondamentaux.	Effectuer isolément chaque grand mouvement fondamental : marcher, courir, sauter, grimper, glisser, ramper.
Coordonner des mouvements.	Effectuer des mouvements avec un objet : tirer, pousser, lancer, rattraper, shooter.
Effectuer des mouvements et des gestes liés à l'équilibre.	Exercer des mouvements et des gestes permettant au corps de rétablir son équilibre.
S'initier à l'inhibition dans des grands mouvements fondamentaux et des gestes.	Arrêter son mouvement, son geste au signal ou selon la situation.
Effectuer et enchaîner des mouvements et des gestes dictés par l'adulte.	Réaliser correctement l'enchaînement des mouvements et des gestes dictés par l'adulte.
Se déplacer selon un rythme donné.	Se déplacer selon un rythme simple.
Habiletés sociomotrices et citoyenneté	
Respecter, dans l'intérêt du groupe et de chacun, des règles : - de fonctionnement dans l'espace prévu pour la psychomotricité ; - de jeux collaboratifs ou coopératifs fréquemment rencontrés.	Prendre part à une activité de psychomotricité en respectant : - le matériel et sa disposition ; - les pairs (écouter, attendre son tour, encourager).
Gestion de sa santé et de la sécurité	
Respecter des règles de fonctionnement dans l'espace occupé.	Appliquer pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres, les règles adaptées à l'espace occupé.
Exprimer ses besoins physiologiques, selon la situation vécue.	Exprimer le besoin physiologique de boire, se reposer, aller aux toilettes, se moucher.
Psychomotricité fine	
Exécuter des gestes de psychomotricité fine, en situation vécue.	Exercer, à l'aide d'un matériel varié/d'un outil de la classe, le geste adéquat en adoptant la posture appropriée pour : - pincer, enfiler, accrocher, empiler, emboîter, visser, dévisser ; - contourner, tracer, écrire ; - découper, tailler, coller, peindre...
Exercer des gestes graphiques pour améliorer l'élan et la fluidité.	Effectuer des gestes pour amorcer des graphies : - dans l'espace ; - sur des supports variés à inclinaisons variées ; - avec des objets variés dont des outils scripteurs.

M3

Compétences	Attendus
Enchaîner des mouvements et des gestes dans la réalisation d'une activité psychomotrice.	Effectuer des mouvements et des gestes lors de la réalisation d'une activité (par exemple : en ateliers, en circuit) : - marcher, courir, ramper, sauter, grimper, glisser ; - tirer, pousser, lancer, rattraper, shooter à l'aide d'un objet ; - rétablir son équilibre.
Verbaliser en utilisant les termes adéquats, un enchaînement de deux mouvements/gestes.	Dire, avec ses mots, tout en le réalisant, l'enchaînement de deux mouvements/gestes. Reformuler, si nécessaire, la mise en mots de cet enchaînement à l'aide des termes adéquats utilisés par un adulte.
Adopter un comportement adéquat lors d'une activité de psychomotricité.	Respecter : - le matériel et sa disposition ; - les pairs ; - les règles pour se préserver/se protéger, protéger/préserver les autres.
Coordonner des gestes de plus en plus précis.	Adopter une posture adéquate pour effectuer un geste, dont le geste graphique, en tenant correctement un outil scripteur ou d'autres outils de la classe.



5. VISÉES TRANSVERSALES DES DOMAINES 6 ET 7

CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT ET ESPRIT D'ENTREPRENDRE. APPRENDRE À APPRENDRE ET À POSER DES CHOIX.

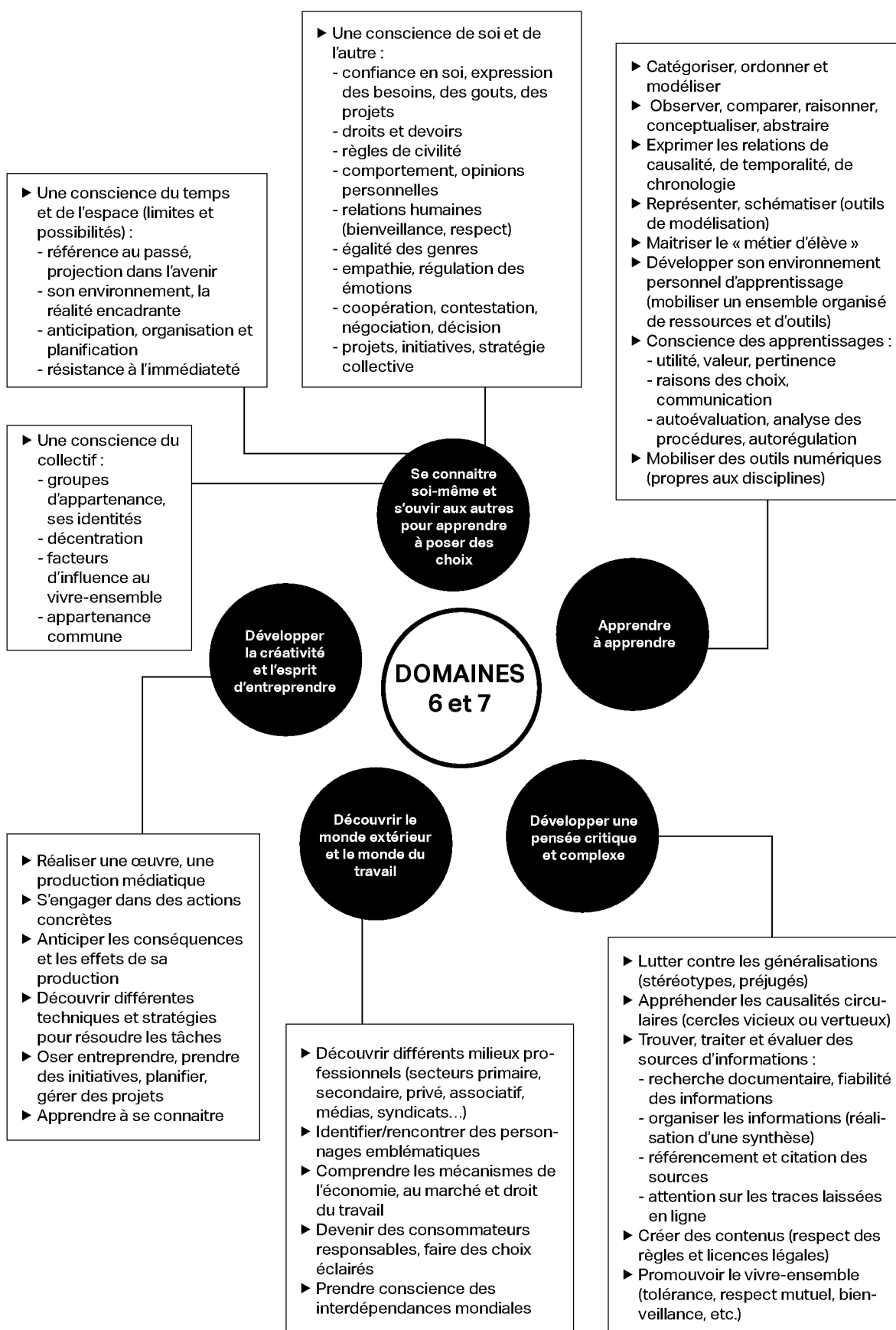
Éléments essentiels du curriculum du tronc commun, les visées transversales sont à développer via les contenus et attendus répertoriés en Français, Éducation culturelle et artistique, en Formations mathématique, scientifique, manuelle et technique, en Sciences humaines, Éducation à la philosophie et à la citoyenneté, en Psychomotricité.

Les visées transversales s'articulent autour des cinq intitulés :

- Se connaître soi-même et s'ouvrir aux autres pour apprendre à poser des choix.
- Apprendre à apprendre.
- Développer une pensée critique et complexe.
- Découvrir le monde extérieur et le monde du travail.
- Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre.

Le schéma présenté page suivante synthétise les visées de ces domaines transversaux, pour l'ensemble du tronc commun. Les exemples qui le suivent reprennent des contenus d'apprentissage et des attendus, décrits dans les différents domaines disciplinaires, qui contribuent particulièrement à l'atteinte de ces visées transversales.





CONTENUS ET ATTENDUS

Se connaître
soi-même et
s'ouvrir aux autres
pour apprendre
à poser des
choix

Les élèves de l'école maternelle développent dès 2 ans et demi, mais très progressivement et à géométrie variable, leur capacité à se connaître et parallèlement à découvrir les autres. C'est vers la M3 qu'ils sont relativement capables de poser des choix, consciemment, en fonction de leurs activités privilégiées et en y associant d'autres élèves.

Dans cette perspective, il est important d'aménager des activités de classe qui vont mener les élèves à devoir poser réellement des choix dans une optique de régulation et d'organisation du groupe, ainsi que de développement d'une vie en collectivité. Tout contenu disciplinaire peut, à tout moment de la progression des apprentissages, être présenté aux enfants sous la forme d'une activité individuelle dont le but est « la matière » disciplinaire, mais aussi, sous la forme d'une activité qui mènera le groupe ou la classe à tenir compte de l'autre et des autres dans sa réalisation.

Les contenus peuvent être trouvés dans les domaines 1 à 5 dès lors qu'ils sont présentés aux enfants dans la perspective de l'atteinte complémentaire de ces visées transversales : ce sont, d'une part, la manière d'organiser l'activité et, d'autre part, les valeurs que l'on y défendra qui vont induire la construction de soi et l'ouverture aux autres.

Les contenus suivants se prêtent particulièrement bien à l'atteinte de cette visée transversale :

En français

- Utiliser, à bon escient, le pronom personnel « je » (savoir-faire, M1-M2).
- Oser prendre la parole face aux autres pour s'exprimer (savoir-faire, M1-M2).
- S'identifier en tant que « je » comme récepteur du message adressé à l'ensemble du groupe classe dans les intitulés « vous ou les enfants » (savoir-faire, M1-M2 et M3).
- Développer/Adopter une posture d'écoute, de prise de parole (savoir-faire, M1-M2 et M3).

En éducation culturelle et artistique

- Prendre une part active à une dramatisation, à un théâtre de marionnettes (compétence, M1-M2 et M3).

En formation mathématique

- Effectuer le mesurage d'une grandeur à l'aide d'étalons corporels et familiers socialisés (savoir-faire, M3).

En formation scientifique

- Repérer, à partir d'éléments concrets, un changement lié à sa croissance (attendu de savoir-faire, M1-M2).



En éducation à la philosophie et à la citoyenneté

- Sensibiliser à la question du genre (savoir-faire, M1-M2) et être sensibilisé à l'accessibilité, par tous, à toutes les activités et toutes les tâches indépendamment du genre (savoir-faire, M3).
- Dire/Identifier ce que j'apprécie ou non (savoir-faire, M1-M2 et M3).
- Être à l'écoute de l'autre (savoir-faire, M1-M2).
- Prendre une part active à l'organisation de la vie de la classe et à une activité de groupe (savoir-faire, M1-M2).
- Des éléments liés à l'individu dans le groupe classe (singularité et appartenance) (savoir, M3).
- Se reconnaître une force pour développer l'estime de soi (savoir-faire, M3).
- Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié (notamment : origine, état de santé, situation de handicap) (savoir-faire, M3).

En psychomotricité

- Respecter une règle convenue (savoir-faire, M1-M2 et M3).
- Adopter un comportement respectueux : de soi, de l'autre et du matériel (compétence, M1-M2).



Apprendre à apprendre

« Apprendre à apprendre » s’amorce dès le début de la vie. L’enfant est curieux et déploie une énergie considérable pour découvrir et comprendre le monde qui l’entoure. Dès l’entrée à l’école maternelle, l’enfant a l’opportunité d’entamer tous les apprentissages et c’est grâce à la qualité du travail pédagogique dans un environnement serein et sécurisé, ainsi que dans le regard que l’on porte sur lui, que l’élève puise la détermination de son implication.

Le rôle de l’enseignant est de l’encourager dans ses efforts, de le confirmer dans une estime de lui-même positive, de reconnaître ses essais réussis, mais aussi ses échecs momentanés comme formateurs dans ses apprentissages. Il prévoit des situations d’apprentissage accessibles à l’élève et veille à ce qu’elles présentent un obstacle surmontable avec des essais et erreurs, un peu d’effort et de persévérance.

Il revient également à l’enseignant de nommer l’apprentissage et de s’attarder sur les stratégies qui vont aider l’élève à apprendre à apprendre.

L’accompagnement par l’adulte dans l’action et la verbalisation de celle-ci, ses encouragements et ses incitations vont progressivement amener l’élève à commenter lui-même ses découvertes et à verbaliser les démarches qu’il met en œuvre. Ces approches conscientisées de ce qu’est apprendre tisseront des liens profitables à la structuration progressive des savoirs, savoir-faire et compétences.

Les contenus suivants se prêtent particulièrement bien à l’atteinte de cette visée transversale :

En français

- Percevoir et construire le sens du message entendu (texte et consigne).
- Réagir aux sollicitations de l’enseignant de manière adéquate (savoir-faire, M1-M2).
- Comprendre le sens global d’un message oral.
- Produire un message oral adapté à la situation de communication (compétence, M3).

En éducation culturelle et artistique

- Les termes liés aux gestes techniques (savoir, M1-M2).
- Réaliser une production artistique en utilisant les outils, les matières/les matériaux adéquats à sa réalisation ; en effectuant les gestes techniques adéquats ; en verbalisant son action (compétence, M1-M2).
- Réaliser les gestes techniques appropriés à une production artistique (savoir-faire, M3).

En formation mathématique

- S’appropriier, en situation, des termes spécifiques pour décrire une longueur, une masse (attendu de savoir, M1-M2).
- Utiliser des termes liés à chaque opération vécue : ajouter, retirer, prendre x fois, partager... (attendu de savoir, M3).
- Résoudre une situation de la vie de classe en recourant à un appariement/à un dénombrement/à une opération (compétence, M3).



En formation scientifique

- Récolter, selon l'objet de la recherche, une information à partir :
 - de l'observation d'un être vivant, d'un phénomène, d'un élément de l'environnement ;
 - d'une manipulation, une information relative à un phénomène ;
 - d'un document écrit (textes et illustrations) ou audio-visuel (savoir-faire de la démarche, M1-M2 et M3).

En formation humaine et sociale

- Se situer dans le temps et dans l'espace de la classe, selon l'activité vécue (compétence, M1-M2).

En formation manuelle et technique

- S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe/Tenir le matériel, les outils de la classe de manière adéquate (savoir-faire, M1-M2 et M3).

Développer une pensée critique et complexe

L'enfant qui entre à l'école maternelle est encore sujet à l'égocentrisme et au manichéisme de la pensée. La première visée transversale consiste en se connaître soi-même et s'ouvrir aux autres. Ce n'est que lorsque cette ouverture est initiée que la pensée critique peut s'amorcer.

À partir de la troisième maternelle, l'enseignant intervient pour amener chez l'élève une réflexion sur des événements vécus qui ont provoqué chez lui une émotion forte, souvent de colère ou de tristesse. Il s'agit de faire relater les faits en envisageant le point de vue d'autrui et des circonstances particulières.

Dans un premier temps, il s'agit d'analyser son propre comportement, en tant qu'acteur de l'événement. Plus grand, l'élève peut envisager les raisons des agissements d'un autre enfant. Ensuite, les échanges porteront sur des situations émotionnellement plus neutres, concernant la collectivité, impliquant ou non, l'élève lui-même.

Cette prise de recul, cette distanciation est une aptitude nécessitant une pensée complexe qui s'acquiert progressivement, à travers la médiation de l'adulte d'abord, et qui est plus ou moins facilitée par l'entourage et les conditions de vie de l'enfant.

Les contenus suivants se prêtent particulièrement bien à l'atteinte de cette visée transversale :

En français

- Oser prendre la parole pour se dire, demander, donner son avis et l'expliquer en tenant compte des interlocuteurs et du contexte (savoir-faire, M3).
- Utiliser des mots, des phrases et des attitudes (gestes, mimiques) pour exprimer un fait, une idée, un ressenti, une impression, une émotion (attendu de savoir-faire, M3).

En formation mathématique

- Organiser, selon la situation, des objets en choisissant de les trier, de les classer ou de les ordonner (compétence, M1-M2).
- Définir, à partir d'une caractéristique observable, un critère d'organisation pour : trier, classer, ordonner (savoir-faire, M3).
- Lire les données utiles dans un tableau à double entrée et les croiser en lien avec l'organisation de la vie de la classe (attendu de compétence, M3).

En formation scientifique

- Exprimer verbalement et/ou non verbalement (dessin, objets...) son étonnement et/ou questionnement concernant une situation rencontrée en classe, lors d'une visite, lors d'une opportunité ou un phénomène observé (savoir-faire de la démarche, M1-M2 et M3).



En éducation à la philosophie et à la citoyenneté

- Exprimer un avis de manière verbale et/ou non verbale face à une situation vécue/ou relatée (savoir-faire, M1-M2 et M3).
- Reconnaître des émotions et les exprimer avec l'aide de l'enseignant (savoir-faire, M3).
- Dire ce que j'aime ou ce que je n'aime pas parmi des activités proposées, des jeux, des aliments... (attendu de savoir-faire, M1-M2).
- Être à l'écoute de l'autre et accepter un avis différent du sien (savoir-faire, M3).
- Prendre part à l'élaboration progressive des règles de la vie en groupe (attendu de savoir-faire, M3).



Découvrir le
monde extérieur
et le monde
du travail

Découvrir le monde extérieur est ici plus que s'émerveiller ou s'interroger sur l'environnement naturel qui nous entoure. Il s'agit d'être curieux de l'environnement humain, de se questionner sur ce que font les adultes, comment et pourquoi.

Le jeune enfant ne différencie pas spontanément le naturel et l'artificiel. C'est petit à petit que la part humaine dans les transformations de l'environnement lui apparaît dans les actes de son entourage immédiat.

À l'école maternelle, des activités ciblent, dans un premier temps, l'observation d'adultes : que font-ils, où et comment le font-ils ? Organiser des rencontres particulières au sein ou en dehors de l'école initie les élèves à ces multiples et diverses activités du monde du travail.

Progressivement, la question du pourquoi apparaît. L'homme crée, modifie, détruit, construit... dans un but, avec une intention. Son action sur l'environnement peut avoir des effets bénéfiques, d'autres négatifs. Comment cela s'explique-t-il ? Grâce à l'enseignant qui organise rencontres et réflexions, l'élève apprend à dépasser ses impressions initiales, ses affirmations naïves et son point de vue égocentré, et à considérer que l'entreprise humaine sert des objectifs qui peuvent être compris par lui.

Cette connaissance du monde extérieur familier et sa compréhension vont se développer, s'enrichir vers une préparation de « tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures.⁵ »

Les contenus suivants se prêtent particulièrement bien à l'atteinte de cette visée transversale :

En éducation culturelle et artistique

- S'initier, dans l'évocation d'une situation possible à vivre en classe/à l'extérieur, au vocabulaire lié :
 - aux métiers d'artistes ;
 - aux patrimoine et événements culturels locaux ;
 - aux lieux et événements culturels (attendu de savoir, M1-M2).

En formation mathématique

- Opérer une addition/une soustraction au départ d'une collection d'objets donnée (savoir-faire, M1-M2).
- Reproduire un solide à partir d'un modèle (savoir-faire, M3).
- Résoudre une situation de la vie de classe en recourant :
 - soit à une comparaison ;
 - soit à un dénombrement ;
 - soit à une opération (compétence, M3).

5. Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Livre I, Art. 1.4.1.-1.

En formation scientifique

- Le nom de matières, de matériaux (savoir, M3).
- Observer des éléments d'un bulletin météorologique (savoir-faire, M1-M2).
- Distinguer, dans l'environnement proche (l'école et ses alentours), les gestes et traces : de son respect, de son non-respect (savoir-faire, M3).

En formation humaine et sociale

- Le vocabulaire lié au paysage (savoir, M1-M2 et M3).
- Se rendre dans les espaces de l'école selon l'activité à vivre (pour jouer, pour lire, pour se détendre, pour manger) (attendu de savoir-faire, M1-M2).
- Reconnaître au sein de la classe des habitudes de vie différentes des siennes (savoir-faire, M3).

Développer
la créativité
et l'esprit
d'entreprendre

La créativité est la capacité à inventer une solution au problème qui se présente dans une situation inhabituelle. La connaissance de soi et l'estime de soi fournissent une part de ce qui est nécessaire à la créativité. L'esprit d'entreprendre nécessite la connaissance de l'autre et une confiance en soi telle qu'elle va permettre d'oser faire. Mais aussi d'oser être, de se dévoiler et dès lors, de risquer la critique. Cette aptitude intègre les précédentes et les dépasse.

L'école maternelle propose des situations qui développent cette aptitude. Des activités scolaires clairement objectivées sont nécessaires afin de préparer l'enfant, dès le plus jeune âge, à oser s'affirmer, à oser imaginer, proposer, concevoir, entreprendre et créer. Le rôle de l'enseignant sera d'accompagner l'enfant, de valoriser ses entreprises, d'encourager ses essais sans fustiger ses erreurs et de l'aider à verbaliser ses processus.

La créativité et l'esprit d'entreprendre sont des aptitudes en construction, visées à travers l'ensemble de ce référentiel, au bénéfice de l'épanouissement de l'enfant en un adulte conscient et responsable.

Les contenus suivants se prêtent particulièrement bien à l'atteinte de cette visée transversale :

En français

- Oser prendre la parole face aux autres pour s'exprimer (savoir-faire, M1-M2).
- Participer à une conversation (attendu de savoir-faire, M3).
- Choisir un document en fonction d'un besoin, d'un projet personnel ou de classe (compétence, M1-M2).
- Exprimer en écriture spontanée une idée personnelle (savoir-faire, M3).
- Produire une trace personnelle qui exprime une information, une idée en lien avec un contexte vécu et/ou en fonction de la situation de communication (compétence, M3).
- Accompagner de supports et de gestes la présentation de chant, de comptine et de poésie (savoir-faire M1-M2).

En éducation culturelle et artistique

- Réaliser une production artistique selon un projet personnel/de classe (compétence, M1-M2).
- S'engager dans une réalisation sonore ou musicale collective en chantant/en utilisant un instrument de musique (attendu de compétence, M1-M2).
- S'engager dans une réalisation verbale ou corporelle collective en utilisant sa voix, en utilisant son corps (attendu de compétence, M3).

En formation manuelle et technique

- Choisir, selon la situation, les outils et/ou le matériel adéquat et les utiliser correctement en respectant les règles de sécurité (compétence, M3).

En éducation à la philosophie et à la citoyenneté

- Exprimer un avis de manière verbale et/ou non verbale face à une situation vécue (savoir-faire, M1-M2).
- Prendre une part active à l'organisation de la vie de la classe, à une activité de groupe (attendu de savoir-faire, M1-M2).
- Choisir et réaliser jusqu'à sa finalisation une tâche liée à l'organisation de la vie de la classe, un projet commun (attendu de savoir-faire, M3).

En psychomotricité

- S'initier aux gestes graphiques (savoir-faire, M1-M2).
- Montrer, selon la situation, le geste et la posture adéquats pour enfiler, contourner, écrire, découper... (attendu de savoir, M1-M2).
- Prendre part à une activité de psychomotricité en respectant le matériel disposé, les pairs (attendu de savoir-faire M3).



6. CROISEMENTS DES CONTENUS ET ATTENDUS

Dans une perspective de décroisement des apprentissages, chère à la philosophie du tronc commun, et également parce que certains contenus d'apprentissage et leurs attendus peuvent concourir à asseoir les visées d'autres domaines et/ou d'autres disciplines, cette section identifie concrètement quels savoir, savoir-faire, compétences sont susceptibles de croisement avec ceux développés dans d'autres domaines ou disciplines.

Ainsi, les tableaux à double entrée, qui suivent, mettent en évidence des exemples particulièrement significatifs d'interaction relevés dans ce référentiel.

Ces tableaux sont conçus en reprenant en abscisse et en ordonnée les intitulés des disciplines. Une lecture linéaire facilite son utilisation. Il permet de percevoir comment le contenu travaillé en focus au sein d'une discipline constitue un point d'appui utile à d'autres apprentissages mentionnés dans d'autres disciplines.

Il va de soi que la langue de scolarisation est un fil conducteur de tous les apprentissages. La maîtrise du vocabulaire spécifique à chaque discipline est présente en filigrane de tous les croisements à envisager.



M1-M2	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Français	<div>- S'approprier des mots spécifiques à une discipline ou communs à plusieurs domaines pour élaborer le sens d'un message, pour formuler un message (Attendu M2).</div> <div>- Élaborer des phrases syntaxiquement correctes (SF).</div> <div>- Produire un message oral adapté à la situation de communication (C).</div> <div>- Produire une trace collective qui exprime une activité vécue en classe (C).</div> <div>- Réagir aux sollicitations de l'enseignant de manière adéquate (SF).</div> <div>- S'identifier en tant que « je » comme récepteur du message adressé à l'ensemble du groupe classe, dans les intitulés « vous ou les enfants » (SF).</div>							
		Accompagner la présentation de chants, de comptines, de poésie (SF).					Oser prendre la parole face aux autres pour s'exprimer (SF).	<div>S'initier à l'écriture inventée avec un outil scripteur (SF).</div> <div>Manipuler les supports d'écrits rencontrés en classe pour les utiliser de manière adéquate.</div>
Éducation culturelle et artistique	<div>S'exercer lors d'une production verbale/corporelle aux actions appropriées pour une dramatisation, un théâtre de marionnettes (SF).</div> <div>Verbaliser une information récoltée dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une activité culturelle (SF).</div>		Trier des réalisations de la classe selon le mode d'expression : peinture, sculpture, photographie (Attendu).	Dire, en situation de production, les composantes utilisées (les couleurs, les matières/les matériaux, les gestes techniques) pour réaliser son œuvre.	<div>S'exercer, lors d'une production artistique :</div> <div>- à l'utilisation des outils disponibles en classe ;</div> <div>- à l'utilisation des matières/matériaux, des couleurs ;</div> <div>- aux gestes techniques (SF).</div>	<div>Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une sortie culturelle, une information en lien avec un métier d'artiste, le patrimoine local, des lieux et événements culturels (SF).</div>	<div>Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une sortie culturelle :</div> <div>- le métier d'artistes ;</div> <div>- le patrimoine local ;</div> <div>- les lieux et événements culturels.</div> <div>Verbaliser une information récoltée (en lien avec l'expression et la participation) (SF).</div>	<div>Réaliser une production artistique en effectuant les gestes techniques adéquats (C).</div> <div>Reproduire des mouvements, des déplacements en fonction d'une représentation, d'un spectacle (SF).</div>
Formation mathématique	Verbaliser le déplacement simple effectué ou la position d'un objet de l'espace vécu (SF).	Reproduire un assemblage de divers solides (C).			Manipuler des objets courants pour dégager une caractéristique géométrique.	Se déplacer et placer un objet dans un espace vécu, selon une consigne orale simple.		Ordonner des cubes/ des cylindres, selon une grandeur donnée par superposition ou par emboîtement.

M1-M2	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Formation scientifique	<p>Exprimer verbalement son étonnement et/ou questionnement.</p> <p>Proposer des explications.</p> <p>Garder des traces.</p> <p>Communiquer les informations récoltées.</p> <p>Exprimer avec ses mots (SF associés à la démarche).</p>	<p>Utiliser des sens pour décrire un élément de son environnement (texture, aspect, goût, son...) (SF).</p>	<p>Repérer, à partir d'éléments concrets (empreintes de la main/ du pied, silhouette, de mesures sur une toise personnelle), un changement lié à sa croissance (Attendu de SF).</p>		<p>Réaliser des manipulations pour observer les états de l'eau (Attendu de SF).</p> <p>Récolter des informations concernant les états de l'eau par l'expérimentation.</p>	<p>Récolter des informations concernant les caractéristiques d'un végétal par l'observation.</p>	<p>S'initier à des gestes respectueux de l'environnement.</p>	<p>Les modes de déplacement : - de l'être humain ; - de l'animal (S).</p> <p>Expliquer les différents modes de déplacement des animaux (SF).</p> <p>Rassembler et organiser les informations sous la forme d'un dessin, d'un modelage (SF).</p>
Formation manuelle et technique	<p>- S'initier à la tenue adéquate du matériel, des outils de la classe (SF).</p>							
	<p>Le nom du matériel, des outils et d'appareils techniques disponibles dans l'école (S).</p> <p>Énoncer les risques potentiels de l'utilisation du matériel et des outils de la classe (Attendu de SF).</p>	<p>Choisir le matériel approprié et les outils adéquats à une réalisation manuelle (Attendu de C).</p> <p>Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe pour coller, découper, pincer, peindre...</p>	<p>Assembler par emboîtement, encastrement des pièces d'un jeu pour réaliser une construction (Attendu de SF).</p>				<p>Repérer les dangers potentiels inhérents à l'utilisation du matériel, des outils de la vie de la classe.</p>	<p>Réaliser les gestes appropriés : - aux jeux de construction ; - aux éléments de jeux symboliques, disponibles en classe (SF).</p> <p>Utiliser différents systèmes de fermeture/ ouverture de vêtements (Attendu de C).</p>
Formation humaine et sociale	<p>Se situer dans le temps et dans l'espace en : - utilisant le terme « maintenant » ; - nommant l'activité ; - nommant l'espace occupé dans la classe (Attendu de C).</p>		<p>Se placer, placer un objet en fonction d'un repère déterminé.</p>	<p>Désigner au moins deux éléments d'un paysage observé (par exemple : un arbre dans le bois, une fleur dans le jardin...).</p>				<p>Se déplacer en fonction d'un repère déterminé dans l'espace dédié à la psychomotricité (SF).</p>

	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	- Participer à l'organisation de la vie de la classe et à une activité de groupe (SF). - Respecter les règles de la vie collective (C).							
		Respecter les règles de savoir-vivre lors de la découverte de lieux culturels, d'œuvres, d'artistes.						
Psychomotricité	- Respecter la posture adaptée à l'activité (SF). - Adopter un comportement adéquat lors d'une activité de psychomotricité (C).							
	S'initier aux gestes graphiques (SF).		Exécuter des gestes de psychomotricité fine en situation vécue.	Effectuer isolément chaque grand mouvement fondamental : marcher, courir, ramper.				

M3	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Français	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier des mots spécifiques à une discipline ou communs à plusieurs domaines et élaborer des phrases syntaxiquement correctes pour élaborer le sens d'un message ou formuler un message (Attendu de S et SF). - Manifester sa compréhension d'une consigne entendue et la reformuler avec ses mots (SF). - S'identifier en tant que « je » comme récepteur du message adressé à l'ensemble du groupe classe, dans les intitulés « vous ou les enfants » (SF). - Utiliser les termes usuels rencontrés parmi ceux énumérés dans les différents domaines (SF). - Produire une trace personnelle qui exprime une information, une idée en lien avec un contexte vécu et/ou en fonction de la situation de communication (C). 							
		Réciter des comptines, des poésies notamment issues du patrimoine (SF).			Garder des traces personnelles en utilisant un outil scripteur (SF).		Adopter une posture d'écoute, de prise de parole (SF). Oser prendre la parole pour se dire, demander, donner son avis et l'expliquer en tenant compte des interlocuteurs et du contexte (SF).	S'initier à l'écriture d'un mot en copiant, à partir d'un exemple donné, un mot fréquemment rencontré en classe.
Éducation culturelle et artistique	<p>Décrire une production artistique réalisée en classe (peinture, sculpture, dessin).</p> <p>Verbaliser une information récoltée dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une activité culturelle réalisée en classe (SF).</p>		Classer des réalisations de la classe, selon le mode d'expression (SF).	Exprimer, avec ses mots, sa réalisation artistique selon les composantes utilisées parmi : les couleurs, les matières, les matériaux, les gestes techniques.	Réaliser les gestes techniques appropriés à une production artistique (SF).	Découvrir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une sortie culturelle, une information en lien avec un métier d'artiste, le patrimoine local, des lieux et événements culturels (SF).	Recueillir, dans le cadre d'une rencontre avec un artiste ou lors d'une activité culturelle, des informations liées : - aux métiers d'artistes ; - aux patrimoine et événements culturels locaux ; - à des lieux et événements de cultures, d'époques et de styles différents (en lien avec l'expression et la participation) (SF).	<p>Traduire à l'aide de gestes graphiques des éléments de l'environnement.</p> <p>Effectuer, lors d'une réalisation artistique, les actions pour réaliser une danse collective, une dramatisation.</p>
Formation mathématique	<p>Verbaliser le résultat du rangement effectué, en utilisant les termes adéquats (C).</p> <p>Lire les données d'un tableau utilisé dans la vie de la classe.</p>	<p>Produire l'empreinte d'une face d'un solide.</p> <p>Reproduire un assemblage de plusieurs solides, de plusieurs figures.</p>		Définir, à partir d'une caractéristique observable, un critère d'organisation pour trier, classer, ordonner.	Reproduire, à partir d'un modèle, une figure géométrique, avec du matériel donné.	<p>Prélever des données utiles dans un tableau à double entrée, pour l'organisation de la vie de la classe.</p> <p>Se situer et situer des objets dans un espace vécu.</p>		<p>Se déplacer dans un espace vécu en respectant les consignes orales.</p> <p>Reproduire, à partir d'un modèle, une figure géométrique à main levée.</p>

	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Formation scientifique	<p>Exprimer verbalement son étonnement et/ou son questionnement concernant une situation rencontrée.</p> <p>Élaborer un document synthèse (panneau, cahier) présentant les éléments indispensables à la vie d'un végétal ou d'un animal.</p>	Comparer des matières/matériaux à partir des perceptions sensorielles exprimées.	Rassembler et organiser des informations sous la forme d'un matériel de classement, de tri.		Exprimer, avec ses mots, en situation, la nécessité d'électricité pour faire fonctionner certains appareils utilisés quotidiennement.	Établir des liens entre des caractéristiques d'un animal et son milieu de vie.	<p>Respecter les règles d'hygiène.</p> <p>Distinguer dans l'environnement proche, les gestes et traces de son respect et de son non-respect.</p> <p>Trier les déchets pour respecter l'environnement.</p>	Comparer des matières/matériaux à partir des perceptions sensorielles exprimées.
Formation manuelle et technique	<p>- Utiliser du matériel, des outils de la vie de la classe.</p>							
	Dire, avec ses mots, des règles de sécurité, dans le cadre de la manipulation d'un objet, d'un outil pour se préserver/se protéger.		Assembler des éléments d'un jeu pour réaliser une construction (Attendu de SF).	Réaliser un objet en assemblant les éléments nécessaires à sa construction et son fonctionnement (C).			<p>Dire, avec ses mots, des règles de sécurité, dans le cadre de la manipulation d'un objet, d'un outil pour se préserver/se protéger.</p> <p>Utiliser de manière adéquate le matériel, les outils de la vie de la classe.</p>	<p>Tenir le matériel, les outils de la classe, de manière adéquate (SF).</p> <p>Réaliser les gestes appropriés aux éléments de jeux, notamment symboliques, disponibles en classe (SF).</p> <p>Effectuer des gestes pratiques du quotidien pour développer son autonomie (SF).</p>

	Français	Éducation culturelle et artistique	Formation mathématique	Formation scientifique	Formation manuelle et technique	Formation humaine et sociale	Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	Psychomotricité
Formation humaine et sociale	Se situer dans le temps et dans l'espace : - en utilisant les termes « avant », « maintenant », « après » ; - en nommant l'activité vécue/à vivre et le lieu où se déroule l'activité.		Se placer/ se situer en fonction d'un repère déterminé (SF). Se situer ou situer des espaces de la classe, de l'école, en utilisant des représentations et des repères spatiaux (C).	Observer l'évolution de son environnement proche pour en prélever des indices de transformation (SF).	Dégager des habitudes de vie différentes : - d'aujourd'hui/ d'autrefois ; - d'ici/d'ailleurs (SF).		Des éléments liés à l'individu dans le groupe classe (singularité et appartenance) (SF). Dire qui je suis (SF). Observer son environnement proche pour le décrire.	Décrire un déplacement effectué en utilisant des repères.
Éducation à la philosophie et à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer un avis de manière verbale et/ou non verbale face à une situation vécue ou relatée. - Élaborer progressivement les règles utiles à la vie en groupe. - Prendre une part active à l'organisation de la vie de la classe. - Reconnaître l'autre comme égal tout en reconnaissant les spécificités de chacun dans un environnement diversifié (notamment : origine, état de santé, situation de handicap) (SF). 							
	Participer à un échange organisé en classe en : - respectant le tour de parole ; - écoutant l'autre. Utiliser les formules de politesse et de savoir-vivre, en fonction de la situation de communication.							Respecter les règles de la vie collective. Agir, dans des situations vécues dans l'école, en tenant compte de ce que je peux ou ce que je dois faire.
Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la posture adaptée à l'activité (SF). - Exercer des gestes pour amorcer des graphies avec des objets variés dont des outils scripteurs. 							
	Dire, avec ses mots, les règles à respecter, selon la situation.	Se déplacer selon un rythme donné.			Exercer des gestes graphiques pour améliorer l'élan et la fluidité du geste (SF). Exercer des gestes pour amorcer des graphies avec des objets variés dont des outils scripteurs.			

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la
Communauté française déterminant le référentiel des
compétences initiales

Le Ministre-Président,
Pierre-Yves JEHOLET

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

La Ministre de l'Éducation,
Caroline DÉsir